



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

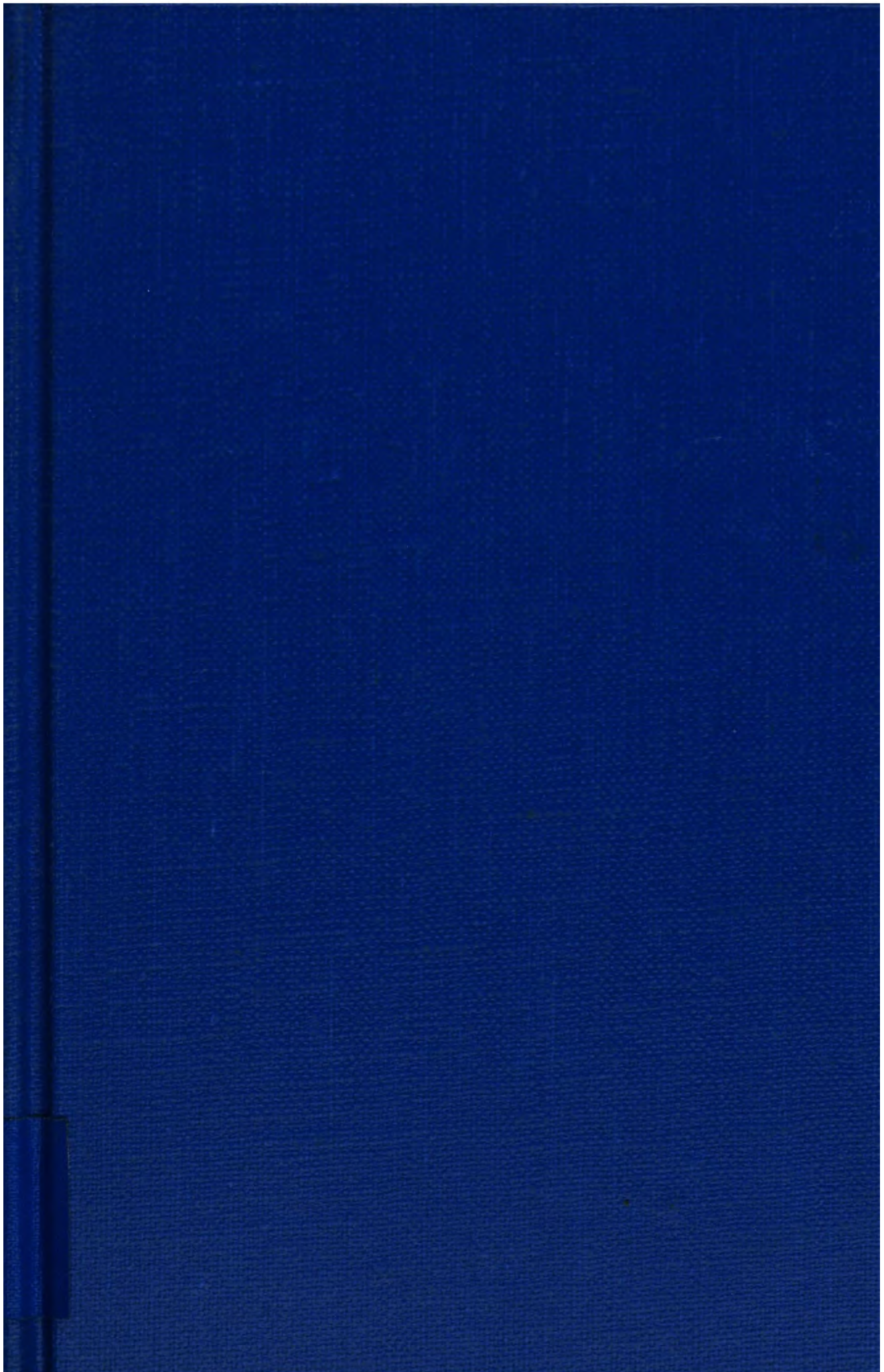
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





~~L/O 907 A. 1~~  
REF. F. 6993(1)









*Il a été tiré de cet ouvrage :*

- 5 exemplaires sur papier de Chine, numérotés de 1 à 5 ;*
- 15 exemplaires sur papier des manufactures impériales du Japon, numérotés de 6 à 20 ;*
- 40 exemplaires sur papier de Hollande van Gelder, numérotés de 21 à 60 ;*
- 100 exemplaires sur papier pur fil des papeteries Lafuma, à Voiron, numérotés de 61 à 160 ;*

*L'édition originale a été tirée sur papier d'alfa.*

AU SERVICE DE L'ORDRE



**DU MÊME AUTEUR, DANS LA MÊME SÉRIE**  
(Ouvrages déjà parus ou en cours de réimpression)

**CRITIQUE ET VOYAGES**

Essais de psychologie contemporaine, 2 vol. — Études et Portraits, 3 vol. — Outre-Mer, 2 vol. — Sensations d'Italie, 1 vol. — Pages de critique et de doctrine, 2 vol. — Nouvelles pages de critique et de doctrine, 2 vol. — Quelques témoignages, 1 vol.

**ROMANS**

Cruelle Énigme, suivi de Profils perdus, 1 vol. — Un Crime d'amour, 1 vol. — André Cornélis, 1 vol. — Mensonges, 1 vol. — Physiologie de l'amour moderne, 1 vol. — Le Disciple, 1 vol. — Un Cœur de femme, 1 vol. — Terre promise, 1 vol. — Cosmopolis, 2 vol. — Une Idylle tragique, 1 vol. — La Duchesse bleue, 1 vol. — Le Fantôme, 1 vol. — L'Étape, 2 vol. — Un Divorce, 1 vol. — L'Émigré, 1 vol. — Le Démon de midi, 2 vol. — Le Sens de la mort, 1 vol. — Lazarine, 1 vol. — Némésis, 1 vol. — Laurence Albani, 1 vol. — L'Écuyère, 1 vol. — Un Drame dans le monde, 1 vol. — La Geôle, 1 vol. — Cœur pensif ne sait où il va, 1 vol. — Le Danseur mondain, 1 vol. — Nos actes nous suivent, 2 vol.

En collaboration avec Gérard d'HOUVILLE, Henri DUVERNOIS, Pierre BENOIT.

Le Roman des Quatre, 1 vol. — Micheline et l'amour, 1 vol.

**NOUVELLES**

L'Irréparable, suivi de Deuxième Amour, Céline Lacoste et de Jean Maquenem, 1 vol. — Pastels et Eaux-Fortes, 1 vol. — François Vernantes, 1 vol. — Un Saint, 1 vol. — Recomencements, 1 vol. — Voyageuses, 1 vol. — Complications sentimentales, 1 vol. — Drames de famille, 1 vol. — Un Homme d'affaires, 1 vol. — Monique, 1 vol. — L'Eau profonde, 1 vol. — Les Deux Sœurs, 1 vol. — Les Détours du cœur, 1 vol. — La Dame qui a perdu son peintre, 1 vol. — L'Envers du décor, 1 vol. — Le Justicier, 1 vol. — Anomalies, 1 vol. — Conflits intimes, 1 vol. — Le Tapin, 1 vol.

**POÉSIES**

La Vie inquiète. — Petits Poèmes. — Edel. — Les Aveux. — Poésies inédites, 2 vol.

**THÉÂTRE**

Un Divorce (en collaboration avec M. André CURY), 1 vol. — La Barricade. *Chronique de 1910.* 1 vol. — Un Cas de conscience (en collaboration avec M. Serge BASSET), 1 vol. — Le Tribun. *Chronique de 1911.* 1 vol.

Ce volume a été déposé à la Bibliothèque Nationale en 1929.

710,4  
-1

PAUL BOURGET

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

---

# AU SERVICE DE L'ORDRE



PARIS

LIBRAIRIE PLON

LES PETITS-FILS DE PLON ET NOURRIT

IMPRIMEURS-ÉDITEURS — 8, RUE GARANCIÈRE, 6°

*Tous droits réservés*

0917



Copyright 1929 by Librairie Plon.  
Droits de reproduction et de traduction  
réservés pour tous pays.

## PRÉFACE

---

*On trouvera dans ce volume, rassemblés sous un titre qui dégage leur unité de pensée, un certain nombre de courts essais composés à des dates et sur des thèmes très divers. Plusieurs sont consacrés à des figures historiques mises sous une lumière nouvelle par quelque importante publication. D'autres touchent à de graves problèmes nationaux et religieux posés par les incidents du jour. D'autres enfin sont une simple notation d'idées personnelles, mais toutes se rattachent à cette « immense question de l'ordre » — la formule est d'Auguste Comte — d'autant plus vitale quand il s'agit d'une civilisation vieillissante comme la nôtre, où les symptômes de dégénérescence vont se multipliant. Les inquiétudes de l'opinion d'aujourd'hui en sont l'indice.*

*Oui. L'immense question, puisqu'elle intéresse à la fois chaque destinée individuelle et toute la vie collective! Combien elle est complexe, nous le constatons à la difficulté même de définir ce terme*

« l'Ordre » qui semble très simple. A y réfléchir, on reconnaît aussitôt que cette simplicité du mot n'est qu'apparente. Le langage courant l'emploie dans un sens très net et très clair. Il entend par ordre la tranquillité dans la rue, sans laquelle en effet la société ne saurait fonctionner. Mais l'expérience, — nous en avons une, que nous ne méditerons jamais assez, celle de l'histoire, — nous montre que ce calme sur la place publique n'est pas tout l'ordre, qu'il peut au contraire couvrir un désordre latent, à la veille de se manifester par des accidents formidables. Deux faits bien significatifs de la seconde partie de notre dix-neuvième siècle nous en donnent une preuve : la Révolution de 1848 d'abord si totalement imprévisible pour le Roi et ses ministres qui pouvaient s'enorgueillir d'avoir apaisé toutes les émeutes. L'Empire aussi avait assuré l'ordre matériel, et la Commune éclatait moins d'une année après le Plébiscite. Sans doute la guerre de 1870 et la défaite favorisèrent l'insurrection, mais que celle-ci ait trouvé aussitôt des adhérents si nombreux et tout préparés, c'est le signe évident que des principes générateurs de désordre travaillaient la France de Napoléon III, bien ordonnée matériellement, comme autrefois celle de Louis-Philippe. Ces principes — il est utile de le remarquer — étaient ceux-là même qui, vingt-trois ans auparavant, déclenchaient les journées

de Juin. Nous rencontrons dans certaines maladies chroniques, le paludisme par exemple, une image de ces intoxications, secrètes et permanentes, dont la malfaisance, suspendue mais non guérie, continue son œuvre néfaste, sous un masque de santé. L'ordre dans la rue, insistons-y, peut être le prélude du pire désordre. Un autre cataclysme, celui de 1789, nous en fournit une démonstration plus saisissante encore. Jamais la sécurité française a-t-elle paru mieux préservée que dans la seconde moitié du dix-huitième siècle? Quand on lit le récit des séjours faits chez nous par des étrangers, ainsi la partie des mémoires de Casanova relative à ses voyages de ce côté-ci des Alpes, on a la sensation d'allées et venues si libres, si continûment protégées par une police qui n'a même pas besoin de se montrer. La phrase célèbre de Talleyrand sur « la douceur de vivre » dans l'atmosphère paisible de cette époque, vous revient à la mémoire, et puis des chiffres surgissent : 1789, 1791, 1792, 1793, qui ne disent que trop combien cette société, si réglée d'aspect, portait en elle un virus de dérèglement.

Faut-il croire que cette catastrophe-là eût pu être évitée si les scandales ne se fussent pas multipliés autour des classes dirigeantes d'alors : la galanterie étalée sans scrupule et sans vergogne, un roi installant ses maîtresses à côté du trône cyniquement, une littérature légère jusqu'à en être graveleuse,

*des grands seigneurs follement prodigues, exerçant une propagande de vices, dans les milieux plus humbles, par le libertinage éhonté de leurs comportements. « Le voilà », disent les détracteurs de l'Ancien Régime, « le principe du désordre dont 89 et les années suivantes furent l'éclat tragique. Pour que l'ordre dans la rue se maintienne, il faut que ses bénéficiaires les plus en vue pratiquent eux-mêmes un ordre supérieur, celui des mœurs. » La thèse est spécieuse. Elle contient, de toute évidence, une part d'exactitude, quoiqu'il y ait lieu de remarquer que cet éclat s'est produit précisément sous le plus vertueux des souverains, Louis XVI, et quand les privilégiés se complaisaient dans le rêve idyllique d'une régénération vertueuse et campagnarde. Mais, plus près de nous, comment expliquer de nouveau le coup de foudre de 1848 si les bonnes mœurs sont la garantie essentielle de l'ordre? La monarchie de Juillet, pour y revenir, n'offre aucune des tares dénoncées dans la vieille société par les apologistes de 89. La famille royale incarne en elle toutes les vertus bourgeoises, pratiquées d'ailleurs d'une extrémité à l'autre du pays par notre classe moyenne, laquelle ne fut jamais plus laborieuse, plus économe, plus régulière dans son activité, plus prudente dans l'aménagement de ses intérêts qui sont ceux de la nation même. Pour que ce régime, solidement établi dans sa vie matérielle et dans sa vie*

morale, ait été jeté à bas en quelques jours, en quelques heures plutôt, il fallait qu'un élément de désordre y fût caché, dont l'explosion nous étonne, même aujourd'hui, tant elle fut subite et inexplicable pour qui ne regarde que les dehors de cette époque comblée. Mais quand, du domaine matériel et du domaine moral, nous passons au domaine intellectuel, nous demeurons frappés du contraste que celui-ci présente avec ceux-là. De 1830 à 1848, c'est, dans tous les cerveaux, une fermentation de théories sociales et politiques non vérifiées. Les systèmes se succèdent dans les écrits et dans les conversations qui, tous, supposent une reconstruction à pied d'œuvre de cet édifice si confortable, où ces soi-disant penseurs se sentent emprisonnés. Rappelez-vous l'étrange soupir de Lamartine, le généreux et déraisonnable admirateur de ces criminels non moins déraisonnables que furent les Girondins : « La France s'ennuie. » Que des utopies aussi cocasses que le Fouriérisme et le Saint-Simonisme aient rencontré des sectateurs non seulement chez les primaires ou ces snobs de la nouveauté, que Barrès dénommait les badauds raffinés, mais parmi les véritables élites : polytechniciens, médecins, professeurs, artistes, quel indice d'une déviation dans les pensées qui explique l'effondrement du régime mieux que les débats d'un parlementarisme byzantin sur l'adjonction des capacités dans le corps électoral ! Nous



trouverions dans la suite des romans idéologiques de *George Sand* un document bien significatif sur l'état mental dont cet effondrement fut le résultat inattendu et inévitable, et voici une seconde conclusion : l'ordre matériel n'est qu'un effet, l'ordre dans les mœurs est une cause, en ce sens qu'il contribue à l'ordre matériel, mais cette cause partielle est elle-même commandée par une cause supérieure : l'ordre dans les esprits. « Travaillons donc à bien penser, » disait Pascal. « Voilà le principe de la morale. » J'entends les grands observateurs de la vie française depuis la Révolution : Bonald, Balzac, Le Play, Auguste Comte, le Taine des Origines, le Renan de la Réforme intellectuelle et morale, faire écho à cette maxime en ajoutant : « Et de la politique. »

Ces sociologues, si contrastés d'origine, de talent et de doctrine, sont tous en accord sur ce point : bien penser, pour eux, c'est se soumettre aux faits. Il y a un fait social, et qui est l'œuvre non pas de tel ou tel homme, mais de la nature. Un Bonald et un Taine donnent de ce mot : nature, une traduction différente. Où l'un aperçoit la direction d'une Providence, l'autre ne voit qu'un déterminisme sans finalité. Tous deux s'accordent à reconnaître que ce fait social a ses lois nécessaires, indépendantes de nos désirs et de nos volontés. Nous nous retrouvons ici devant l'expérience de l'histoire. Les obser-

vateurs dont j'ai cité le nom ont tous employé la même méthode, qui est simplement celle des sciences. Ils ont recherché, chacun dans la sphère de sa spécialité, quelles pratiques avaient assuré aux peuples la paix intérieure, la force extérieure et la durée. Le respect religieux de la famille, de la tradition, de la propriété, de la vie humaine leur est apparu à tous également comme la condition sine qua non de la prospérité nationale à travers tous les pays et tous les temps. Il y a donc — cette formule-ci est de Le Play, — une constitution essentielle. S'y conformer, c'est être dans l'ordre. S'en détacher, fût-ce au nom des plus séduisantes perspectives de justice et de progrès, c'est produire un désordre certain. Ce même Le Play, au terme d'une patiente enquête, prolongée des années durant et à travers combien d'époques et de milieux, reconnaissait dans les préceptes du Décalogue le code immuable de cette constitution essentielle. Bonald pensait de même, et Balzac, et Taine quand il affirmait l'incomparable valeur du Christianisme, et Comte quand il souhaitait une alliance de ses disciples et de l'Église, et Renan lorsqu'il disait : « L'homme est le plus religieux dans ses meilleurs moments. C'est quand il est bon qu'il veut que la vertu corresponde à un ordre éternel. » Et quel est-il cet ordre éternel, sinon encore le Décalogue, auquel toute constitution doit être soumise dans

*la pensée de ses sujets comme dans son code sous peine d'être condamnée à une éternelle instabilité?*

*Si cette vue de la vie sociale est exacte et, pour ma part, j'y adhère sans réserve aucune, c'est servir l'ordre pour un écrivain que d'appeler l'attention de ses lecteurs sur ces vérités fondamentales, soit en évoquant telle période d'histoire ou l'action de tel homme d'Etat et en dégagant sa leçon, soit en commentant tel ou tel événement politique ou littéraire. C'est la raison pour laquelle l'auteur de ce livre a donné à ce recueil d'études trop sommaires un titre dont il serait tenté de s'excuser, si cette affirmation qu'il y a un ordre et que nous lui devons de le servir, chacun dans notre métier, n'exprimait pas la foi profonde qui, depuis plus d'un demi-siècle, a inspiré non seulement ce modeste livre, mais son œuvre entière.*

P. B.

Le Vésinet, 10 janvier 1929.

# AU SERVICE DE L'ORDRE

---

## I

### LE CENTENAIRE D'HIPPOLYTE TAINÉ

Il y a eu cent ans, le 21 avril 1928, qu'Hippolyte Taine naissait à Vouziers, d'une de ces familles de vieille bourgeoisie dont la lente ascension sociale faisait la force de l'ancienne France. Au commencement du dix-septième siècle, son lointain ancêtre, Gérard Taine, était laboureur. Le fils de ce Gérard, Joseph, se fait maître-sergier. Son arrière-petit-fils devient manufacturier. La famille s'allie à des gens de robe, si bien que Jean-Baptiste-Antoine Taine, le père de l'écrivain, exerçait à Vouziers la profession d'avoué. Jamais plus qu'à notre époque, si fébrilement abortive, il n'a été opportun de rappeler cette grande loi de l'étape, dont Taine reste, après tant d'autres, une illustration, comme ce Goethe qu'il aimait tant. On se rappelle la page qui termine son étude sur Byron, où, parlant des questions angoissantes de

l'époque et des réponses données par les philosophes ou les poètes, il les rejette toutes pour conclure : « Il y en a une autre plus profonde, que Goethe a faite le premier, que nous commençons à soupçonner et à laquelle aboutissent tout le travail et toute l'expérience du siècle : Tâche de te comprendre et de comprendre les choses. »

Il serait bien intéressant de montrer, dans la personnalité de l'auteur de l'*Histoire de la littérature anglaise*, l'hérédité complexe que je viens d'indiquer : et d'abord la vertu du patient labeur, transmise par une lignée de cultivateurs terriens, puis une nostalgie constante des paysages de forêts, qui lui vient du sol originel, celui des Ardennes. — *Ardennes*, dit le dictionnaire, en celtique, *forêt*. — Son arrière-grand-père, le manufacturier, avait trouvé le temps de réfléchir assez constamment, dans l'entre-deux de ses travaux pour être surnommé le philosophe. Ce goût des idées générales est encore un trait héréditaire. Autre trait : un instinct de la stabilité politique où se reconnaît le tour d'esprit des officiers ministériels. Taine le manifestait, dès sa vingtième année, par des affirmations comme celle que je relève dans une lettre à son ami Prévost-Paradol, datée du 1<sup>er</sup> mai 1849 : « Je n'ai que deux opinions fermes en politique : la première est que le droit de propriété est absolu... que

la propriété est un droit antérieur à l'État. »

Je m'arrête, n'ayant pas l'intention d'esquisser un portrait intellectuel. Je voudrais seulement, à l'occasion de son centenaire, dire en quelques pages ce que beaucoup d'hommes de ma génération semblent devoir à Taine. C'est pratiquer, à l'égard d'un maître que, pour ma part, j'ai profondément aimé et respecté, le geste de piété par lequel s'ouvre le journal intime que Marc-Aurèle, — un autre de ses grands amis spirituels, — rédigeait « pour lui-même ». Le sage empereur commence par énumérer les bienfaits reçus de son aïeul Verus, de son père, de sa mère, de son gouverneur, des philosophes qu'il a pu approcher. Quel hommage plus déférent pouvons-nous rendre à ceux dont nous tenons des sentiments et des pensées qui prolongent leur vie dans la nôtre? C'est la phrase admirable de l'Écriture : *Mortuus est pater eorum, et quasi non mortuus.*

## I

Le premier des bienfaits dont nous restons redevables à Taine, le plus précieux peut-être, car celui-là est incontestable, c'est l'exemple de sa vie. Nous possédons un document de première main qui nous permet d'en suivre le détail, depuis

sa toute première jeunesse jusqu'à la veille de sa mort : le recueil de ses lettres, rassemblées par les soins pieux de Mme Taine, et publiées, comme lui-même l'eût désiré. sans aucune de ces indiscretions de vie privée qu'il jugeait très sévèrement chez les autres. Une impression se dégage de cette correspondance aussitôt, celle d'une personnalité très forte, qui offre ce caractère d'être résolument, profondément indépendante, sans jamais être révoltée. Ici encore, nous pouvons retrouver l'influence atavique de la forêt natale. Cette personnalité évoque l'image d'un grand chêne qui développe sa pleine vigueur, en acceptant toutes les conditions de sol et d'atmosphère où il doit grandir.

Pour les écrivains, cet enseignement est à bien méditer. Ils se divisent trop souvent en deux groupes. D'une part, ceux qui se font les esclaves du large public ou des petites chapelles, des préjugés de l'époque ou de ses prétentions ; de l'autre, ceux qui se révoltent violemment là contre, — mais se révolter n'est pas être indépendant (1). Un Flaubert, par exemple, qui vit à l'état de constante colère contre les philistins, finit par ne plus penser qu'à eux. Un moraliste a pu écrire justement : « On fait partie de ce que l'on déteste trop. »

(1) Marc-Aurèle l'a dit aussi dans ses *Pensées* (XI, 15) : « Ceux qui se méprisent les uns les autres, qui se flattent les uns les autres, sont toujours soumis les uns aux autres. »

Regardons un Taine, au contraire, s'adapter, dès son adolescence, aux circonstances qui s'imposent à lui, en réservant le plus intime de sa personne. Il est élève dans un grand lycée de Paris. Il y travaille avec une assiduité qui lui vaut le prix d'honneur de rhétorique au Concours général. Lisez la lettre qu'il écrit à son professeur, M. Hatzfeld, pour le remercier de son enseignement et lui confier ses projets. Vous admirerez comme il est déjà docile, pour tout ce qui concerne l'action extérieure, et soucieux de défendre le domaine intérieur. 2

Ce mot d'intérieur est d'ailleurs celui par lequel il se définit. La liste des travaux qu'il entreprend pour lui-même, dans ses heures de liberté, contient une *Etude sur Spinoza*, un *Traité du Beau*, et un *Traité de la destinée humaine*. Le dernier morceau commence par ces lignes, révélatrices sous la plume d'un écolier de dix-neuf ans : « Ce travail n'a pas été fait par hasard, ni par curiosité. Ce n'est ni un amusement philosophique ni une recherche oiseuse. C'est la réponse à une question que je me suis faite depuis longtemps. C'est le terme d'une lente évolution qui s'est passée dans mon esprit. Il est certains esprits qui vivent renfermés en eux-mêmes et *pour qui les passions, les douleurs, les joies, les actions sont toutes intérieures. Je suis de ce nombre.* Si je voulais repasser ma vie en moi-même, je n'aurais qu'à me ressouvenir des



changements, des incertitudes et des progrès de ma pensée. Si j'écris ceci en ce moment, c'est pour le retrouver plus tard et savoir quel j'étais aujourd'hui.»

Rappelez-vous maintenant les pages consacrées par Jules Vallès à ses souvenirs de collègue, et avec quelle férocité le lycéen mécontent prélude aux futures violences du membre de la Commune, dans ses jugements sur ses maîtres et sur ses études, tandis que s'affirme chez Taine, qui fut, entre parenthèses, le condisciple de Vallès dans la même pension, la volonté de défendre le plus intime de son « moi », mais sans rébellion d'amour-propre, et en utilisant de son mieux l'apport des événements ambiants. Nous voilà de nouveau dans l'éthique de Goethe. Nous retrouvons la même discipline dans l'élève de l'École normale, reçu le premier, et qui continue à être le chef de sa section. Cette fois, le travail de sa pensée l'amène à un conflit avec le milieu où il est engagé. Ses vues philosophiques, prises à Spinoza et à Hegel, le font échouer à l'examen de l'agrégation. Là encore, il ne se révolte pas. Il accepte un humble poste au collège de Nevers, puis à Poitiers. Les émoluments sont pauvres, les classes pénibles, et par leur programme, et par la médiocrité des élèves. Pas une plainte dans ses lettres, pour ce qui regarde l'existence matérielle. Et, quand il est menacé de voir sa thèse de doctorat refusée,

qu'écrit-il à son ami Édouard de Suckau? « Je me console moi-même en pensant que ma thèse me reste. C'est le commencement d'une grande machine que je médite et, sérieusement, je la crois nouvelle et bonne. J'oublie en ce moment mes ennuis en travaillant à une théorie de l'intelligence. Je plane dans les espaces. La terre est si mauvaise qu'il faut s'envoler au ciel. » Le voilà, ses thèses soutenues, donnant des leçons à Paris, puis entrant dans les journaux et les revues, à celle de *l'Instruction publique* d'abord, à la *Revue des Deux Mondes* ensuite, au *Journal des Débats*, et c'est toujours un constant effort pour demeurer lui-même à travers les obligations professionnelles dont il discerne les petites exigences. Il s'y résigne, à la condition que l'essentiel de sa pensée demeure intact.

Elle grandit, cette pensée. Les travaux succèdent aux travaux, les livres aux livres, les *Essais de critique et d'histoire* aux *Philosophes classiques du dix-neuvième siècle en France*, le *Traité de l'intelligence* à l'*Histoire de la littérature anglaise*, le *Voyage en Italie* au *Voyage aux Pyrénées*. Il fait un cours à l'École des Beaux-Arts, et, à l'occasion, c'est toute une série de volumes sur l'art en Italie, aux Pays-Bas, en Grèce. Cependant, la guerre de 1870 a eu lieu, elle a été suivie de la plus sanglante et de la plus criminelle des insurrections.

Le citoyen s'éveille dans le philosophe, et nous le retrouvons fidèle au principe qui a dominé son développement. Il ne cherche pas à jouer un rôle politique. Il ne se mêle pas aux luttes de la presse et de la tribune. Le citoyen reste un philosophe, et c'est sa personnalité de philosophe qu'il va de nouveau affirmer en appliquant ses méthodes habituelles au problème national. Dans la préface du septième volume des *Origines*, et quand son livre soulevait une tempête parmi les tenants de 89, il pouvait déclarer : « Ce volume, comme les précédents, n'est que pour les amateurs de zoologie morale et pour les naturalistes de l'esprit. » S'il est vrai, pour rappeler un mot souvent cité d'Alfred de Vigny, qu'une belle vie est un rêve de jeunesse réalisé par l'âge mûr, quelle destinée plus achevée aurait pu se souhaiter à lui-même le jeune homme qui écrivait à son professeur Hatzfeld, dans la lettre déjà mentionnée : « Je crois vous promettre un grand goût pour la philosophie, et peut-être un peu d'aptitude...? »

## II

Cette défense de son « moi » intime, et cette ferveur d'indépendance devant les conditions matérielles imposées par le sort, nous les retrouvons, je

viens de le dire, dans l'attitude que Taine adopta dès le premier jour vis-à-vis d'autres circonstances, toutes morales, celles de son métier d'écrivain.

Sa première règle fut l'effacement complet de l'individu-Taine, — c'était une de ses formules, — derrière ses idées. Je ne crois pas qu'aucun homme de lettres se soit, de nos jours, dérobé plus constamment aux tapages de la publicité. Aucun reporter n'était admis à franchir son seuil pour obtenir de lui ce que nous appelons, d'un terme emprunté aux Anglo-Saxons, comme cette habitude elle-même, si brutale et si peu conforme à la vieille courtoisie française, une *interview*. Sa signature apparaissait dans un seul journal et dans une seule revue. Quand le peintre Bonnat désira faire son portrait pour le joindre à cette galerie de ses contemporains célèbres, où figuraient déjà ses amis Dumas et Renan, il accepta, sous la condition que cette toile ne serait jamais exposée. Vous ne rencontrerez, dans ses livres de voyage ou de critique, pas une seule de ces anecdotes qui supposent toujours, même bienveillantes, un rien d'indiscrétion à l'égard de ceux qui en sont les héros. Très respectueux du génie des maîtres, il s'abstenait non seulement d'écrire, mais de répéter ou même d'écouter les racontages qui se multiplient autour de la mémoire des hommes célèbres aussitôt disparus. Leur œuvre et leur

pensée l'intéressaient seules. Ses articles sur Sainte-Beuve et George Sand, composés au lendemain de leur mort, en font foi. Lui qui définissait la littérature une psychologie vivante, il considérait, et très justement à mon sens, que la véritable nature d'un écrivain se révèle dans ses livres, qu'aucun témoignage ne vaut celui-là et qu'il doit suffire à qui sait le comprendre.

C'est dans le même esprit qu'il s'occupait, avec une sympathie si intelligente, de ceux de ses cadets chez lesquels il croyait discerner des promesses de talent. Ses conversations avec eux étaient tout intellectuelles. Je me souviens, pour ce qui me concerne, de mes visites dans les divers appartements qu'il occupa, d'abord rue Barbet-de-Jouy, puis boulevard Saint-Germain, enfin rue Cassette, comme de pèlerinages d'où je revenais avec une ardeur toujours renouvelée. Ce sont mes confidences sur ces visites dont Maurice Barrès a ramassé et exprimé la poésie, comme il savait le faire, lorsque dans son roman, *les Déracinés*, il a évoqué le tête-à-tête de Taine et d'un jeune homme, et il prête au philosophe ce mot qu'en effet ce « grand bûcheron », — ses camarades de l'École normale lui donnaient ce sobriquet, — a souvent prononcé devant moi : « Jusqu'au bout, j'espère travailler. » Barrès ajoute ce commentaire, si exact pour tous ceux qui ont approché Taine :

« Quelle superbe expression de l'unité d'une vie composée toute pour qu'un homme se consacre à la vérité ! Et, soudain relié à cet étranger par un sentiment saint, le jeune homme sentit dans toutes ses veines un sang chaud que lui envoyait le cœur de ce vieillard. »

Ces longues années de labeur ne nous ont pas transmis seulement un modèle incomparable de la plus noble discipline. Elles ont laissé dans la pensée contemporaine des traces très profondes. A la distance des années, il me paraît que l'on peut distinguer ces traces particulièrement dans trois domaines : celui de la science, celui de la politique ou mieux celui de la sociologie, enfin, celui de la pensée religieuse.

Avant de procéder à cet examen, je voudrais bien préciser le point de vue auquel j'essaierai de me placer. On peut considérer deux sortes de résultats dans l'activité d'un grand esprit. Écrivain, il laisse des livres qui durent, et dont la réussite est comme un fait acquis auquel rien ne peut ajouter. Savant, il laisse des découvertes qui, elles aussi, demeurent intangibles. C'est un premier type. En voici un second et qui n'est pas inférieur. L'écrivain a eu l'intuition d'une œuvre qui dépassait ses forces. Il l'a tentée sans la réussir entièrement, mais il a ouvert une route où de plus heureux vont s'engager qui, sans lui, ne l'au-

raient peut-être pas trouvée. C'est Rotrou suscitant Corneille, Rétif de la Bretonne présageant Balzac. Pareillement, dans la science, telle recherche peut aboutir à une théorie que l'expérience démontrera inexacte, mais cette démonstration même devait être faite pour que s'établît la théorie vraie, laquelle n'aurait jamais été conçue sans la première tentative, en sorte que l'erreur du savant qui avait cru à tort découvrir une loi nouvelle, se trouve avoir été féconde. Il devient un collaborateur malgré lui de la doctrine qui paraît détruire la sienne. Dans sa *Clinique de l'Hôtel-Dieu de Paris*, ce chef-d'œuvre de la littérature médicale, Trousseau a introduit une leçon sur la spécificité des maladies, où il montre magistralement l'hypothèse exagérée de Broussais sur l'inflammation, provoquant chez Laënnec et chez Bretonneau des observations critiques qui devaient, complétées par Pasteur, jeter une lumière toute nouvelle sur le processus pathologique. Ces adversaires se trouvent donc avoir été, à des moments différents, les artisans d'une même besogne.

### III

Cette indication était nécessaire pour bien situer la place de Taine dans le penser scientifique de notre génération. J'employais tout à l'heure, sug-

gestionné par lui-même, le mot de « Science » au singulier. La différence, entre lui et nous, est que nous l'employons au pluriel. Nous disons « les Sciences », entendant par là que l'esprit scientifique consistant essentiellement dans la soumission à l'objet, la diversité des objets exige une diversité de méthodes. Si les Sciences sont solidaires les unes des autres, elles ne rentrent pas toutes les unes dans les autres. La psychologie, par exemple, ne rentre pas plus dans la physiologie, que la physiologie ne rentre dans la chimie. Lisez maintenant la page, que j'ai déjà mentionnée, de l'étude sur lord Byron où il est parlé de Goethe, et qui commence : « La Science approche enfin, et elle approche de l'homme. Elle a dépassé le monde visible et palpable des astres, des pierres, des plantes où, dédaigneusement, on la confinait. C'est à l'âme qu'elle se prend, munie des instruments exacts et perçants dont trois cents ans d'expérience ont prouvé la justesse et assuré la portée. » Et quelle est cette portée? Les lignes qui suivent donnent la réponse : « Nous découvrons que le faisceau des lois aboutit à un ordre de formes, que la matière a pour terme la pensée, que la nature a pour terme la raison... » Traduisez cette phrase : elle signifie que les conditions sont des causes, et c'est toute l'illusion du scientisme dont Taine ne paraît pas être jamais sorti, car il a tracé



dans le dernier volume des *Origines* deux tableaux parallèles du monde vu par la Science et du monde vu par la Foi, qu'il déclare irréductibles l'un à l'autre. C'est dire qu'il considère la Science comme une représentation de l'univers, tandis que nous ne considérons plus les Sciences que comme une utilisation de cet univers. Elles nous le rendent plus maniable, elles le laissent inintelligible. Mais, pour que nous en vinssions à cette vue, qui semble définitive, il a fallu que nos aînés poursuivissent dans tous les domaines cette explication totale par la Science, qui fut la grande ambition du milieu du dix-neuvième siècle français, comme l'explication rationaliste du monde avait été l'ambition, également désuète et abandonnée, du dix-huitième siècle. Le perspicace Sainte-Beuve terminait son célèbre article sur *Madame Bovary* par ces mots plus dénonciateurs qu'élogieux de tout ce mouvement des esprits : « Anatomistes et physiologistes, je vous retrouve partout » ; et, dans cette même année 1857, il disait, signalant, avec une estime singulière, les premiers écrits de Taine : « Que le savant, chez lui, ne domine pas trop le littérateur, c'est le seul conseil général qu'on puisse lui donner. » Reportons-nous à ces années 1850 et suivantes. Nous nous rendons compte qu'en effet une crise d'espérance démesurée a soulevé la génération montante. Les grandes découvertes,

accomplies coup sur coup dans les laboratoires, les amphithéâtres, les fouilles même, durant la première moitié du siècle, les hypothèses construites à leur occasion par les philosophes, la nouveauté des enquêtes des historiens ont comme enivré les jeunes intelligences. Le premier livre composé par Renan portait ce titre : *l'Avenir de la Science*. Il exprimait cette confiance illimitée dans cet esprit nouveau qui fut aussi celle de Taine et qui anima tous ses travaux.

Nous nous rendons compte aujourd'hui que ni l'un ni l'autre de ces deux grands écrivains n'a sur ce point réalisé le rêve décevant de leur ardente jeunesse. *L'Histoire du Christianisme* reste à écrire, et ni *l'Histoire de la littérature anglaise*, ni le *Traité de l'intelligence* ne peuvent être considérés comme des œuvres définitives. De Taine et de son effort pour faire rentrer la littérature dans la Science, il reste du moins quelques acquisitions qui dominent la critique littéraire d'aujourd'hui. Il nous a enseigné à rechercher, en présence de toutes les manifestations de l'esprit, ce qu'il appelait lui-même les « génératrices ». Il entendait par là que chaque œuvre d'art, peinture, sculpture ou architecture, drame, roman ou poème, est l'aboutissement de causes profondes qui dépassent l'artiste en se manifestant par lui. La signification d'une pièce de Shakespeare, d'une tragédie de

Racine, comme d'une sculpture de Michel-Ange ou d'un tableau de Léonard de Vinci, prend ainsi un caractère révélateur de tout un temps. Nous ne sommes plus là seulement devant de beaux vers, un beau marbre, une belle toile. Nous apercevons, à travers ces créations, une race, un pays, un moment de cette race, et l'œuvre revêt une valeur de document qui s'ajoute à sa valeur esthétique pour celui qui la considère sous cet angle.

Sur ce point, Taine aura été un précurseur et dont l'action est loin d'être épuisée. Sa théorie du milieu était si riche qu'elle dépasse le domaine de l'art et de la littérature. Il a lui-même marqué, dans l'introduction à son *Histoire de la littérature anglaise*, que le milieu physique, pour lui le climat, se transforme en un milieu politique et crée ainsi des causes « qui sont aux nations ce que l'éducation, la profession, la condition, le séjour sont aux individus ». Il suit de là que le problème des milieux à créer et à conserver devrait être le premier objet du législateur. On voit du coup qu'il y a, en effet, dans une telle conception, comme il l'a dit quelque part, « une politique nouvelle ». La création d'un milieu ne suppose-t-elle pas une activité lente et longue, que la nature sociale pratique par la coutume? Que ce traditionalisme par positivisme est loin de l'homme abstrait de la *Déclaration des droits*, et combien ceux qui s'y rat-

tachent sont près de reconnaître la vertu des forces ancestrales qui faisait dire à Bonald que « les coutumes sont les habitudes d'une nation, et que, par conséquent, il faut les connaître pour la diriger »!

## IV

Il était inévitable que, pensant ainsi, Taine en arrivât, quand ses études le mèneraient sur ce terrain, à juger sévèrement le mouvement de 1789 et son millénarisme idéologique. Peut-être n'a-t-on pas assez remarqué qu'il n'a dégagé que tard, et à la lumière des faits, cette conséquence de son propre système. Dans son étude sur Carlyle, écrite avant 1870, il proteste avec une extrême vivacité contre les sévérités de l'historien anglais à l'égard de la Révolution française. Déjà, dans une autre lettre à Paradol, au lendemain du coup d'État, il affirmait sa foi absolue dans le suffrage universel : « S'il y a, comme tu dis, sept millions de chevaux en France, ces sept millions ont le droit de disposer de ce qui leur appartient. Qu'ils gouvernent ou choisissent mal, n'importe ; ou bien niez la souveraineté de la volonté humaine et toute la nature du droit, ou bien obéissez au suffrage universel. »

Vingt ans séparent cette lettre de la composi-

tion des *Origines*. A ce moment, le scientisme de Taine lui a donné devant l'opinion une position d'homme de gauche, je dirais presque à son insu, car il est toujours resté systématiquement en dehors des factions. Il a protesté une seule fois avec une grande fermeté, contre l'accusation d'être un homme de parti, à la fin de la préface du livre des *Origines*, intitulé *l'Anarchie*. Il explique pourquoi, dans cet ouvrage, il a multiplié les notes : « De cette façon le lecteur, placé en face des textes, pourra les interpréter lui-même, et se faire une opinion personnelle. Il aura les mêmes pièces que moi pour conclure et conclura, si bon lui semble, autrement que moi. Pour les allusions, s'il en trouve, c'est qu'il les aura mises, et, s'il fait des applications, c'est lui qui en répondra. » Mais entre la lettre à Paradol et les *Origines*, deux événements se sont produits : la guerre de 1870 et la Commune. Je l'ai rappelé déjà, et que la fibre civique avait tressailli dans le philosophe. En présence de ces deux tragiques catastrophes, la défaite de la France par l'Allemagne et la Commune, il a été comme un médecin devant un malade qui lui est cher et qui, pour trouver un remède, s'interroge d'abord sur les causes du mal.

Les causes? Pour discerner celles du double désastre dont il venait d'être le témoin désolé, la bonne méthode, il l'a dit dans l'avant-propos de

son grand ouvrage, était de se poser cette question : Qu'est-ce exactement que la France contemporaine? Comment a-t-elle été construite dans son lointain passé, puis démolie et reconstruite dans son passé plus récent. C'est tout le plan de cet admirable livre où nous voyons, par des faits patiemment groupés, comment l'ancien régime a laissé se développer en lui les germes d'une formidable convulsion, puis comment la « nature médicatrice » (1), qui travaille dans la vie sociale comme dans la vie physiologique, a essayé d'en réparer les conséquences, tantôt aidée, tantôt desservie par les ouvriers de cette guérison nationale.

Ce livre des *Origines* a été pour nous, qui l'avons vu paraître, volume par volume, et qui en suivions les développements avec un intérêt passionné, le grand éducateur. Il nous a délivrés du plus dangereux des cultes et du plus mensonger,

(1) Je citais tout à l'heure le nom de Trousseau. C'est ici l'occasion de rappeler cette page de sa première leçon de l'Hôtel-Dieu, qui peut s'appliquer à la politique non moins justement : « ...Encore une fois, messieurs, n'oubliez pas que, dans les maladies aiguës, le moment d'agir utilement passe avec rapidité et que l'expectation trouve bien vite son opportunité... Il faut quelquefois fermer la main qui était pleine de remèdes, attendre quelques jours, et bien souvent alors on voit se réveiller les fonctions normales, assoupies, étouffées, ou dénaturées, et l'on assiste avec bonheur aux actes puissants de ce que l'on appelait, sans trop le comprendre, la *nature médicatrice*. »

celui de la Révolution. Quand on examine l'histoire du dix-neuvième siècle français, on y voit fonctionner et très dangereusement trois mystiques, pour employer un terme que Pascal appliquait déjà aux domaines sociaux. Il entendait par là « le fondement d'une autorité non discutée ». La première de ces mystiques a été celle du Césarisme militaire et démocratique, qui s'est appelée le bonapartisme. Elle nous a menés à Waterloo et à Sedan. La Restauration, elle, — M. de la Gorce l'a montré dans ses magistrales études, — fut un essai réaliste d'empirisme organisateur. Cette formule toute récente de M. Charles Maurras définit bien l'effort du lucide génie de Louis XVIII pour se maintenir d'abord, en dehors de toute mystique, sur le strict terrain de l'intérêt national.

Mais une seconde mystique a de nouveau dominé cet intérêt, celle de la Constitution anglaise, si paradoxal qu'il paraisse d'associer ce mot de mystique à la monarchie de Juillet. Elle aboutit, celle-là, aux troubles de 1848 et aux journées de Juin. L'Empire de Napoléon III fut une reprise nouvelle de la mystique du Césarisme et dans cette période se développa une autre mystique, la plus redoutable de toutes, celle de la République, c'est-à-dire pour parler clair, de la Révolution. Faut-il rappeler que de beaux génies d'écrivains, Lamartine, Michelet, Victor Hugo, en furent les propagateurs?

Il est bien peu d'hommes, ayant eu leurs vingt ans avant ou après 1870, qui n'en aient été un jour intoxiqués. Le grand service de Taine a été de nous en guérir. Pièces en main, avec la scrupuleuse exactitude d'un greffier qui rédige un dossier, il nous a montré dans l'aventure de 89 et des années qui suivirent, le sinistre déchaînement des plus basses passions sous le couvert de la plus fallacieuse idéologie.

La force des *Origines* réside en ceci que cette histoire est un constat, et que l'auteur ne se rallie à aucun système. Il a pourtant une conclusion, et d'une portée singulière, qu'il a énoncée, en s'excusant de sa simplicité : « Elle consiste tout entière dans cette remarque *qu'une société humaine, surtout une société moderne, est une chose vaste et compliquée*. Par suite, il est difficile de la connaître et de la comprendre. C'est pourquoi il est difficile de la bien manier. Il suit de là qu'un esprit cultivé en est plus capable qu'un esprit inculte, et un homme spécial que celui qui ne l'est pas. De ces deux vérités naissent beaucoup d'autres conséquences ; si le lecteur daigne y réfléchir, il n'aura pas de peine à les démêler. » Ces conséquences, l'élite intellectuelle de la France commence à les tirer, — et c'est notre meilleur élément d'espoir, — avec d'autant plus de force que les impuissances du régime actuel donnent une



trop évidente preuve que la mystique révolutionnaire est, pour un État, le dissolvant de toute saine énergie.

En parlant des armées de la Révolution, Taine a écrit qu'elles avaient été « ramenées au sens commun par la présence du danger ». Nous avons pu constater en 1914 que le danger nous imposait pareillement une discipline en tous points contraire aux faux principes de surenchère politique pratiqués pendant la paix. Nous en arrivons à comprendre qu'il n'y a en politique qu'un principe fécond, celui précisément que Taine préconisait, l'Expérience. C'est la négation même de la Révolution et de ses doctrines. Le maître des *Origines* rejoint ainsi Bonald et de Maistre, le Play et Balzac, ce Balzac dont il disait, dans un de ses articles de début, et avant ses études d'historien : « En politique, il n'a fait qu'un roman. » Nous ne serons jamais assez reconnaissants à cet adversaire des faux dogmes de 89 d'avoir si puissamment, si librement, si généreusement servi la France, comme les bons serviteurs de la monarchie servaient le roi, en lui disant la vérité.

Cette recherche courageuse, scrupuleuse, je suis tout près de dire héroïque, l'a conduit à dépasser en bienfaisance intellectuelle la portée qu'il attribuait lui-même à son œuvre. Dans une lettre écrite à Ernest Havet en 1870 sur les *Origines*, il disait :

« Je n'ai pas d'opinion arrêtée sur le présent. Mon but est d'être collaborateur dans un système de recherches qui, dans un demi-siècle, permettra aux hommes de bonne volonté autre chose que des impressions sentimentales ou égoïstes sur les affaires publiques de leur temps. » Si la France doit vivre, ce sera par une action réparatrice, entreprise et menée d'après ces principes.

## V

*Y a-t-il, religieuse,*

Nous venons d'indiquer de quel large et puissant mouvement d'idées cette sorte d'anatomie sociale, pour reprendre les expressions de Taine, l'a fait l'initiateur. Il ajoutait dans cette lettre à Havet : « Les partisans de l'expérience sont trop libres d'esprit pour ne pas accorder à l'outil dont ils connaissent les services la permission de travailler partout, même au plus vif de leurs plus chères convictions. » Cette phrase, où s'exprime son idée maîtresse, explique comment ce philosophe, qui dans son dernier volume, on pourrait dire son testament, a tracé — je l'ai rappelé déjà — deux tableaux du monde, le premier d'après la Science, le second d'après l'Église, en les déclarant irréductibles l'un à l'autre, se trouve avoir exercé une autre action, très puissante et qui l'eût

bien étonné, si on la lui avait prédite, sur le renouveau de pensée religieuse qui se manifeste aujourd'hui parmi nous, et toujours dans cette même élite qui, politiquement, s'est éduquée aussi chez lui. La raison en est qu'il a, dans sa scrupuleuse enquête sur la vie française, rencontré l'Église, et qu'il l'a regardée, non point comme un Voltaire, pour ricaner des tares inévitables qui se retrouvent dans toute institution où fonctionnent des hommes ; non pas comme un Joseph de Maistre, pour vérifier des certitudes établies et acceptées déjà, mais comme un observateur devant un fait ; car, à ses yeux, l'Église est simplement cela, un fait et qu'il étudie, en imposant d'abord silence aux objections que ses propres théories dresseraient là contre. Et nous le voyons saisi d'admiration devant le miracle de la vie chrétienne. Écoutez-le reconnaître dans « le vieil Évangile » la seule force capable de « substituer à l'amour de soi l'amour des autres, de créer en nous l'organe spirituel, la grande paire d'ailes indispensable pour soulever l'homme au-dessus de lui-même, au-dessus de sa vie rampante et de ses horizons bornés, pour le conduire, à travers la patience, la résignation et l'espérance, jusqu'à la sérénité, pour l'emporter par delà la tempérance, la pureté et la bonté, jusqu'au dévouement et au sacrifice ». Et il insiste : « Toujours et partout, depuis dix-huit cents ans,

sitôt que ces ailes défailent ou qu'on les brise, les mœurs publiques ou privées se dégradent. En Italie pendant la Renaissance, en Angleterre sous la Restauration, en France sous la Convention et le Directoire, on a vu l'homme se faire païen comme au premier siècle. Du même coup, il se retrouvait tel qu'au temps d'Auguste ou de Tibère, c'est-à-dire voluptueux et dur. Il abusait des autres et de lui-même. L'égoïsme brutal et calculateur avait repris l'ascendant ; la cruauté et la sensualité s'étaient étalées. La société devenait un coupe-gorge et un mauvais lieu. » Et il conclut que rien, « ni la raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire, ni même l'honneur, aucun code, aucune administration, aucun gouvernement ne peut suppléer le Christianisme dans ce service ».

Au premier regard, cette constatation apparaît comme purement pragmatique, et c'est bien sur une affirmation strictement utilitaire que s'achève cette magnifique page du grand clinicien : « Le Christianisme, » dit-il, « est encore le meilleur auxiliaire de l'instinct social. » Peut-il empêcher qu'une question ne se pose aussitôt ? Si le Christianisme est ce que vous dites, où la prend-il, cette force, capable, ce sont vos propres termes, d'introduire dans vos sociétés ce tout puissant ferment « d'honnêteté, de bonne foi et de justice », ces vertus « de

pudeur, de douceur, d'humanité »? Si le tableau de la Science que vous nous tracez ensuite semble en désaccord total avec ce fait séculaire, dont vous admirez la fécondité inépuisable et agissante, n'est-ce pas un indice que cette Science n'épuise pas le réel? Je voudrais citer, à l'appui de ce que je disais plus haut du scientisme et de son erreur initiale, ces lignes de Claude Bernard : « Chaque science a un genre d'investigation qui lui est propre et un attirail d'instruments et de procédés spéciaux. Cela se conçoit, d'ailleurs, puisque chaque science se distingue, par la nature de ses problèmes et la diversité des phénomènes qu'elle étudie. » Autant dire, pour nous en tenir au point qui nous intéresse en ce moment, que la nature du problème religieux impose des méthodes qui lui sont particulières. Et voici que Taine, sans le vouloir, nous amène à sortir du scientisme au nom de la méthode scientifique elle-même. Précisément parce qu'il n'est pas un croyant, son analyse du fait chrétien force les disciples de sa pensée à un travail qui dépasse le point de vue uniquement pragmatique. Utiliser la force émanée de l'Évangile ne suffit plus. Nous en cherchons une explication, et qui ne peut être donnée que par la Foi. Sommes-nous en présence ou non d'une communication avec un esprit qui nous a créés et qui nous soutient, d'un Dieu, père céleste, pour tout dire, et d'une Révéla-

tion? Comment ne pas nous le demander, et les constatations faites par Taine n'imposent-elles pas la réponse? Ne l'ont-elles pas imposée, d'ailleurs, à beaucoup d'esprits, si bien que ce doctrinaire du déterminisme absolu se trouve être devenu, comme un William James ou un Jules Soury, un de ces apologistes du dehors, dont l'action a d'autant plus de valeur qu'ils sont du dehors, et que l'hommage rendu par eux à l'efficacité suprême de la vie religieuse n'est pas une vérification d'idées préconçues? C'est une découverte, et devant laquelle ils sont tout près de reculer. Mais parmi les intelligences qu'ils ont amenées à ce point, beaucoup ne reculent pas, elles avancent.

Taine, plus tard, aurait-il avancé lui-même, s'il avait vécu, sur cette route ouverte à ses élèves par sa magnanime probité d'esprit? La lettre qu'il m'écrivait à l'occasion du *Disciple*, — que je m'excuse de citer, — prouve à quel degré le problème de la moralité l'intéressait jusqu'à l'angoisse. Obstiné à soutenir « l'identité foncière de la responsabilité et du déterminisme », il ajoutait : « Peut-être la voie que vous prenez, votre idée de l'inconnaissable, d'un au-delà, d'un *noumène*, vous conduira-t-elle vers un port mystique, à une forme de Christianisme. Si vous y trouvez la force et la santé de l'âme, je vous y saluerai non moins amicalement qu'aujourd'hui... » Encore une fois, serait-

il demeuré sur cette position? Le certain, c'est qu'il n'aurait pas hésité, le jour où il aurait *cru*, à le dire très haut, et il est certain aussi, cette même lettre l'atteste, qu'il admettait comme logique l'évolution religieuse de ceux qui s'étaient longuement, docilement, pieusement, formés à son école.

## VI

Cet inventaire des influences exercées par ce maître sur les familiers de sa pensée est bien partiel. La variété de ses travaux donnerait lieu à beaucoup d'autres réflexions sur leur prolongement dans l'art d'écrire l'histoire, par exemple, et dans celui du roman. Il serait aisé de démontrer que toute l'œuvre d'Émile Zola et, par suite de ses disciples, est née d'une certaine interprétation des théories énoncées dans les *Essais de critique et d'histoire*. Je voudrais, en terminant ces notes si incomplètes, marquer, pour reprendre la formule de Taine lui-même, les « causes génératrices » de cette maîtrise exercée sur tant d'intelligences. Je crois trouver la plus efficace dans cette qualité à laquelle j'ai déjà fait allusion, et qui se dégageait de ses moindres gestes, du son de sa voix, de son regard : une absolue et totale sincérité. Je rappelais plus haut mes visites de jeune homme

chez lui. Certes, la force de ses raisonnements, l'abondance de sa culture, l'énergie de son travail faisaient mon admiration, mais, par-dessus tout, l'évidence qu'il ne prononçait pas une parole, qu'il n'émettait pas une idée en vue d'un effet à produire. De tous les écrivains que j'ai approchés depuis un demi-siècle de vie littéraire, je n'en ai connu aucun de moins préoccupé du succès ou de l'insuccès de ses livres, de plus consciencieux, au double sens de ce mot qui signifie à la fois la connaissance directe que nous avons de nous-mêmes et le scrupule de n'employer cette connaissance qu'à la recherche du vrai. C'est le mot profond de Shakespeare : *The first of all, with yourself be true*. Je n'en ai connu aucun, non plus, d'aussi discret sur les événements personnels de son existence. Il avait la même aversion que Pascal et les Port-Royalistes pour les phrases commençant par « Je ». Il n'aimait pas davantage les confidences personnelles de ses interlocuteurs. En revanche, il se complaisait à leur demander des renseignements. Il les « feuilletait ». C'est, je crois, ce que disait de lui un de ses camarades d'École. Comme sa bonne foi était entière, il prêtait volontiers aux autres une vertu pareille ; mais, s'il lui arrivait d'accepter trop aisément quelquefois des témoignages, dont il ne restait d'ailleurs pas la dupe, quand il avait une fois constaté chez quel-



qu'un je ne dirais même pas le mensonge, mais l'inexactitude, ce personnage n'existait plus pour lui. J'attribue à cette manière d'être l'autorité qui émane de son œuvre comme elle émanait de sa personne. Rien de ce qu'il a écrit ne saurait laisser indifférents ceux qui ont le goût de la pensée. De tous nos grands artistes littérateurs, il est certainement celui dont nous pouvons dire ce que Stendhal, qui lui était cher, disait de ses propres livres, quand il voulait « qu'il n'y eût rien à en rabattre à la réflexion ».

Puisque cette date du centenaire nous invite à commémorer cette noble figure, qu'il soit permis à l'un de ses fidèles d'exprimer un vœu, celui qu'un monument lui soit enfin élevé dans ce Paris où il fut élève, où il écrivit, où il enseigna, où il vécut, où il mourut. La place est toute trouvée : ce petit jardin en marge des Invalides, où grandit un bel arbre qu'il aimait à voir verdoyer au printemps. Il conduisait là ses jeunes amis, — Maurice Barrès l'a raconté dans une page célèbre, — « pour leur montrer, » disait-il, « un être bien portant ». Je le rêve très simple, ce monument : une stèle avec la belle médaille, agrandie, qu'avait faite de lui Roty, et l'inscription qui est, je crois, sur son tombeau : *veritatem unicè dilexit*. Cet homme si probe, si ennemi de tous les charlatanismes, n'eût pas accepté d'avance cet hommage posthume. Nous le

lui devons, nous qui vivons encore de son enseignement.

Puisse mon appel avoir de l'écho et dans le voisinage immédiat du grandiose édifice, élevé par Mansart à l'Honneur Militaire, nous verrons se dresser modestement, mais fièrement, une image émouvante et si justifiée, celle de l'Honneur Littéraire.

1928.



## II

### LA VRAIE FIGURE DE LOUIS XIV (I)

Le *Louis XIV* de M. Louis Bertrand a produit un effet puissant sur le public dès son apparition, par fragments, dans la *Revue des Deux Mondes*. Cet effet s'est continué, en s'accroissant encore, avec la publication du volume. Ce livre provoque des discussions passionnées qui ne tiennent pas uniquement au talent de l'auteur. Ce talent est certes de tout premier ordre, mais c'est ici le cas de rappeler une des pensées favorites de Goethe sur « l'importance du sujet dans les œuvres de littérature ». Que l'opinion s'émeuve autour de celui que M. Bertrand a choisi, c'est la preuve que cette figure du Grand Roi n'a pas cessé d'être vivante pour nous, fût-ce à notre insu. Je n'ai pas qualité pour juger l'image que son nouveau portraitiste nous en donne, du point de vue documentaire et scientifique. Je voudrais seulement, à son propos, soumettre au lecteur quelques réflexions

(I) A propos du *Louis XIV* de M. Louis BERTRAND.

qui touchent à divers problèmes de ce temps. J'indiquerai d'abord l'évolution en train de s'accomplir dans notre manière de considérer l'histoire de France et ses causes. J'expliquerai les motifs qui font que M. Louis Bertrand se trouve comme désigné pour être un des ouvriers de cette évolution. Enfin, après avoir défini la manière dont Louis XIV a compris lui-même son rôle de souverain, j'essaierai de marquer les enseignements qu'il semble utile d'en retirer, même aujourd'hui, j'allais dire surtout aujourd'hui.

## I

C'est Fustel de Coulanges qui dénonçait, dans des pages célèbres et au lendemain du désastre de 1870, chez nos historiens, une « sorte de fureur » — il emploie ces termes mêmes — à calomnier la France. Il les montrait hypnotisés par les prétentions de la race germanique à l'excellence, reprochant presque à Charlemagne d'avoir combattu la barbarie saxonne ; dans la lutte entre le sacerdoce et l'Empire, prenant parti pour l'Empire contre l'Église ; puis pour la Réforme contre la Renaissance ; plus tard, accusant Louis XIV d'avoir fait la guerre à l'Allemagne pour les motifs les plus frivoles, et refusant de reconnaître qu'au

contraire il fut attaqué trois fois par elle. Sans pitié pour l'ambition de ce roi qui avait enlevé Lille aux Espagnols et accepté que Strasbourg se donnât à lui, ces étranges Français n'avaient qu'indulgence et admiration pour l'Électeur de Brandebourg, cet attiseur, quarante ans durant, de la guerre en Europe. Fustel les montrait ces étranges, historiens, soutenant, quand il s'agissait du dix-huitième siècle, Frédéric II contre Louis XVI, et doublant leur perpétuel éloge de la Prusse et de l'Angleterre d'une constante malédiction contre leur propre pays. Il concluait que l'Histoire ainsi pratiquée porte une atteinte profonde au patriotisme français. « Le véritable patriotisme », écrivait-il, « n'est pas l'amour du sol, c'est l'amour du passé. C'est le respect des générations qui nous ont précédés. Nos historiens ne nous apprennent qu'à les maudire et ne nous recommandent que de ne pas leur ressembler. Ils brisent les traditions françaises et ils s'imaginent qu'il restera un patriotisme français. »

Il en est resté un pourtant, mais troublé, mais sans cesse compromis par des menaces de guerre civile. C'est qu'aussi bien cette funeste conception de l'Histoire naquit de la guerre civile. Nous saisissons ici, une fois de plus, une des conséquences de la déviation de 1789. Les États généraux avaient été nommés, soi-disant, pour faire des

réformes pratiques, pour réparer au mieux des habitants une vieille maison. Les Sociétés de pensée les dominaient, et ils l'ont jetée à bas, la vieille maison, pour en construire une autre d'après un plan idéologique. Le judicieux Rivarol dénonçait, dès les premiers actes de l'Assemblée nationale, l'illusion qui la poussait à vouloir « fonder sur la terre un nouvel ordre de choses », au lieu de donner à la France les améliorations législatives dont elle croyait avoir besoin. Il montrait cette Assemblée résistant sans cesse aux rappels de la réalité et « ces sublimes architectes d'un autre univers » répugnant à s'occuper des « grossiers besoins de ce petit coin de terre et d'eau qu'on nomme la France ». Jamais l'éternel conflit de la théorie et de l'expérience ne fut plus violent dans les esprits qu'à cette funeste époque. Peut-être le mot fameux : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe » n'a-t-il pas été prononcé. Les Jacobins ont passionnément et tragiquement travaillé, comme s'ils l'acceptaient.

Ne cherchons pas ailleurs la cause profonde et durable des partis-pris signalés par Fustel chez nos historiens les plus éloquents, tel Michelet. Si la Révolution avait raison, comme elle a entrepris une besogne de renouvellement total, c'est que l'ancien régime avait totalement tort. Pour des têtes systématiquement logiques — celles

de notre race le sont volontiers, — ce dilemme parut évident. De là cette critique dont l'implacable sévérité s'acharne contre la France d'autrefois, ses chefs, son aristocratie, son clergé, ses magistrats, ses rois surtout. Fustel n'y discerne qu'une atteinte portée au sentiment national. Des sursauts unanimes, comme celui de 1914, prouvent que l'instinct de conservation, aussi vivant chez les peuples que chez les individus, résiste encore chez nous à ces atteintes. Il semble qu'un autre danger, et plus grave, en ait résulté, pour l'éducation politique du pays. J'écrivais tout à l'heure le mot d'expérience. On peut considérer en effet que les annales d'un pays sont une longue expérience instituée par la nature et qui permet de découvrir les lois de santé propres à ce pays. La première condition pour comprendre cette expérience est de l'étudier sans idées préconçues. Il faut accepter comme légitimes les points de vue de nos prédécesseurs qui contrarient le plus les nôtres, quand la nation en a retiré un profit, le reconnaître, et voir s'il n'y a pas lieu, à ce propos, de corriger notre propre opinion. Le sens politique s'acquiert, par cette méthode, et s'il demeure — c'est trop évident, hélas ! — insuffisant chez les Français, tenez pour assuré que la faute en est à cette manière d'écrire l'histoire de nos pères dont Fustel disait encore que c'est « un renoncement à nous-



même analogue à cette manie du suicide dont nous voyons certains individus possédés... »

## II

L'effroyable secousse de ces dernières années aurait dû modifier ce regrettable état d'esprit. La France, en 1914, et pour résister au plus redoutable danger qu'elle ait couru depuis des siècles, a dû en appeler à ses énergies les plus profondes. D'où lui venaient-elles, ces énergies, sinon de tout ce passé qui l'a faite ce qu'elle est? Ce danger lui-même, d'où lui venait-il, sinon de l'ennemi qu'elle avait déjà rencontré à Bouvines, au mois d'août 1214, exactement sept cents ans avant la bataille de la Marne? Pour tout esprit réfléchi, de telles coïncidences conduisent à comprendre que la patrie n'a pas deux histoires. Elle n'en a qu'une, et qu'il convient d'écrire avec une ferveur émue envers les aïeux qui ont traversé des épreuves pareilles aux nôtres sur le sol héréditaire, avec une reconnaissance filiale pour les biens qu'ils nous ont acquis, avec une indulgence pieuse pour les fautes qu'ils ont pu commettre. C'est un chapitre de cette histoire que M. Louis Bertrand nous donne aujourd'hui, dans ce *Louis XIV* qui rétablit enfin, sous son vrai jour, le glorieux

chorège de notre glorieux dix-septième siècle.

Tout son développement littéraire prédestinait cet écrivain à ce travail qui marque un sommet dans son œuvre. Et, d'abord, c'est un romancier, et, pour inaugurer ce renouveau de notre histoire, ce sont des qualités de romancier qui conviennent. Les trois derniers récits de M. Louis Bertrand, *Sanguis Martyrum*, *l'Infante*, *Cardenio*, n'appartenaient-ils pas à ce genre du roman historique duquel relève toute l'épopée écossaise de Walter Scott, *le Chevalier Destouches* et *l'Ensorcelée* de Barbey d'Aurevilly, *les Chouans* de Balzac et *la Ténébreuse Affaire*, *la Salammbô* de Flaubert, *la Guerre et la Paix* de Tolstoï? Chacun de ces récits est un raccourci d'époque qui suppose le don de la vision d'ensemble et celui de la sympathie imaginative. Il arrive trop souvent, aujourd'hui, que les historiens professionnels se défient de l'une et de l'autre faculté. La vision d'ensemble, ils la détruisent par l'abus de la notule. On peut vraiment dire d'eux que les arbres leur cachent la forêt. La sympathie, ils la paralysent, ceux-ci par l'esprit de système, ceux-là par un excès d'objectivité. Le romancier, lui, j'entends celui qui est un artiste né, se laisse prendre à ses personnages. Il les aime, et la récompense de cet amour, c'est qu'il insuffle la vie aux êtres inventés par sa fantaisie de conteur et qu'il ressuscite

ceux qui ont réellement vécu. Comme il surgit devant nous, ce Louis XIV, sous la plume magique de son nouvel historien ! Enfant, adolescent, homme fait, vieillard, il est là, passionnément évoqué par son fidèle qui se penche sur son berceau, et dans les traits encore incertains du marmot endormi, il discerne déjà la supériorité de la race. Voici le Roi à quatorze ans, et avec quelle complaisance ce fidèle nous détaille son pittoresque costume, son pourpoint surbrodé et chamarré, sa cuirasse barrée d'une écharpe de soie blanche, les nœuds de ruban qui surchargent son épaule ! Le voici dans sa vingtième année, en tenue de combat, « grandes bottes à entonnoir, poudreuses et souillées par la boue des tranchées, *casaque de cuir, comme les poilus de 1914* ». On devine que l'écrivain éprouve un frémissement de joie à tracer ces mots qui mêlent immédiatement son héros à notre France d'aujourd'hui. Avec quel orgueil, tant il s'est identifié à son personnage, il le situe dans les grands appartements de Versailles, qui s'avance parmi les seigneurs de sa cour, « vêtu de drap brun, sans bagues ni diamants qu'à la boucle de ses souliers et de ses jarretières, avec le feutre en tête, ganté, la canne à la main... extraordinaire de grâce et de majesté... » ! Et quand le Roi va mourir, son passionné biographe ne se sent plus digne de parler en son propre nom de l'homme

extraordinaire qui agonise là. Il adjure maintenant Bossuet d'apparaître, pour prononcer les paroles d'adieu sur le moribond et lui dire : « Sire, dormez en paix, vous avez bien servi Dieu et la France. »

Cette thaumaturgie intellectuelle qui vient de vous rendre présente jusqu'à l'hallucination cette figure royale, c'est le prestige du romancier, mais d'un romancier derrière lequel se cache un observateur qui, depuis tantôt trente ans, se consacre à l'étude de la civilisation méditerranéenne. Lorrain d'origine, un hasard de destinée, à la sortie de l'École normale, où il s'était formé aux fortes disciplines classiques, a fait vivre M. Louis Bertrand en Provence, puis en Algérie. Prenez simplement la liste de ses ouvrages depuis *l'Invasion* jusqu'à *Sanguis Martyrum*, en passant par le *Saint Augustin*, vous le voyez, attentivement, presque uniquement occupé des riverains de cette Méditerranée que les Romains appelaient *Mare Nostrum*, pour bien marquer qu'elle faisait le centre de leur existence ethnique et politique. De là, chez l'auteur de *Louis XIV*, un sens intime et profond de la Latinité, qui le préparait mieux qu'aucun autre à saluer dans le constructeur de Versailles, dans le protecteur de Racine et de Molière, dans le consommateur de l'Unité française, un magnifique exemplaire du Génie Latin. Écoutez-le, dans

le prologue de son livre, raconter par quel travail logique de son esprit il fut conduit à se passionner pour le Grand Roi, comme il s'était passionné pour le Grand Évêque d'Hippone, et poussé par les mêmes raisons : « Louis XIV », dit-il, « épuise toute l'idée du Français. Il est le Grand Français devant l'histoire. Il est même quelque chose de plus : *il est le type le plus complet que l'on connaisse du Latin moderne, comme saint Augustin est le type le plus accompli du Latin d'Afrique.* Le même attrait, qui m'avait conduit vers celui-ci, commençait à me tourner vers celui-là. » Et quel attrait ! Il faut lire, pour en mesurer la force et la chaleur, les trois premières pages de ce prologue et l'aveu des sentiments éprouvés par l'écrivain devant la statue équestre de Louis XIV, sur la terrasse du Peyrou, à Montpellier. Ce cavalier de bronze s'anime pour lui. Il respire. Il bouge. « Avec un grand geste dominateur, il s'emparait de tout l'espace... En sa marche aérienne, il s'envolait d'un tel élan d'apothéose que tout s'abaissait autour de lui !... » Pas d'inscription, mais en face, sur l'Arc de Triomphe, quelques mots dédicatoires, en langue latine naturellement, et que notre Voyant épelle dans un tremblement : « *Pax terrâ mari que parta... — La paix règne enfin sur terre et sur mer...* » Et il la commente, cette dernière ligne. Ne donne-t-elle pas son sens suprême à cette image

du Héros Latin, « le héros qui fait de l'ordre, de l'intelligence et de la beauté autour de lui, tout cela avec un air de grandeur et de noblesse, et pourtant sans violences ni emphase, avec un sens exquis de la mesure »?

### III

M. Louis Bertrand nous donne la date de cette rencontre avec la statue révélatrice. C'était au mois d'octobre 1900, si près de la défaite de 1870 ! Lui-même était jeune alors, mais accablé, comme nous tous, par la sensation constante de l'abaissement de notre pays. « Et voilà », s'écrie-t-il, « que ce pauvre pays humilié, je lui découvrais tout à coup la figure que je souhaitais si ardemment pour lui. » Il dit encore : « ...Ce pays qu'on n'avait pas su me faire assez connaître et admirer et que, pourtant, j'aimais de toute mon âme. » Nous sommes en plein dans la réaction que réclamait Fustel contre les détracteurs de la vieille France. Comment M. Louis Bertrand a-t-il compris cette réaction ? Quels textes cet élève de l'Université, et qui se réclame des sévères méthodes historiques, oppose-t-il aux adversaires du Grand Roi ? La réponse à ces questions exigerait une analyse minutieuse de l'ouvrage et dépasserait de

beaucoup l'intention de cette courte note. Je voudrais simplement résumer l'impression qui reste, la lecture de ce volume achevée, et sa bienfaisance à l'heure actuelle. « Ce livre est né de la dernière guerre », nous déclare son auteur, et il a intitulé un de ses chapitres : « *Clausa Germanis Gallia*, — La Gaule fermée aux Germains », ramassant tout l'essentiel du service de Louis XIV dans ce vigoureux exergue. Commentons-le.

La légende veut que ce prince ait trop aimé la guerre. Il s'en accusait lui-même. Il reste à savoir si ce goût de la bataille et de la victoire l'a entraîné à des guerres d'ambition désordonnée, et, si l'on veut, de magnificence. Quand on y regarde de près, on est contraint de reconnaître qu'il ne s'est jamais battu que pour assurer à la France les limites nécessaires à sa fonction propre, et il l'a définie, cette fonction, en termes lucides, quand il a écrit : « Dans ces grands encouragements que ma fortune pouvait recevoir, rien ne me semblait plus nécessaire que de m'établir *chez mes plus petits voisins*, dans une estime de *modération* et de *probité*. » Ne nous laissons pas tromper par les expressions d'*imperator* et d'*imperium* qui reviennent souvent dans les inscriptions de ses monuments. Ces termes prêtent à l'ambiguïté. *Imperator* signifiait primitivement *général victorieux*, et *imperium*, *commandement militaire*. L'*Impe-*

*rium Romanum* fut tout autre chose, et les mots d'*Empire* et d'*Impérialisme* ont gardé un sens très précis qu'il importe de bien définir pour définir du même coup la place très particulière occupée en Europe par le Roi de France. L'Impérialisme tel que les Romains l'ont pratiqué, tel que les Anglais le pratiquent encore, mais hors du continent, tel que les Allemands ont essayé de le pratiquer, aux dépens du monde latin, avec les Ottonides, puis les Hohenstaufen, les Habsbourg, enfin les Hohenzollern, consiste dans un conglomérat d'États, subordonnés par la force à un État dominateur. La justification de la mainmise de cet État sur les autres consiste dans la supériorité de sa culture, — c'est ici le cas d'employer la formule chère à l'Allemagne, — qu'il impose aux vaincus, quelquefois pour leur plus grand bien. Reprenez le texte de Louis XIV cité plus haut. Vous y verrez que ce prince admet autour de lui les petits États et qu'il veut se conduire à leur égard avec « modération », c'est-à-dire en n'abusant pas de sa force, avec « probité », c'est-à-dire en respectant leur indépendance. C'est que la France, et il s'en rend compte par son instinct d'héritier des Capétiens, n'est pas un Empire, c'est un Royaume.

Précisons de nouveau cette différence en essayant d'en démêler l'origine. Quand l'Empire Romain s'effondra, le rêve de le recommencer hanta aus-



sitôt tous les conducteurs du peuple investis par les armes subitement, comme un Théodoric ou un Charlemagne, d'un pouvoir démesurément étendu. Le Roi de France, lui, a débuté tout au contraire par un domaine très restreint, qu'il a lentement agrandi, morceau à morceau, si l'on peut dire. Ce domaine s'est constitué sur un sol qui présente le double caractère d'avoir un dessin géographique très nettement délimité et d'être peuplé d'habitants sans unité ethnique. Ses frontières naturelles sont évidentes : à l'Est, le Rhin et les Alpes ; au Sud, la Méditerranée et les Pyrénées ; l'Océan et la Manche à l'Ouest et au Nord. Faire vivre une population d'origine composite dans ce cadre aux contours limités, telle est la tâche du Roi de France. Cette tâche implique deux conditions. Puisque l'unité ethnique manque, il faut que l'unité administrative soit plus fortement constituée qu'ailleurs. Puisque les contours naturels sont limités et qu'ils interdisent l'expansion, il faut qu'aucun des peuples voisins ne se développe de manière à menacer ce pays nécessairement moyen. Le Royaume peut tolérer d'autres Royaumes autour de lui, et par Royaumes, entendez simplement des États moyens, eux aussi, quelle que soit, d'ailleurs, la forme de leur gouvernement, — il ne peut pas tolérer un Empire. Il devient ainsi, et ce fut la politique de Louis XIV

comme celle de tous nos rois, le mainteneur de la mesure en Europe, en même temps qu'un modèle de resserrement et d'ordre à l'intérieur.

M. Louis Bertrand nous fait assister au spectacle de ces deux efforts dans lesquels se dépense inlassablement l'énergie du Grand Roi, à travers les faiblesses inséparables de la nature humaine. Mais cherchez, dans un Atlas historique d'abord, la carte de France en 1661, date où il commence à gouverner seul, puis celle de cette même France en 1715, et comparez les frontières. Comparez aussi l'anarchie intellectuelle et morale de l'époque de Louis XIII et l'incomparable équilibre de la pensée française durant la seconde moitié du dix-septième siècle. Vous conclurez, comme lui, que le Prince qui obtint ces deux réussites fut un merveilleux ouvrier de la grandeur nationale. Regardez maintenant autour de vous, et vous reconnaîtrez aussi que les problèmes devant lesquels il s'est trouvé n'ont pas changé. Qu'avons-nous rencontré devant nous, en 1914, nous menaçant dans notre vie de peuple? L'Empire. A quelles conditions maintiendrions-nous le résultat de notre victoire, sinon en méritant, comme Louis XIV le voulait, un renom parmi les petits États, de modération et de probité? Quel danger immédiat courons-nous? Celui de la discorde intérieure. A quoi devons-nous consacrer nos meilleures énergies? A



rétablir, à consolider de plus en plus l'unité d'âme du pays. Quel rôle devons-nous assumer de plus en plus en Europe? Je le répète, celui d'y maintenir la mesure, cette vertu qui reste la caractéristique propre du Génie Latin. Remercions M. Louis Bertrand de nous apporter cette leçon avec son beau livre qui se trouve ainsi être en même temps une courageuse et salubre action civique.

1925.

### III

#### UN BON SERVITEUR DE LA FRANCE (I)

##### I

Deux maîtres de l'histoire ont jadis défini en des termes très différents l'art où ils excellèrent. L'un, Michelet, voulait qu'elle fût « une résurrection ». L'autre, Albert Sorel, lui donnait comme objet « de comprendre et de faire comprendre ce qui a été ». En lisant la remarquable étude que notre plus grand historien vivant, M. Pierre de La Gorce, vient de consacrer à Louis XVIII, ces deux formules me sont revenues à l'esprit. Ne les concilie-t-il pas, l'une et l'autre, par un procédé que l'on caractériserait, semble-t-il, assez justement en le qualifiant de « résurrection par le dedans » ? Je veux dire qu'il s'efforce de montrer l'époque dont il s'occupe, en action, mais sans tableaux dramatiques, par un dégagement des causes dans les vastes mouvements collectifs et des caractères

(1) A propos du *Louis XVIII* de M. Pierre DE LA GORCE.

dans les individus, avec un souci d'une stricte exactitude, non seulement quand il note un détail réel, mais aussi quand il suggère une hypothèse explicative.

Ce constant scrupule fait qu'il réduit les anecdotes à leur minimum. On devine qu'il les considère presque toutes comme trop aisément faussées, et c'est trop juste. Qui ne reconnaît, en consultant sa propre expérience, que l'imagination se mêle à nos plus fidèles souvenirs, pour les travailler et les modifier un peu? C'est ce travail de déformation dont les mémorialistes nous apportent le résultat, d'autant plus trompeur qu'ils sont de meilleure foi. Ce même scrupule rend M. de La Gorce très sobre de portraits. Il y excelle pourtant. Mais, épris, avant tout, de vérité, il se défie de ces raccourcis à la Saint-Simon, si brillants soient-ils par la couleur et par le rehaut, qui prétendent ramasser en cent lignes la riche complexité d'un personnage. S'il en essaie un, c'est toujours à un moment choisi et dans une attitude précise, avec quel relief alors et quelle justesse! Ainsi Talleyrand au Congrès de Vienne, qu'il nous évoque « dégagé de toute haine, comme de tout remords, heureux de se retrouver dans son monde, oublieux de son passé au point d'inspirer aux autres des doutes sur leur propre mémoire, installé dans son rôle avec une nonchalance tranquille, effronté,

mais d'une effronterie supérieure, à laquelle nul n'eût osé donner son vrai nom, planant fièrement au-dessus de ses trahisons, sans daigner les excuser, sans paraître même s'en souvenir, et proclamant la légitimité avec une brièveté froide et péremptoire, en homme rigide, qu'aucun soupçon n'a effleuré ». La voilà, cette résurrection par le dedans, dont je parlais tout à l'heure. Pas un détail pittoresque, pas une épithète de couleur, aucune allusion physique, et vous avez devant vous le visage, flétri et glacé, méprisant et impérieux, du Prince, tel qu'Ary Scheffer en a fixé l'image dans son admirable toile du Musée Condé à Chantilly.

Autre exemple. De quelle touche pathétique M. de La Gorce nous peint encore le noble de Serre ! Il est à la tribune, défendant son projet de loi du Double Vote. La maladie dont il mourra le consume. Il vient de foudroyer La Fayette de ces mots terribles : « Le préopinant n'a-t-il pas senti, plus d'une fois, la mort dans l'âme et la douleur au front, qu'après avoir ébranlé les masses populaires, non seulement on ne peut plus les arrêter, quand elles vont au crime, mais que l'on est souvent forcé de les suivre, et presque de les conduire ? » Maintenant il lui faut combattre ses amis, un Royer-Collard, un Camille Jordan, un duc de Broglie. Il est si ému que, par instants, sa voix



baisse. « On lui criait : reposez-vous. Un moment il s'arrête, se couvrant le visage de ses deux mains. » Quel commentaire ne gâterait la signification de ce trait, si simplement relevé par l'historien, toute une tragédie d'esprit et de cœur dans un simple geste?

Cette discipline de vérité retient également M. de la Gorce quand il est tenté par les idées générales. Elles risquent de substituer des vues de l'esprit à ce constat indiscutable que l'historien veut rédiger. Il s'agit, pour lui, de montrer et non de démontrer. Traditionaliste convaincu, il a certes sa doctrine et qui s'affirme nettement dans telle ou telle remarque, et plus encore dans le ton des jugements qu'il porte sur un événement ou sur un homme, mais il ne la formule, cette remarque, il ne le porte, ce jugement, qu'après avoir reconstitué cet événement ou situé cet homme dans leur réalité tout objective. Je donnerai comme exemple la forte page consacrée aux acquéreurs de biens nationaux, dans le chapitre intitulé : *les Forces hostiles*. L'opinion de l'historien sur les profiteurs de la plus inique des dépossessions est très nette. Il se garde bien de la développer théoriquement. Il nous conduit dans un de ces domaines acquis ainsi par un d'eux, ancien régisseur, ancien fermier, bourgeois muni d'assignats. Ce propriétaire du « mauvais bien » est à sa terre. Il est content de

ses gens, du bétail, de la récolte. « Cependant », dit M. de La Gorce, « son regard se porte sur une croix, un emblème nobiliaire, un vestige d'écusson, et ce seul rappel met une ombre sur son front. » Cette impression de malaise s'aggrave en rentrant à la ville. Un rideau se soulève à la fenêtre d'une maison où l'usurpateur sait qu'habite un des spoliés, un rentrant de l'émigration, à qui la charte interdit de réclamer l'héritage dont il fut dépouillé. Le bénéficiaire devine, derrière ce rideau soudain rabaissé, un regard de dégoût, et sa conscience saigne. Il se sent à la fois toléré et méprisé dans le nouveau régime. Comment ne le détesterait-il pas ? Et l'historien conclut, dénonçant et condamnant en ces termes, aussi décisifs que sobres, le résultat de l'injustice révolutionnaire : « Il y a des remords qui, en se dénaturant, deviennent des haines. L'histoire de la Restauration pourrait se résumer en ce mot fameux : qui a offensé ne pardonne pas. »

Des phrases, comme celles que je viens de citer, chargées d'un tel sens dans leur brièveté voulue, abondent dans les livres de M. de La Gorce. Il a le style de sa pensée, précis, robuste, toujours vrai. Ne lui demandez pas l'élan lyrique, le morceau éclatant, la grande période cadencée. Autant de brillantes qualités littéraires, mais qui décèlent l'auteur, et celui-ci tient essentiellement à s'effacer devant l'objet, à n'être que le témoin,





patiemment renseigné, qui vous ouvre son dossier. Les pièces en sont minutieusement rangées et contrôlées. Il se reprocherait d'ajouter à leur puissance de conviction par un appoint de rhétorique. Qui donc disait que la langue française a une probité attachée à son génie? Cette probité, aucun de nos écrivains ne la pratique avec plus de rigueur que M. de La Gorce. Le résultat est une prise singulièrement vigoureuse sur l'esprit. Que les choses se soient passées comme cette histoire les présente, nous sommes contraints de l'accepter, et j'imagine que pour beaucoup cette impression d'une réalité indiscutable se traduira, en fermant ce volume sur la Restauration et Louis XVIII, par un déconcertement.

## II

Le contraste est saisissant, en effet, entre le tableau qui nous est ainsi tracé de ce règne et l'opinion commune sur cette époque, déjà si lointaine, au sujet de laquelle pourtant les préjugés adverses ne se sont pas calmés. Que ces préjugés aient pu se produire, le phénomène est d'autant plus frappant qu'un simple rapprochement entre la situation de la France en 1815, au lendemain du criminel retour de l'île d'Elbe, et l'état des affaires en 1824, à la mort de Louis XVIII,

semble emporter une évidence. En 1815, sept cents millions de contribution de guerre à payer, d'énormes créances étrangères à régler, l'entretien, cinq années durant, d'un corps d'occupation de cent cinquante mille hommes, un déficit qui se chiffre par plus de cent cinquante millions dans les recettes du budget, le pays placé dans une humiliante vassalité par le Conseil des Quatre, comme on appelle la conférence des ambassadeurs de Russie, d'Angleterre, de Prusse et d'Autriche. N'ont-ils pas décidé, au nom de leurs gouvernements, d'exercer un contrôle sur les affaires extérieures et intérieures de la France? Dix ans ont passé. Nous sommes en 1824. L'indemnité est payée, le territoire libéré, les finances nationales restaurées. Voici le cinq pour cent au pair, et le Congrès de Vérone atteste que la France reprend son rang dans le concert des grandes puissances européennes. Les mutilations de frontières dont elle était menacée ont été empêchées par une volonté intransigeante de Louis XVIII : ne rien abandonner de ce que les rois de sa race ont possédé. Ajoutez que dans aucune période, sinon aux plus illustres moments de notre dix-septième siècle, la pensée française n'a été plus féconde et plus brillante. Lamartine, Alfred de Vigny, Victor Hugo inaugurent la grande épopée romantique. Mérimée, Sainte-Beuve et



Balzac vont débiter. Alfred de Musset, Gautier, George Sand grandissent dans l'atmosphère de ce renouveau national. Je n'ai parlé ni des artistes, ni des savants. La liste des noms serait trop longue. N'oublions pas la réfection par le maréchal Gouvion Saint-Cyr d'une armée, si solide qu'elle devait, plus tard, accomplir la conquête de notre Afrique du Nord. Ne devrait-on pas dire de ces dix années : Quel beau règne !

On ne le dit pas. M. de La Gorce a bien raison de déclarer, dans les premières lignes de sa préface, qu'une révision des jugements portés sur cette époque est opportune. Il entend par là, j'imagine, qu'aux heures difficiles que traverse la France, il convient de demander des leçons à un temps qui fut celui d'un si étonnant relèvement, et, tout de suite, l'historien dégage, avec sa lucidité ordinaire, la cause de la défaveur dont Louis XVIII et son œuvre furent et demeurent l'objet. Il montre la Restauration rendue inévitable par l'accumulation des fautes de l'Empereur, et ce même Empereur, après sa mort, devenu, par l'éclat grandissant de sa gloire posthume et le prestige légendaire de son génie, le dissolvant de la monarchie. Dès le début, cette double et contradictoire action se manifeste. Reportons-nous à 1814 ? Napoléon vient d'abdiquer. Que vont faire de la France les coalisés ? Le tsar Alexandre songe à Bernadotte,

au prince Eugène, à une république bien organisée. Les Autrichiens, liés à la dynastie napoléonienne par le mariage de Marie-Louise, rêvent d'une régence de leur archiduchesse. Ils hésitent. Les Prussiens pensent à prendre, sur le Rhin, leurs avantages. De l'avenir de la nation vaincue ils ne se soucient qu'en fonction de leur propre agrandissement. Quant aux Anglais, ils sont si incertains, eux aussi, sur la solution à donner au problème français, qu'arrivant à Toulouse, le 12 avril, Wellington proteste contre le cri de *Vive le Roi*. Qui donc pensait aux Bourbons? Un des hommes qui certes semblait devoir le plus craindre leur retour, l'ancien évêque d'Autun, le grand seigneur passé à la Révolution, puis fait prince de Bénévent par l'usurpateur, Talleyrand.

Ce perspicace observateur de l'Europe apercevait l'impossibilité d'une régence avec Marie-Louise. Les candidatures imaginées par Alexandre lui paraissaient chimériques. Napoléon était fini. La Révolution avait fait faillite sous le Directoire. Restait la famille royale. Et Talleyrand d'employer son génie de diplomate à convaincre le tsar que le principe de la légitimité pouvait seul, tout ensemble, assurer la paix intérieure par la défense de l'ordre et la paix extérieure par le retour à la politique traditionnelle, qui faisait de la France, contenue dans ses frontières naturelles, un pays

modéré, le serviteur-né de la mesure en Europe. Les objections, aussitôt formulées par Alexandre, prouvent que ce retour des Bourbons lui paraissait servir plutôt l'intérêt de la nation vaincue que celui des nations victorieuses. C'était vrai. L'intégrité de la patrie dans l'effroyable désastre ne serait préservée que par eux. Une fois le tsar persuadé, — et par quelles ruses ! — Talleyrand obtient du Sénat, puis du Corps législatif, ce rappel qu'il considérait comme la garantie unique de l'indépendance nationale. Il n'était pas le seul à le croire. Quand, le 8 mai 1814, Louis XVIII fit son entrée à Paris, l'acclamation fut unanime. M. de La Gorce en donne les raisons dans une page qu'il faut encore citer : « Les commerçants se réjouissaient pour l'abolition du blocus continental. Les gens des ports ne se sentaient pas d'aise à l'idée de la mer libre. Au fond de leurs demeures, les bourgeois rendaient grâces à Dieu de ce que leurs fils avaient échappé à la faveur funeste des brevets de gardes d'honneur ; et quant au peuple des campagnes, courbé sous l'intolérable fardeau de la conscription, il lui suffisait, pour être conquis, de lire l'avis que le gouvernement provisoire avait publié : *Les conscrits actuellement rassemblés sont libres de retourner chez eux...* » Ainsi se réalisait le pronostic, porté jadis par Napoléon sur lui-même : « Ce que l'on dira, quand je n'y serai plus ? On dira : Ouf !... »

Rappelez-vous maintenant la phrase que nous avons tous lue et entendue, le plus souvent, quand il s'agissait de la Restauration, sur « les Bourbons, revenus dans les fourgons de l'étranger ». Pourquoi cette injustice, alors qu'ils nous ont, au contraire, défendus contre l'emprise de l'étranger? Nous voyons là fonctionner une loi de psychologie collective dont les Français d'aujourd'hui devraient bien se souvenir, et qui explique la rentrée triomphale de Napoléon dans ce même Paris, moins d'un an après celle de Louis XVIII : si atroces qu'aient été les épreuves de la guerre, un peuple qui a possédé l'hégémonie militaire ne se console pas de l'avoir perdue. La Restauration est restée, pour l'imagination populaire, associée à cette perte. Ce fut là une des « forces hostiles », — M. de La Gorce, je l'ai déjà dit, a donné ce titre au plus important chapitre de son livre, — qui usèrent, puis brisèrent la monarchie. Une autre de ces forces fut l'idéologie révolutionnaire, confondue, pour paradoxal que cela paraisse, avec la légende impériale, comme avec les intérêts matériels de ces acheteurs de biens nationaux, dont l'historien a si bien défini la mentalité. A la considérer dans sa vérité la plus profonde, la Révolution fut un immense transfert de propriété, au nom d'une philosophie tout arbitraire, issue elle-même du dix-huitième siècle, le plus spirituel des siècles et le moins intelligent, si

l'on entend par le mot intelligence le sens exact du réel. Le regretté Augustin Cochin, dans ses études sur les *Sociétés de pensée*, a bien montré ce travail des élèves de l'Encyclopédie, absolument indifférents à l'observation des faits, sur l'esprit des hautes classes et celui du peuple. L'auteur du *Journal politique national* avait, dès la première heure, signalé l'erreur initiale de ces prophètes d'une Salente humanitaire : « On ne jette pas, » écrivait-il, « un empire au moule. » Cet irréalisme foncier avait immédiatement abouti à la destruction systématique du séculaire édifice social. Les décombres en avaient été utilisés, en vue d'en édifier un autre, à travers quelles misères ! On avait abouti à une ébauche incohérente et trop imparfaite pour assurer la stabilité, cette condition nécessaire de la santé sociale. C'était, néanmoins, une construction assez établie déjà pour qu'elle protégeât de nombreux intérêts privés. D'autre part, le lien de conséquence entre l'anarchie et les « faux dogmes » de la Révolution, pour parler comme Le Play, n'apparaissait qu'à bien peu de personnes. Que 89 et 93 fussent deux dates inséparables, un Bonald le voyait, mais non pas la foule, ni même la plupart des hommes supérieurs d'alors. L'attache avec le dix-huitième siècle n'avait pas été brisée, malgré la Terreur. Trop d'esprits avaient été contaminés par le virus, et il

leur en demeurerait plus ou moins quelque chose. Louis XVIII, entre autres, quand il n'était que le comte de Provence, n'avait-il pas voté, à l'Assemblée des notables, pour la double représentation du Tiers et refusé de signer la protestation des Princes contre la convocation des États généraux, si bien que ses tantes l'appelaient en riant : « notre neveu, le Jacobin ? » Il gardait, de sa jeunesse voltairienne, un scepticisme en matière religieuse, qui ne s'est que trop manifesté, quand, à la veille de finir, il interrogeait son médecin Portal : « Je n'ai vraiment pas l'espoir qu'on me trouve mort dans mon fauteuil ? » Et sur cette réponse : « Je n'y vois aucune apparence. » — « Il n'y aura donc pas moyen d'éviter les surplis de mon frère ! » s'écriait-il.

Et voilà de nouveau la rencontre de la Restauration et des « forces hostiles ». La monarchie, telle qu'elle existait en France jusqu'en 89, représentait un système social amenagé au rebours de celui qu'avaient improvisé ces vingt-cinq années de la Révolution puis de l'Empire, et fondé sur des principes radicalement contraires. Sa chute s'était accompagnée de ruines encore trop récentes pour qu'un furieux désir de représailles n'animât pas la majorité de ses tenants d'autrefois. Ils reparaissent et réclament leurs droits perdus. Le sens de leurs intérêts va leur réapprendre la vérité politique. Les tenants de la nouvelle société se





défendent. En 1814, et plus encore en 1815, deux Frances sont donc dressées l'une contre l'autre. La pire des guerres civiles, celle des âmes, va commencer, si intense, et produite par de telles oppositions de pensée et de sensibilité que l'usure du temps ne les a pas réduites. Il suffit de rappeler la place tenue dans la jeune intelligence française d'aujourd'hui par les maîtres de la contre-révolution, les Balzac, les Le Play, les Auguste Comte, les Taine et la violence avec laquelle les fidèles de cette Révolution défendent contre cette élite ce qu'ils appellent les conquêtes de la démocratie. La différence est qu'à l'heure actuelle, l'exaspération des intérêts matériels n'envenime pas encore le conflit, comme à l'époque de la charte. Peut-être n'en est-il que plus irréductible.

### III

Ces réflexions que suggèrent toutes les pages du livre de M. de La Gorce rendent plus étonnante encore la réussite, si passagère ait-elle été, de l'œuvre réparatrice entreprise par Louis XVIII. Lui mort, cette œuvre n'a pas duré. N'est-ce pas la preuve qu'elle lui était en partie personnelle, et qu'elle tenait à des qualités dont l'ensemble ne se rencontrèrent pas chez son successeur? Une de ces qualités paraît avoir été un sens très avisé du

possible et de ses conditions, uni à une foi profonde, absolue, invincible, dans la valeur du principe dont il était le dépositaire. Examinons d'abord les caractères de cette foi. Une biographie, très minutieuse, publiée cette année même par M. Lucas-Dubreton (1), s'ajoute au livre de M. de La Gorce pour nous en donner la clé.

Un premier trait surprend, qui donne l'impression d'une vanité quasi puérile et d'une parodie : la continuelle figuration. Monsieur, — Louis XVI vit encore, — s'est échappé de France dans des conditions d'extrême danger. Il arrive à Coblençe, où le comte d'Artois l'a précédé. Quelle est sa première action ? De s'organiser une cour, avec une étiquette aussi stricte que s'il habitait encore ses appartements somptueux de Versailles. De Coblençe, après le 21 janvier, il passe à Vérone, et c'est, de nouveau, un immédiat souci d'instituer un protocole. Il a un lever, auquel assistent ses fidèles. On l'habille. On lui passe ses cordons d'honneur. C'est ainsi paré, on serait tenté de dire déguisé en Régent de France, qu'il lit les gazettes et dicte des lettres. Nouvelle étape. Louis XVII est mort après Louis XVI. Monsieur est maintenant Louis XVIII. Chassé d'Italie, il arrive à Dillingen, une bicoque de la Forêt-Noire. « Un

(1) *Louis XVIII, le Prince errant, le Roi* (un vol. chez Albin Michel).

détachement de l'armée de Condé est là, » nous raconte M. Lucas-Dubreton. « De fugitif, il redevient roi. » Il décide que les soldats seront admis à lui faire leur cour dans l'auberge. Tous, dans la pièce enfumée qui sert de salle du trône, attendent l'apparition du maître. Un gentilhomme, faisant fonction d'huissier, ouvre une porte basse dont il cherche vainement les deux battants, et crie, comme aux Tuileries : « Messieurs, le Roi ! » Il entre, et aucun des assistants ne songe à sourire, tant ce gros homme, en uniforme gris de fer, avec des épaulettes d'or à couronne, porte, sur son visage et dans toute son attitude, une conviction de son rang qui s'impose. Cette parade devrait être ridicule. Elle est majestueuse. Nouvelle étape encore. Louis XVIII est maintenant l'hôte du duc de Brunswick, dans une petite maison de brasseur, à Blankenburg, au pied du Hartz. Les trois misérables chambres qu'il habite servent de théâtre à des scènes toujours protocolaires. A dix heures, déjeuner. A onze heures, messe. Ensuite, le Roi donne audience. A deux heures, promenade, dans une vieille voiture à deux chevaux, attelés avec des cordes. Il y siège avec la dignité d'un souverain. A quatre heures, dîner, puis jeu. Il admet à sa table de whist tantôt les dames qui se trouvent là, — elles sont deux, — tantôt ses neveux, les ducs d'Angoulême et de Berry.

Le cérémonial se continue en Russie, quand le tsar lui donne asile à Mitau. Regardez-le, au matin, les cheveux poudrés, son torse colossal pris dans son habit bleu à col rouge, des guêtres de velours noir serrant ses jambes enflées, qui gagne la chapelle entre deux rangs de gardes du corps. Accorde-t-il audience? Deux gentilshommes sont à la porte, l'épée nue. S'assied-il le soir, à la table de jeu? Son *partner* ne lui distribue les cartes que debout. Après l'exil à Mittau, c'est l'exil en Angleterre, au château d'Hartwell, et l'étiquette fonctionne toujours. Je parlais de figuration. Regardons-y de plus près. Nous comprendrons que le terme n'est pas exact. Si Louis XVIII exige cette tenue des choses et des gens autour de lui, c'est qu'il se veut, c'est qu'il se sent réellement le Roi de France, par un droit imprescriptible, j'allais dire consubstantiel à sa propre existence. Aucune force au monde ne peut le lui enlever, ce droit, qu'il tient de la longue et glorieuse lignée des Capétiens. Il est le Roi, comme il respire, comme il pense, comme il bouge. C'est l'affirmation continue, infatigable, de ce fait primordial que ces rites extérieurs, si vains en apparence, renouvellent à chaque jour, à chaque minute. Le prince errant l'affirme encore, son droit, par une correspondance d'un détail infini, où il donne des ordres à des agents que l'on serait tenté d'appeler imaginaires, tant les circonstances



les paralysent. Certains de ses gestes épistolaires tiennent du fantastique. Ainsi les lettres patentes, envoyées à notre « aimé et féal Paul, vicomte de Barras, » nommé « commissaire du Roi, à l'effet d'exécuter le rétablissement de la Monarchie ». Ainsi, en 1800, cette missive, expédiée au Premier Consul, et qui l'incite à aider au retour du Roi, et à fixer lui-même ce qu'il désire, pour lui et pour ses amis. Bonaparte lui répond par un « je vous remercie, monsieur », dont il estimait que le ton seul réveillerait cet illuminé de sa chimère. Sur quoi celui-ci jette ce cri d'indignation : « Héritier de trente-trois rois, mon droit ou plutôt mon devoir est d'occuper ce trône sanglant. La couronne de France m'appartient. » L'avenir allait prouver qu'il avait raison.

Talleyrand y avait vu juste, lui aussi, quand il disait au tsar Alexandre que la monarchie légitime offrait seule une chance de remettre de l'ordre dans la France de 1814. Réfléchi et averti comme il l'était, nul doute qu'il ne fût renseigné sur celui que le public connaissait surtout sous son nom d'exil : le comte de Lille. Il savait que l'« héritier de trente-trois rois » apporterait avec lui cette autorité qui émane toujours d'un homme identifié, dans le plus intime de sa personne, au principe qu'il représente. Il suffit en effet que Louis XVIII paraisse sur le quai du port, à Calais,

pour que cette impression d'autorité s'impose au peuple qui l'acclame. Il est de plus en plus obèse, jusqu'à en devenir difforme. Le ruban noir qui noue ses cheveux poudrés et tout son costume lui donnent l'aspect de ce qu'il est, — un revenant. Mais c'est du fond de notre histoire qu'il revient. Son fier regard le proclame dans son puissant visage, paternel à la fois et dominateur. Il n'a qu'à se montrer, il a, comme en exil, pris son rang. Il le prend, avec la même simplicité souveraine, vis-à-vis des princes étrangers qui sont en France à la tête de leurs armées victorieuses ; mais, étant en France, ils sont chez lui, leur aîné, leur chef. L'empereur de Russie vient le voir à Compiègne. On annonce le dîner. Louis XVIII passe le premier. Ils s'assoient tous deux, le Roi dans un fauteuil, Alexandre sur une chaise. Le tsar n'est pas content, mais il cède, vaincu par le prestige de la vieille race, lui, un parvenu du trône pour le descendant de saint Louis. Pareillement, les concessions qu'il lui faut bien faire à ce pays, où ses ancêtres commandaient en maîtres absolus, Louis XVIII les transformera en un acte tout spontané, pour lequel, dit M. de La Gorce, « le souci d'unir la vieille France à la nouvelle, suggère un nom très ancien, alors que la conception était toute moderne, et, en mémoire des Chartes concédées jadis par les rois aux communes, la consti-



tution fut appelée *Charte constitutionnelle des Français* ».

Or, que lit-on dans ce document? Que « toutes les propriétés sont inviolables, sans exception de celles dites nationales, la loi ne mettant aucune différence entre elles. » Et encore : « Le même oubli est recommandé aux tribunaux et aux citoyens. » L'égalité devant la loi est consacrée, l'institution du jury maintenue, l'ordre de la Légion d'honneur conservé, les honneurs, pensions et grades actuellement existants maintenus. Mounier peut écrire à Barante : « Nous allons avoir une charte nouvelle et une ancienne dynastie ; ce sont deux avantages rarement réunis. » Le premier soin de Louis XVIII a donc été de revendiquer, au nom de sa naissance, l'autorité héréditaire, et le second, de l'adapter. Un autre trait de son caractère permettait de prévoir qu'il en serait ainsi. M. Lucas-Dubreton nous le montre, bien avant 89, installant, à côté de sa vie officielle et dans Versailles même, un coin où se livrer à un goût qui persévéra dans ses années d'exil, puis de règne, celui de la coterie, d'une intimité où tous les racontages lui sont rapportés par des amies ou des amis sûrs : à Versailles par Mme de Balbi, à Vérone par d'Avaray, par Blacas ensuite, puis par Decazes, enfin par Mme du Cayla. De ces favoris, Decazes est le plus connu. J'emprunte

encore à M. Lucas-Dubreton ces lignes sur les conversations de Louis XVIII avec lui, le soir, après l'ordre, et la famille royale une fois partie : « Decazes, qui avait gardé à la solde de la Restauration l'excellente police impériale, chose que les ultras ne lui pardonnaient pas, savait tout de la vie parisienne, racontait les scandales au grand plaisir du Roi... » Ce goût d'écouter indéfiniment des ragots, détonne, semble-t-il, chez un personnage aussi chatouilleux sur sa dignité que Louis XVIII. Mais non. Il apprend dans ces entretiens à se corriger du défaut le plus redoutable pour les princes, si dangereusement isolés par cette étiquette qui lui est chère : l'ignorance des hommes. Il s'exerce à connaître la vérité des caractères. Il prend contact avec les dessous réels de la vie. A côté du sens intime de son droit héréditaire, un autre se développe, qui manquait à ses deux frères, celui de la réalité contemporaine. Il en donne la preuve dès sa rentrée. Toute son attitude prouve déjà qu'il ne partage pas les illusions de ses plus chauds partisans, quand ce ne serait que la rédaction de cette chartre. L'aventure des Cent-Jours achève de l'éclairer. « Si j'ai embrassé, » écrivait-il un jour à Decazes, « le système de la modération, ce n'est pas par paresse ni par goût personnel, mais par raison. C'est parce que je crois que, seul, il peut empêcher la France





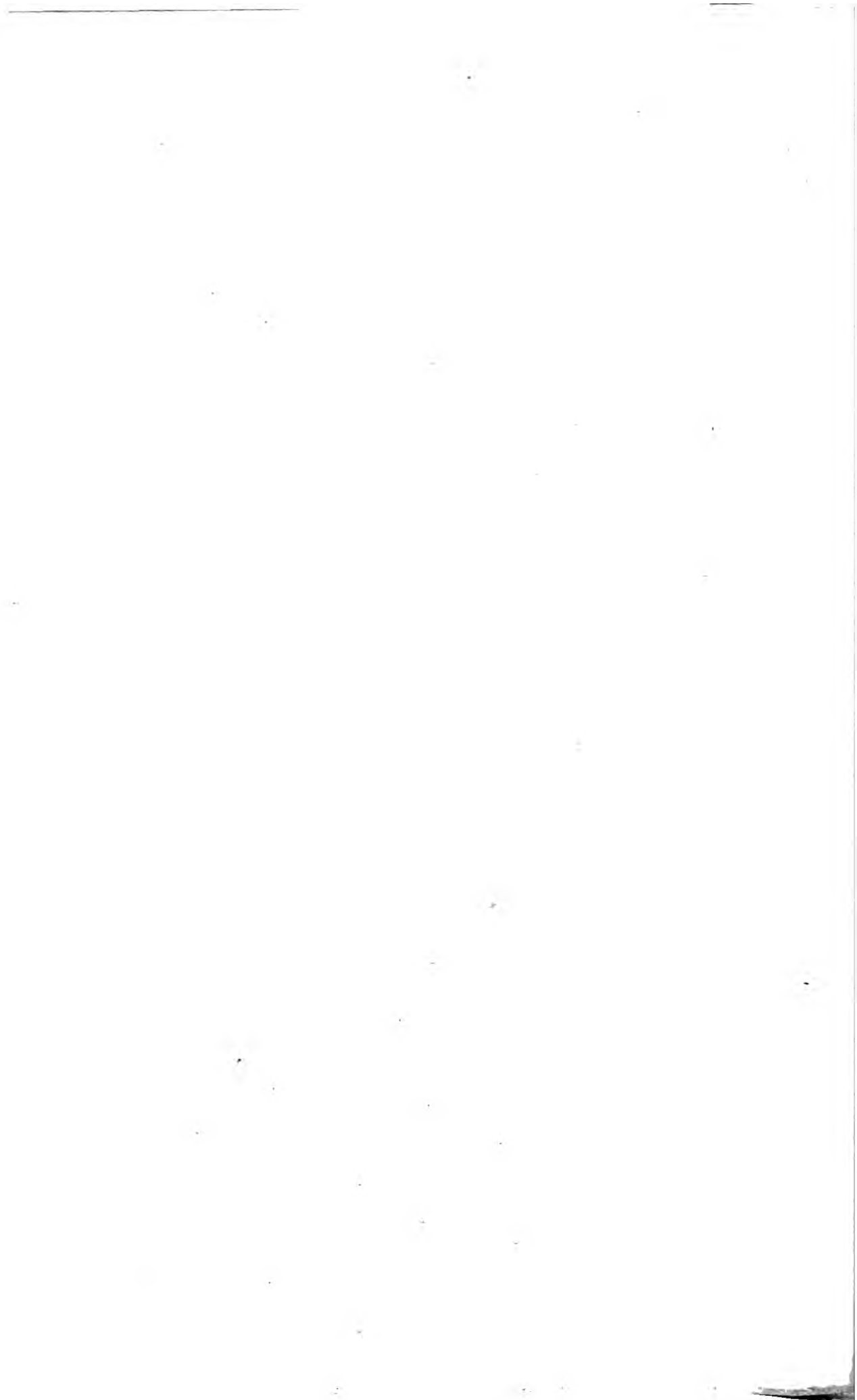
de se déchirer de ses propres mains. » Et il ne ment pas.

Considérez avec quel infaillible tact il choisit, durant les années qui viennent et dans chaque circonstance, l'homme le plus qualifié pour mener à bien la besogne nécessaire, sans tenir compte de ses propres sentiments. Au retour de Gand, il a, le cœur déchiré, nommé Fouché ministre, un régicide ! Il n'aime pas davantage Talleyrand, mais c'est le diplomate qui connaît le mieux les Affaires étrangères. Il l'y place. Aux Finances il met le baron Louis, un ancien prêtre encore, un fonctionnaire de l'Empire, mais c'est un financier habile, très rude et féroce économiste. Cela lui suffit. Quand il faudra réorganiser l'armée, il s'adressera au maréchal Gouvion Saint-Cyr, un homme de l'Empereur aussi, et le contraire d'un courtisan. Qui appelle-t-il, quand il s'agit de libérer le territoire ? Le duc de Richelieu, qui a l'audience de l'empereur de Russie. Estime-t-il que la Chambre Introuvable compromet la monarchie par ses outrances ? Il s'appuie contre elle sur le prudent Laine. Il a peu de goût pour les doctrinaires, mais, à un moment, il juge leur concours utile, et il choisit le plus éloquent d'entre eux pour se l'attacher, de Serre. Plus tard, obligé d'accentuer sa politique de réaction, c'est au plus sage des membres de la droite, à Villèle, qu'il a recours.

Telle est sa méthode. On en voit le magnifique résultat.

Après avoir, dans le dernier chapitre de son bel ouvrage, dressé le bilan de toutes ces sagesses, M. de La Gorce, fidèle à sa règle d'intransigent objectivisme, laisse son lecteur conclure, et cette conclusion s'impose pour tout esprit de bonne foi : à une heure très dangereuse de notre histoire, l'antique principe monarchique, judicieusement servi par Louis XVIII, a sauvé la France. Que faut-il de plus pour que ce prince mérite le titre, sinon d'un très grand Roi, du moins d'un très bon Roi?

1926.



## IV

### LA FIN DE LA RESTAURATION

M. Pierre de La Gorce achève son histoire de la Restauration en nous donnant aujourd'hui un *Charles X* (1) qui continue son *Louis XVIII*, et nous raconte les dernières années de la monarchie traditionnelle, comme le premier volume nous avait raconté les premières, avec cette sagace indication des causes, le don le plus caractéristique peut-être de ce puissant écrivain. Il en a d'autres et très remarquables, celui du psychologue d'abord. Je citerai les pages où il analyse la personnalité complexe du prince de Polignac. Sainte-Beuve n'en a pas écrit de plus sagaces, ni trouvé des formules qui aillent plus loin. Telle celle-ci : « Il méditait trop pour son intelligence. » Notre historien possède également l'art de broser de larges tableaux d'une réalité saisissante : ainsi le départ du Roi vaincu, et son voyage de Saint-Cloud à Cherbourg, avec un peuple de serviteurs, une file innombrable de voitures, des pièces de

(1) A propos du *Charles X* de M. DE LA GORCE.



canon, des fantassins, des cavaliers, un maréchal de France, Marmont, pour commander ces derniers fidèles, la messe dite par un des aumôniers à chaque étape, et au milieu de ce désastre, Charles X, admirable de dignité, ne pensant qu'aux serviteurs dévoués de la monarchie, aux émigrés pauvres auxquels il faisait des pensions, à ses ministres qui risquent de payer de leur tête leur obéissance à ses ordres. « Je n'aurai de repos, » répétait-il, « que lorsque je les saurai en sûreté. » Mais portraits et tableaux n'ont pour l'auteur du *Louis XVIII* et du *Charles X* qu'une valeur de signes. Son ambition est, — pour employer une expression chère à un autre historien des causes, M. Taine, — de discerner derrière les événements leurs génératrices. Il nous avait montré comment et pourquoi le retour à la monarchie traditionnelle avait été rendu non seulement possible mais nécessaire en 1814. Comment et pourquoi la chute de cette monarchie a été rendue non seulement possible, mais presque inévitable en 1830, c'est l'objet de ce nouveau livre.

## I

Dès le début de cette étude, un premier fait se dégage : sous des étiquettes politiques le règne de Charles X fut, dans son fond véritable, une guerre

religieuse. Louis XVIII avait aussitôt rencontré devant lui, comme obstacle, le prestige fascinateur de l'épopée napoléonienne. Après dix ans, cette épopée n'est qu'un souvenir. Charles X rencontre, dressée devant lui, une autre force, réapparue avec d'autant plus de vigueur qu'elle vient, un quart de siècle durant, de se dissimuler davantage. Cette suite ininterrompue d'accidents tragiques, la Terreur, les guerres de l'Empire, l'invasion, n'ont pas permis de reconnaître le courant intellectuel qui continuait d'entraîner secrètement les esprits. Ce courant est celui des idées du dix-huitième siècle. Le véritable ennemi du régime n'est plus le « Corse à cheveux plats » que Barbier va maudire. C'est Voltaire, dont les réimpressions se multiplient, avec celles de Rousseau, de Diderot, du baron d'Holbach lui-même. En l'année 1825, la librairie a déjà lancé dans le public 2 700 000 volumes de ces écrivains. A quel degré d'ailleurs l'esprit de l'Encyclopédie reste vivant dans la pensée des hommes dont la jeunesse a traversé la Révolution et la maturité l'Empire, nous en trouvons le témoignage chez deux de leurs plus brillants représentants, Courier et Stendhal. L'un et l'autre emportés hors de France dans le tourbillon des armées, ils demeurent, intimement, profondément, des incroyants d'avant 1789, que la même philosophie rationaliste rend étran-

gers à toute mysticité, et pour qui une religion n'est qu'une association grotesque et détestable de dupeurs et de dupés, ceux-ci exploitant ceux-là.

Stendhal et Courier n'étaient des exceptions que par l'audace de leurs attitudes et par leur talent d'écrire. Un scepticisme tout pareil dominait la bourgeoisie, comme le prouve l'immense succès, presque inintelligible pour nous, des chansons de Béranger. L'aristocratie n'en était pas exempte. M. de La Gorce en donne encore ici la cause : « Tel grand seigneur, tandis qu'il déploie *la Quotidienne* ou *le Drapeau blanc*, laisse sa pensée flotter au gré de ses souvenirs. Ce qu'il revoit c'est, dans les douces années qui ont précédé 1789, l'Académie de province où se récitaient des vers impies ou grivois, la loge des francs-maçons où l'on démolissait avec une furie élégante. » Deux petits détails en disent long sur ce voltairianisme d'en haut. Un ministre de la Guerre veut rétablir à Saint-Cyr les pratiques catholiques. Il échoue. Aux Tuileries, le Roi est-il empêché d'assister à la messe, les courtisans n'y vont pas. Du moins l'éducation actuelle permet-elle d'augurer un meilleur avenir? Comment l'Université, à laquelle Napoléon a conféré le monopole de l'enseignement, ne partagerait-elle pas cette hostilité contre l'Église? Son passionné désir de conserver ce monopole l'y contraint et l'appréhension de la

seule concurrence qu'elle ait à redouter, celle des collèges ecclésiastiques. D'ailleurs, quelle éducation ses maîtres eux-mêmes ont-ils reçue? Agés, le dix-huitième siècle les a formés. Jeunes, ils ont grandi dans une atmosphère d'indifférence religieuse, et c'est bien celle où ils laissent grandir également leurs élèves, ceux-ci permettant aux internes de lire les journaux impies apportés par les externes, ceux-là passant aux mains des adolescents à eux confiés, un Parny, un Volney, un Béranger. D'autres vont jusqu'à autoriser que des collégiens mettent aux voix l'existence de Dieu. Les statistiques recueillies par M. de La Gorce révèlent que la proportion des élèves pratiquants est de 7 à 8 pour 100 dans les classes de seconde et de rhétorique. Elle se réduit, au sortir du lycée, à 1 pour 100. Un scandale qui fit du bruit nous en apprend plus que tous les commentaires : trente écoliers allant ensemble à la table sainte et gardant l'hostie pour cacher leurs lettres.

Pourtant la leçon des catastrophes traversées depuis le triomphe des Encyclopédistes n'a pas été entièrement perdue. En face de cette France qui prolonge le dix-huitième siècle dans le dix-neuvième, une autre se développe où réapparaît la ferveur sérieuse du temps de Pascal, de Bourdaloue et de Bonnet. Chateaubriand, avec son génie



de magnifique virtuose littéraire, toujours à la recherche de beaux thèmes sur lesquels orchestrer les symphonies de son éloquence, en avait eu l'intuition quand il composait son *Génie du christianisme*. Mais la musique de l'enchanteur, — comme l'appelait finement Joubert, — ne répond déjà plus aux exigences de ce renouveau. « Il n'y a rien là pour une âme sérieuse, » écrit de ce célèbre livre une grande chrétienne de 1825. C'est qu'il faut reconnaître dans ce mouvement de réaction, au sens physiologique du terme, une reprise d'abord de la mentalité ancestrale. Les exemples d'héroïsme donnés par les prêtres insermentés sous la Terreur et par leurs fidèles, attestent la permanence d'une vie catholique demeurée intacte aux pires moments. Cette vie catholique, la souffrance l'a rendue plus ardente chez les victimes de la persécution et chez celles que les malheurs publics ont trop cruellement atteintes. Dans l'extrémité du chagrin, l'âme doit choisir entre le désespoir total ou la prière. De là, dès 1801, la naissance d'associations mystiques, dont la plus connue fut fondée par le Père Delpruits. De très grands hommes en firent partie : Laënnec et Cauchy. Elle s'est appelée la *Congrégation*. Dissoute sous l'Empire pour avoir répandu la bulle qui excommuniait Napoléon, elle reparait en 1814, ayant gardé en secret ses règles, ses registres, ses adhé-

rents. A l'époque de la dispersion, ceux-ci n'étaient qu'au nombre de 395. En 1814, ils sont 467. En 1822, ils étaient mille. Jamais ils ne dépassèrent de beaucoup les douze cents. La comparaison de ce chiffre réel avec celui de quarante mille donné par la presse de gauche, dénonce la perfidie du parti hostile, et la fureur contre ces dévoués qui multiplient les amorces d'œuvres : œuvre pour les prisonniers, œuvre pour le patronage des libérés, pour les malades des hôpitaux, pour les enfants abandonnés. Les voltairiens leur en voudraient déjà d'associer la foi à la bienfaisance. Ils ne leur pardonnent pas de représenter la doctrine politique et sociale où conduit logiquement une réflexion sincère sur la déchristianisation du pays.

## II

Le Trône et l'Autel, — ces deux mots, prononcés, tantôt avec une colère indignée, tantôt avec une ironie méprisante, — ont résumé longtemps cette doctrine pour la majorité du public. Encore aujourd'hui, tant persistent certaines légendes savamment créées et naïvement acceptées, vous rencontrerez de très bons Français pour vous dire, ceux-ci que la monarchie est tombée pour avoir été trop cléricale, ceux-là que la religion n'aurait

pas été l'objet de tant de haines, si elle ne s'était pas inféodée à la monarchie. Essayons de traduire cette formule : le Trône et l'Autel, et de démêler les raisons profondes qui déterminent un Bonald, par exemple, et un Balzac, son élève, à considérer la royauté traditionnelle comme la forme de gouvernement la mieux faite pour maintenir les enseignements de l'Église. Ni pour l'un ni pour l'autre de ces deux génies, si dissemblables par leur type intellectuel, nettement identiques dans leurs affirmations, il ne s'agit de subordonner la force religieuse à l'intérêt politique. Mais l'un et l'autre, — je les choisis à dessein comme appartenant à deux générations, celle qui a vu de ses yeux la Terreur et celle qui ne l'a connue que par les récits des aînés, — l'un et l'autre, donc, ont également considéré la Révolution comme une tragique épreuve expérimentale des utopies de 89, si généreuses en apparence. Sainte-Beuve, avec son habituelle perspicacité, a rapproché Le Play de Bonald. Bonald et Balzac, en effet, auraient contresigné, et l'on peut dire, ont contresigné par avance, dans toute leur œuvre, la thèse de Le Play, à savoir que l'enseignement de l'histoire nous montre le Décalogue comme résumant toutes les conditions de la santé sociale des peuples. Taine, en dépit de sa persistante illusion scientifique, a reconnu que le Christianisme, qui n'est que le Décalogue mis en

action, représente le plus efficace, l'unique instrument de cette santé. Il ne va pas jusqu'au bout de cette constatation. Le Play, lui, plus libre d'esprit, conclut fermement que cette reconnaissance *a priori* par Moïse des lois éternelles des sociétés suppose une révélation et que ce code est obligatoire autant que certain. C'est la phrase de Pascal : « Les hommes doivent à Dieu de recevoir la religion qu'il leur envoie. Dieu doit aux hommes de ne pas les induire en erreur. »

Sommes-nous assez loin, semble-t-il, de cette année 1824 où Charles X succède à Louis XVIII dans l'enthousiasme populaire, tandis que le laborieux Villèle, depuis cinq ans premier ministre, multiplie les sages mesures de finance, si bien que, dès 1819, tous les budgets se soldent en excédent. « Le Roi est adoré », disait-il lui-même, le 31 octobre 1824, et Berryer : « Cette époque sera une époque de consolidation pour la monarchie. » Bonald y voyait plus clair, en discernant une irréductible antinomie entre cette monarchie et les idées que la Révolution avait déjà intronisées dans les mœurs et dans les lois. La monarchie repose, tout entière sur les principes du Décalogue, et les faux dogmes de 1789, pour parler de nouveau comme Le Play, sont la négation systématique de ces principes. Tout d'abord, et sur ce point ils contredisent d'une manière absolue l'affir-

mation fondamentale de l'Ancien et du Nouveau Testament, ils posent à la base la bonté originelle de l'homme, tandis que la Rédemption implique le monde de la chute. Elle exclut donc cette hypothèse dangereuse, qui, pour Rousseau et ses disciples, est une vérité, que les misères et les fautes des hommes dérivent uniquement d'une organisation sociale mal faite. Le reste suit et en première ligne le droit de chaque individu à se dresser contre Dieu, si sa raison l'y amène. Les portails de nos vieux sanctuaires, d'une extrémité à l'autre de la France, attestent par leurs mutilations quelle vague de violence sacrilège a soulevée cet appel au jugement personnel. Voilà du coup supprimés les trois premiers commandements du Décalogue. Que dit le quatrième? Qu'entre nos ascendants et nous subsiste une solidarité sacrée, que nous devons les honorer, donc respecter leur volonté, donc la continuer, en l'améliorant, s'il y a lieu, mais non pas en abolissant cette volonté au gré de la nôtre. C'est affirmer que la cellule sociale est la famille et non l'individu. La Révolution affirme précisément le principe contraire. Comment maintenir ensuite le septième et le dixième commandement qui légitiment la propriété? Les confiscations d'une part, de l'autre les lois sur les héritages, et le partage forcé, l'acharné combat démagogique

contre le capital prouvent à quel degré le Bonal-diste Blanc Saint-Bonnet avait raison de dire : « Le peuple est sérieux, si les sophistes ne le sont pas. » Ces mesures destructrices ont été la conséquence implacable des faux dogmes, comme les lois sur le mariage, autre négation du neuvième commandement. Il faut choisir : ou bien les gens de 1789 avaient raison, et tout l'antique édifice social doit tomber, ou bien ils avaient tort, et c'est leur œuvre qu'il faut détruire pour *restaurer* la France. S'offre-t-il un plus sûr moyen que la monarchie traditionnelle? En 1824, comme en 1814, évidemment non.

Ses serviteurs n'ont pas, sauf exception, pensé en philosophes ces vérités nationales. Ils les ont vécues. Ils les ont agies, ou plutôt elles ont agi à travers eux. Défendre l'autel sans défendre le trône était impossible et non moins impossible de défendre le trône sans défendre l'autel, puisque le problème était de reconstruire une France, à la fois ancienne et nouvelle, où toutes les énergies de jadis fussent réveillées et réadaptées. La remettre, cette France, dans l'obédience du Décalogue, telle était la première étape. Louis XVIII, lui, avait sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, pratiqué la méthode d'expectative chère à Mazarin. « Le temps et moi, » aimait à répéter le cardinal. A regarder seulement les titres des chapitres dans

le *Charles X* de M. de La Gorce, il est visible que le nouveau règne va essayer au contraire de se passer du temps pour cette besogne. Les trois cabinets qui se succédèrent entre 1824 et 1830 ont constamment travaillé dans ce sens : rechristianiser le pays. Que signifiait d'autre cette phrase du Roi, prononcée le 22 décembre 1824 à l'inauguration de la session législative, où il parlait de satisfaire « aux intérêts sacrés de la religion » ? Que veut la loi du sacrilège présentée par Villèle dès le mois de janvier 1825 ? Rendre à Dieu la première place dans l'État. Pourquoi, en mai de cette même année, sinon dans le même esprit, cette cérémonie du sacre à laquelle Louis XVIII s'était dérobé ? « Reims, » écrit M. de La Gorce, « était le lieu fixé par une sorte d'investiture, qui, par l'intermédiaire de l'Église, faisait du Roi l'élu du ciel » et non plus, par conséquent, celui de la volonté du peuple. La loi dite de *l'indemnité des émigrés*, également en 1825, procédait du désir de *restaurer*, — toujours le même mot réparateur, — le principe de la propriété dans sa pleine vigueur. Cette loi, remarquons-le, très large et très mesurée, s'étendait à toutes les victimes des confiscations révolutionnaires. « Elle englobait, » écrit encore M. de La Gorce, « sans distinction de personnes ou d'opinions, les constitutionnels, les modérés, les girondins, les montagnards eux-mêmes, en un mot

tous ceux qui avaient été violemment dépossédés de leur propriété. » C'était déclarer illégitime cette dépossession, et reconnaître cette propriété comme intangible, ainsi que l'édicte le septième commandement. En 1826, le projet de loi sur le *droit d'aînesse* démontre que Villèle apercevait, avec tant de justesse, dans les articles du Code civil qui instituent le partage forcé, le plus redoutable outil de pulvérisation matérielle et morale. Le bien de famille n'est-il pas l'attache qui relie les générations les unes aux autres et le quatrième commandement mis en pratique? Aussi la législation révolutionnaire n'en a-t-elle pas voulu, non plus que de la liberté de l'enseignement qui implique de nouveau la permanence de la famille et le droit du père à gouverner l'éducation de l'enfant. Autour de cette liberté s'engage, à l'occasion des Jésuites, sous le cabinet Martignac, une lutte parlementaire qui finit, inutilement d'ailleurs, par un recul du pouvoir. Charles X dut signer, à contre-cœur, deux ordonnances qui enlevaient à cet ordre le droit d'enseigner. « Mes ministres, » gémissait le Roi, « m'affirment qu'ils ne peuvent se maintenir qu'en donnant, par le sacrifice des Jésuites, un gage à l'opinion publique... » Vaine concession et qui ne désarma personne. Elle n'empêcha pas Martignac de tomber sur un projet de loi électorale destiné à combattre encore la tactique révo-





lutionnaire en diminuant un peu l'excès de cette centralisation passionnément chère aux conventionnels, puis à l'Empereur. La lutte devait s'exaspérer avec le ministère qui succéda, celui du prince de Polignac, dont l'idée maîtresse était de rendre au Roi, c'est M. de La Gorce qui parle, un pouvoir supérieur « en l'appuyant sur une aristocratie non plus semblable à la frivole noblesse d'autrefois, mais faite pour conseiller le monarque avec indépendance... aristocratie à forme terrienne et qui serait un contrepoids à la féodalité industrielle que l'on voyait déjà poindre. » De là d'autres ordonnances, édictées en juillet 1830, et dont la réforme électorale était, plus encore que la répression des abus de la presse, le principal objet. On sait le reste, et comment trois jours d'une émeute mal réprimée suffirent pour jeter à bas le Roi qui venait de donner Alger à la France. Le 16 août, Charles X s'embarquait pour l'Angleterre. La Révolution allait de nouveau imposer librement au pays, qui en demeure, après cent ans, si malade, sa décevante et meurtrière idéologie.

### III

Que la lutte contre cette idéologie fût nécessaire et qu'elle dût apparaître telle à tous ceux qui dégageaient, par raisonnement ou par instinct,

la leçon de 89, nous nous en rendons mieux compte aujourd'hui que nous voyons la menace suspendue sur toute la civilisation par les héritiers des humanitaires et des réformateurs d'alors. « Le communisme, cette logique vivante de la démocratie, » écrivait Balzac au lendemain des trois glorieuses qu'il conviendrait d'appeler les trois aberrantes... Mais n'y avait-il pas une aberration d'un autre ordre dans cette guerre déclarée ainsi à une réalité irréparable? Les nations peuvent-elles se refaire des organes de santé, après certaines crises et quand elles ont un certain âge? Talleyrand disait : « La vie se passe à dire : plus tard, et à s'entendre dire : trop tard. » En fermant le livre de M. de La Gorce, c'est la question qui se pose. N'était-il pas déjà trop tard, dans les quinze années où les Bourbons régnèrent de nouveau, pour *restaurer* une France enfin délivrée des sophismes qui lui avaient infligé, qui lui infligent encore tant de misères? Comment répondre, sinon par des hypothèses? On hésite même à les hasarder, tant nous sommes tous dominés par le déterminisme historique dont les formules, pour être banalisées, n'en restent pas moins impératives : « Il faut marcher avec son temps... On ne remonte pas les courants... Ne soyons pas des hommes du passé. Regardons l'avenir... » Il semble bien que les événements



humains soient reliés les uns aux autres par une invincible fatalité, et que certains effets doivent nécessairement suivre certaines causes. Mais le déterminisme historique est, comme le déterminisme psychologique, incomplet, en ceci qu'il n'admet pas la possibilité pour l'individu de choisir sans cesse entre les séries de ces événements. Le rôle du grand homme d'État consiste précisément dans ce choix et dans le talent de provoquer telle ou telle de ces séries. Répétons indéfiniment le vieil adage : *Nemo naturæ nisi parendo imperat*. Nous devons obéir au fait, mais pour lui commander.

Un Henri IV hérite d'un royaume déchiré par le plus terrible des conflits, le plus inexpiable, entre catholiques et protestants. Écoutez l'héroïque Montluc se lamenter, à la fin de ses *Commentaires*, sur « la ruine de ce pauvre pays ». Encore vingt ans, et le petit roi de Navarre, devenu roi de France, aura réparé cette ruine et rétabli la paix. Qui prévoyait que l'anarchie du Directoire s'achèverait par le Consulat et par la renaissance d'un ordre au moins momentané? Bonaparte est venu. Durant toute la première moitié du dix-neuvième siècle, c'est au delà des Alpes et du Rhin un pululement de rivalités locales, à désespérer qu'il y ait jamais une Italie et une Allemagne. Cavour et Bismarck l'ont créée, cette unité. Ils ont, eux

aussi, corrigé le destin. Nous trompons-nous en croyant qu'un génie pareil à ceux-là eût pu mener à bien l'œuvre salubre de la Restauration? Ne condamnons donc pas l'idée directrice des acteurs impuissants de cette tragédie nationale, car c'en fut une que l'avortement de cette reprise de la monarchie séculaire. Disons que le succès était difficile autant qu'il eût été bienfaisant, et reconnaissons que ces acteurs ont été au-dessous de leur rôle. Disons qu'ils furent les serviteurs insuffisants, inefficaces, dangereux même par leur maladresse, d'une grande et juste cause.

Le Roi d'abord. Il avait certes quelques-uns des dons qui conviennent à un souverain, mais dans des temps où l'autorité n'est pas contestée. Il savait plaire, être familier en gardant son rang, trouver des mots heureux qui gagnaient les cœurs. M. de La Gorce nous l'évoque, entrant dans Paris le 27 septembre 1824, aussitôt après son avènement, et avec quelle faveur la foule accueille « ce prince à tournure étonnamment jeune pour son âge, attentif à saluer, et sollicitant les acclamations à force d'en être touché ». Il était pieux, d'une piété d'autant plus fervente qu'elle s'avivait du désir de racheter les erreurs d'une jeunesse trop libre. S'il croyait profondément à son droit de régner, il sentait non moins profondément son devoir de chef, et sur les points où la tradition héréditaire

ditaire éclairait nettement son esprit, il l'accomplissait, ce devoir, avec une conscience dont nous avons deux preuves que M. de La Gorce met en pleine lumière : jamais nos finances n'ont été mieux gérées que sous son règne, les impôts moins lourds, les dépenses mieux surveillées. C'est vraiment l'arrière-petit-fils d'Henri IV, le patron de l'économe et intègre Sully. Le pays est redevenu riche et la politique extérieure est menée, comme les finances, avec une sagesse digne du même Henri IV. Quinze années après Waterloo et à l'occasion de l'expédition d'Alger, les Anglais trouvent devant eux une France qui leur parle haut et fier. Elle a reconquis sa place en Europe. Encore une fois, Charles X y voyait très juste dans les domaines où les enseignements de la vieille monarchie dirigeaient son activité. Ces enseignements, hélas ! lui manquèrent pour résoudre les problèmes d'une politique toute nouvelle, où il aurait fallu, — et à quel degré ! — les deux qualités qui lui manquaient le plus : le sens de l'opportunité et la connaissance des hommes.

Reprenons, une par une, les mesures de défense sociale mentionnées plus haut, nous constaterons aussitôt avec quelle imprévision de leur effet immédiat sur l'opinion elles ont été prises. La loi sur le sacrilège en premier lieu. Villèle, obligé par

le Roi de la soutenir, disait avec une défiance trop justifiée : « Commençons par restaurer la religion dans les âmes. Alors seulement nous pourrions songer à l'introduire dans les institutions. » Présentée brusquement et tout au début du nouveau règne, elle produit, dans une société imbuë des préjugés voltairiens, une « impression d'anachronisme ». Cette formule si exacte est de M. de La Gorce. Anachronisme encore, la cérémonie du sacre, avec ses rites minutieux, empruntés au moyen âge et dont le symbolisme naïf paraissait déjà désuet au déclin de la monarchie. En 1825, le sentiment public y voit une menace, presque un défi, comme l'atteste l'accueil glacé que Paris fait au Roi, à son retour de Reims, le 6 juin. Quel contraste avec celui du mois de septembre ! Même apparence de défi dans l'énoncé de la loi sur l'indemnité due aux victimes des spoliations révolutionnaires. Un mot devait à tout prix être écarté, celui d'*émigrés*. On le prononce. Il suffit pour que cette tentative d'apaisement rallume tant de passions à peine éteintes. Que de sagesse dans l'aménagement de la dépense cependant ! Un délai de cinq années est stipulé pour le règlement. Ce laps de temps et la modération de la somme demandée, six cents millions, ne peuvent pas surcharger le Trésor. Une autre légende s'établit, qui dure toujours, et cela simplement à cause du



mot : celle du « milliard des émigrés ». Pareillement, la loi du droit d'aînesse, en 1826, fut considérée comme une provocation. L'énoncé avait de nouveau suffi. « Ce que l'on veut », répètent aussitôt les adversaires, « c'est la maison pour l'aîné, le cloître pour le cadet. » Leur mauvaise foi apparaît pour quiconque relit aujourd'hui le texte du projet. La loi n'était pas impérative. « Tout père de famille », écrit M. de La Gorce, « pouvait en paralyser l'effet, en déclarant par acte testamentaire qu'il entendait soumettre sa succession aux règles du partage égal. » A quoi bon donc évoquer dans les mots un des souvenirs les plus détestés de l'ancien régime, pour ne pas même en recueillir le bénéfice?

Qui dit sens de l'opportunité dit sens du réel. Charles X ne voit pas les hommes tels qu'ils sont, qu'il s'agisse d'individus ou de collectivités. Les deux exemples les plus significatifs sont, à la fin du règne, le choix du prince de Polignac d'abord comme premier ministre, puis, lors des ordonnances de juillet 1830, l'impréparation des moyens de répression, en cas d'émeute. La valeur de Polignac était grande. Il était austère. Il aimait le travail. A Londres il avait réussi comme ambassadeur. M. de La Gorce en donne une raison judiciaire : « Il arrivait souvent que ces grands seigneurs portaient en eux, par une sorte de voca-

tion, un sens avisé de l'intérêt national. » En cela il ressemblait au Roi. Mais, comme le Roi, il ignorait la France intérieure. Louis XVIII, qui possédait, lui, une vision très nette des personnes, de leur « tirant d'eau », pour reprendre une pittoresque métaphore de Napoléon, l'avait nommé à la pairie, en se gardant bien de l'employer. Lui confier la direction des affaires, au moment où se préparait un conflit décisif entre l'autorité du monarque et les factions hostiles, c'était courir au désastre, et plus certainement encore en n'organisant rien pour s'assurer dans ce conflit des forces suffisantes. L'irréalisme de Charles X et de son ministre apparaît là, sous une lumière effarante. On croit rêver quand on lit que, le 26 juillet 1830, par souci de garder secrètes les ordonnances avant leur promulgation, Polignac ne prévient pas le sous-secrétaire à la Guerre, qu'il avertit le préfet de police, Mangin, la veille seulement et sans lui donner d'instructions précises. Marmont, alors de service, et qui devait avoir sous ses ordres la garnison de Paris, ignore tout. Il ne connaît le texte des ordonnances que dans l'après-midi du 26, par Arago, dans une séance de l'Académie des Sciences dont ils étaient membres tous deux. Plus tard, quand on interrogea Polignac sur les mesures qu'il avait prises pour l'exécution desdites ordonnances, il répondit :



« Mais aucune. Je ne prévoyais pas de résistance. »

Pour ma part, je n'ai pu lire cette candide réponse dans le livre de M. de La Gorce sans que s'évoquât dans ma mémoire une parole de Bismarck, féroce jusqu'à en être sinistre. Mais elle montre le coup d'œil de l'homme d'État en attente d'une sédition. C'était à Versailles, en janvier 1871. Il discutait l'armistice avec Jules Favre. Celui-ci, devant des exigences si dures, s'écria :

— « Mais, monsieur le comte, si je rentre à Paris avec ces conditions-là, c'est l'émeute. »

— « Une émeute? » dit l'autre... « Dépêchez-vous donc d'en provoquer une, pendant que vous avez une armée pour la réprimer. »

Certes, entre Polignac, ce généreux Français qui ne conçoit même pas l'idée de faire verser le sang du peuple, et l'implacable Prussien, la différence de noblesse morale est grande. Mais Polignac a perdu la monarchie, et Bismarck a forgé l'unité allemande. Faut-il donc donner raison à Machiavel? Non, mais reconnaître qu'entre la brutalité professée cyniquement par le Chancelier de fer et l'abandon de Charles X et de son ministre, il y a place pour l'énergie intelligente qui discerne avec lucidité les conditions d'un acte politique et qui sait les vouloir.

## IV

Pour qui les examine aujourd'hui dans leur détail, ces ordonnances catastrophiques semblent aussi anodines que maladroites et la tranquillité de Polignac étonne moins. Elles édictaient la dissolution d'une Chambre nouvellement élue, mais qui n'ayant été ni réunie, ni constituée, ne pouvait pas intéresser beaucoup le pays. Elles réformaient la loi électorale sur deux points qui devaient, eux aussi, laisser la nation bien indifférente. Que le cens, maintenu à trois cents francs, dût se calculer en ne tenant compte que de l'impôt foncier ou de l'impôt mobilier, et non de l'impôt des patentes, que les électeurs des collèges d'arrondissement descendissent au rang d'électeurs du premier degré et n'exerçassent plus qu'un droit de présentation, qu'importait à « l'homme de la rue », et pouvait-il même comprendre ces chinoiseries? Que lui importait également la modification imposée au régime des journaux, et qu'ils ne pussent désormais paraître que munis d'une autorisation administrative? Mais c'était toucher aux intérêts de la presse, et le funeste mouvement partit d'elle.



C'est le cas de citer une autre parole de Bismarck, très sage, celle-là. Comme il venait de combattre au Reichstag une mesure qui paraissait équitable au Roi et que celui-ci l'interrogeait sur ses motifs, il répondit :

— « Elle aurait été exploitée par des agitateurs, et souvenez-vous, Sire, que la Révolution est toujours latente dans le peuple. »

Elle l'était, en effet, dans le peuple de Paris, et les journalistes vont la déchaîner. Depuis 1814, ils sont, pour la Restauration, les ennemis masqués ou déclarés, et les combattants les plus actifs dans cette guerre religieuse qui se poursuit par-dessous et à travers chaque incident politique. Il y a même des instants, ainsi dans cette fin du mois de juillet 1830, où toutes les affaires publiques sont subordonnées au résultat du duel engagé entre la monarchie traditionnelle et cette presse, pouvoir tout nouveau, dont « aucune expérience », dit M. de La Gorce, « n'a encore révélé les erreurs, les artifices, les exagérations ». Vingt causes ont contribué à la créer, cette force inattendue. Une explosion de la parole devait suivre le long silence de l'Empire. Les discussions d'idées recommencent, maintenant qu'a disparu le Maître qui les empêchait, en vertu de sa maxime favorite : « Qui peut tout dire arrive à tout faire. » Elles sont favorisées par l'importance donnée à l'élection. Qui vote discute,

et les journaux ne sont que cette discussion imprimée, ajoutons travaillée, et presque aussitôt dans un sens d'opposition. Le recrutement du personnel journalistique va nous expliquer pourquoi. M. de La Gorce nous la montre à l'œuvre, cette presse opposante, et comment elle recueille, en les envenimant, les rancunes ou les défiances qui font plaie dans l'opinion, son art d'exploiter par exemple les inquiétudes, toujours à vif, des acquéreurs de biens nationaux et les susceptibilités bourgeoises, sa persistance à signaler le monde fermé de la cour comme le dernier bastion des privilèges. Dans l'armée, elle s'attache à exaspérer les vieux officiers de l'Empire contre les officiers royalistes, la Ligne contre la Garde ; et surtout et toujours, en particulier depuis que règne Charles X, elle s'acharne à dresser le voltairianisme contre la congrégation et à dénoncer les Jésuites, avec quelle perfidie, quelques chiffres en font foi. En 1828, ces religieux ne dépassaient pas en France le nombre de 458. Ils avaient en tout deux résidences : une à Paris, l'autre à Laval, et deux noviciats : celui de Montrouge et celui d'Avignon. Ils dirigeaient huit petits séminaires et collèges, avec une population scolaire qui n'atteignait pas trois mille élèves. Écoutez maintenant les journalistes flétrir les ténébreuses intrigues de « l'ancre de Montrouge » et parler



de l'invasion des hommes noirs sur le ton de Béranger :

Hommes noirs, d'où sortez-vous?  
Nous sortons de dessous terre,  
Moitié renards et moitié loups.  
Notre règne est un mystère.

Les renards et les loups, ce sont ces prétendus défenseurs de la liberté, de l'égalité, de la tolérance, de la raison, qui poursuivent dans ces campagnes un seul but : atteindre le Trône à travers l'Autel. Comme je l'ai dit, leur recrutement explique l'esprit qui les anime.

Nous possédons là-dessus un document de première main : la peinture que Balzac nous a laissée de cette presse d'avant 1830, dans ses *Illusions perdues*. La majorité se compose d'écrivains pauvres et désabusés, un Blondet, un Lousteau, un Rubempré, un Félicien Vernou, un Claude Vignon, qui ont de la verve, de l'esprit, du courage même sur le terrain, mais leurs besoins de viveurs parisiens les mettent aux mains d'hommes d'affaires véreux comme un Finot, ou de politiciens roués comme un des Lupeaux. Les meilleurs d'entre eux sont des théoriciens sans expérience que l'ardeur de la polémique entraîne au fanatisme. Pour d'autres, arrivistes sans scrupules, l'opposition est un moyen de hâter leur fortune, soit plus tard dans un ralliement habile, soit à la faveur d'un nouveau

bouleversement où toutes les places seront à prendre. Écoutez-les, causant à souper, et les propos que leur prête Balzac, évidemment d'après des souvenirs très récents. Le roman est de 1835. « Ah ! » s'écrie Finot ébloui du feu de paradoxes tiré par ses rédacteurs, « le pouvoir du journal n'est qu'à son aurore. Le journalisme est dans l'enfance. Il grandira. Tout, dans dix ans, sera soumis à la publicité. La pensée éclairera tout, Elle... » — « Elle flétrira tout, » dit Blondel. — « Elle fera des rois, » dit Lousteau. — « Elle défera des monarchies, » dit un diplomate étranger qui assiste à cet entretien. — « Aussi », dit Blondet, « si la presse n'existait pas, il ne faudrait pas l'inventer. Mais la voilà, nous en vivons. » — « Vous en mourrez, » dit le diplomate. « Vous êtes un peuple trop spirituel pour permettre à un gouvernement quelconque de se développer. » — « Les journaux sont un mal, » dit Claude Vignon, « on pouvait utiliser ce mal. Le gouvernement veut le combattre. Une lutte s'ensuivra. Qui succombera ? Voilà la question. » — « Le gouvernement ! » dit Blondet, « je me tue à le crier. En France, l'esprit est plus fort que tout, et les journaux ont, de plus que l'esprit de tous les hommes spirituels, l'hypocrisie de Tartuffe. » — « Blondet a raison, » dit Claude Vignon, « le journal, au lieu d'être un sacerdoce, est devenu un moyen pour

les partis ; de moyen, il s'est fait commerce, et, comme tous les commerces, il est sans foi ni loi... »

Je n'ai pu résister à transcrire cette citation, dont l'accent de vérité fait frémir, quand on pense que ces gens de plume, presque tous sans vraies études, sans milieu, sans métier, ont été les destructeurs de cette monarchie traditionnelle qui venait de nous donner Alger. Un d'eux écrivait, et c'était leur avis à tous, à propos de cette expédition d'Afrique : « L'affaire est une des plus sottes que le gouvernement ait encore imaginée. » Où donc des Français, qui jugent ainsi l'admirable geste par lequel la monarchie amorçait notre empire africain, auraient-ils appris ce que représente pour un pays cet incomparable organe de durée, une famille royale héréditaire ? Aussi vont-ils, menacés dans leur commerce, — Balzac n'a que trop raison — l'abattre sans remords. Il faut suivre avec M. de La Gorce le progrès de cette insurrection de juillet 1830, depuis la journée du 26 où les journalistes se rassemblent dans les bureaux du *National* pour lancer un manifeste qui sera le signal de l'émeute. C'est Thiers, le futur réprimeur de la Commune, qui le rédige. — Quelle ironie ! — Les ordonnances étaient promulguées, Paris était calme. Le 27, le manifeste est affiché sur les murs. Dans la nuit du 27 au 28, le mouvement se déclenche. Les troupes ont rega-

gné leurs casernes. Les réverbères sont brisés dans les rues où les patrouilles s'égarèrent pendant que les recrues du désordre s'amassent et s'organisent, M. de La Gorce les énumère : anciens soldats de l'Empire en qui se réveille la haine contre les Bourbons, ouvriers de l'imprimerie et du livre menacés, croient-ils, de perdre leur travail, demi-intellectuels descendus du Quartier latin, gardes nationaux qui conservent une rancune à l'autorité qui les a dissous. Des barricades sont construites. Les faubourgs s'agitent. Des bandes se forment. Des mots d'ordre lancés par la presse anticléricale elles passent aux actes. Elles se portent à l'archevêché, chez les missionnaires du Mont-Valérien. Le noviciat de Montrouge est assailli. Les soldats n'ont ni vivres, ni munitions. C'est tout juste s'ils ne fraternisent pas avec le peuple. La ville, en trois jours, est à l'émeute. Le Roi quitte Saint-Cloud pour Rambouillet d'où il partira pour l'exil. La Restauration est vaincue.

## V

Qu'ajouter au récit d'une défaite qui justifie à la fois et condamne le règne du malheureux Charles X? Elle le justifie, en montrant combien ce prince y voyait juste, quand il considérait qu'il



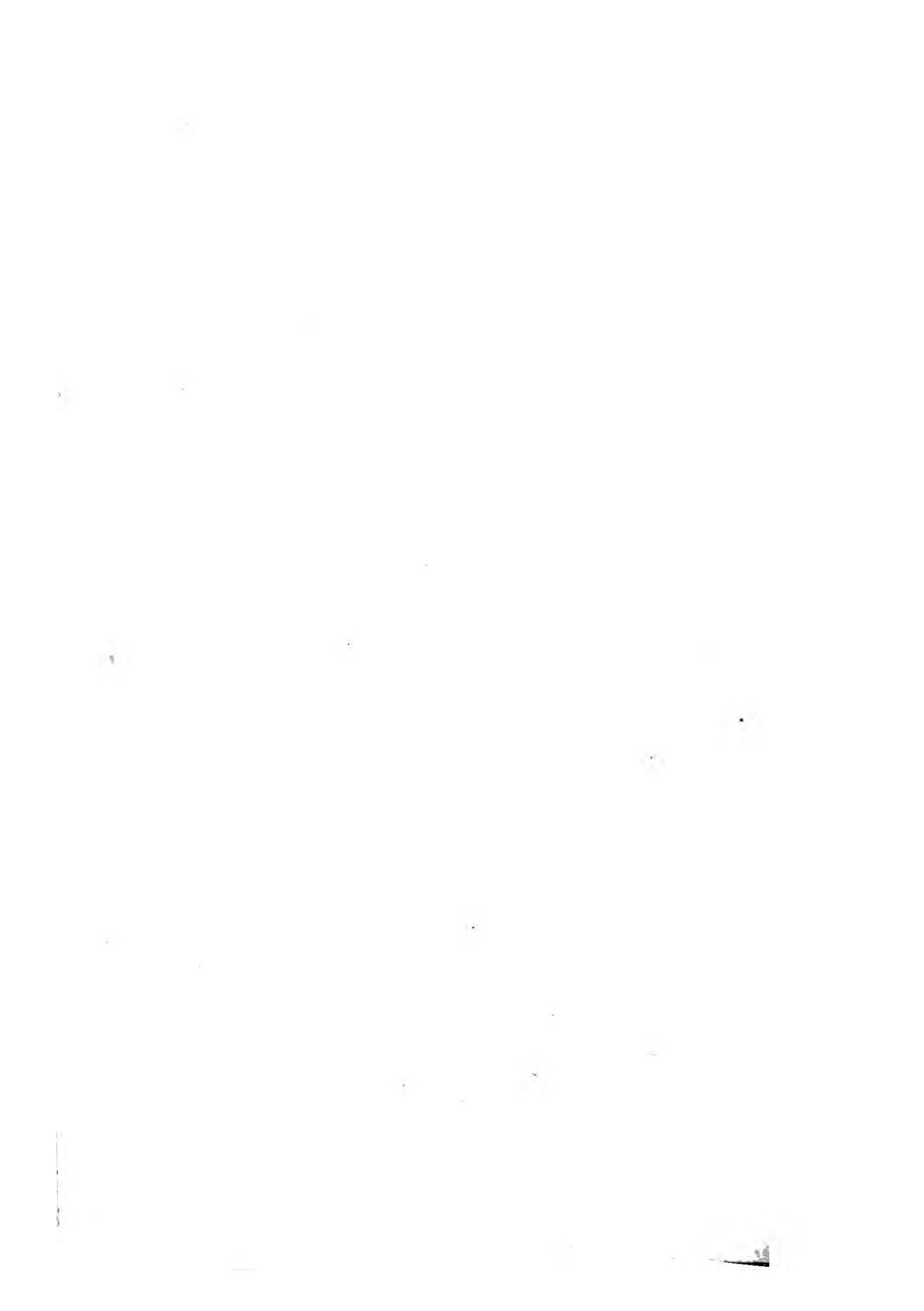


y avait urgence à guérir la France de la maladie héritée du dangereux dix-huitième siècle. Combien le poison restait virulent, la rapidité de l'événement et son prétexte, si disproportionné, ne le prouvent que trop. Mais cette réussite si rapide condamne en même temps l'imprévoyant chef d'État, qui n'a su ni la prévoir quand il prenait la plus inefficace et la plus imprudente des décisions ni l'empêcher. Dans une page finale d'une haute impartialité, M. de La Gorce n'a pas tort de lui reprocher « tant de mesures malavisées, revêtues des formes les plus voyantes, pour finir par une mémorable sottise. » Mais de ce que l'on défend mal une cause, il ne s'ensuit pas que l'on ait tort de la défendre et qu'elle ne soit pas la vérité. C'est toute l'histoire de cette fin de la monarchie traditionnelle : la vérité politique et sociale mal défendue. M. de La Gorce a raison de répéter, en y insistant, que le regard de Charles X, tout embrumé de ténèbres quand il ne se fixait que sur la France, s'éclairait de sagaces lumières, quand il s'étendait au dehors. Il disait trop : mes armées, mes vaisseaux, mes finances, mais il employa où il fallait l'argent, les marins, les soldats... S'il connaissait mal ses sujets, il les servit bien. Il n'eut que des ministres probes comme lui. Quand il tomba du trône, il était pauvre et il laissait une France riche. Il mérite que nous lui gardions un

respect profond pour le bienfait que le pays a reçu de lui et que son historien résume dans l'éloquente phrase qui termine son beau livre : « Dieu, au moment de précipiter la monarchie, l'illumina d'une dernière victoire et sur cette terre d'Afrique, où nous devons recueillir tant de gloire au prix de tant de sacrifices, nos premières étapes s'accomplissent sous les plis du drapeau blanc. » Comment ne pas plaindre le vieux Roi en songeant à cette journée du 11 juillet 1830, moins de trois semaines avant le désastre final? Il se rendait triomphant à Notre-Dame pour le *Te Deum* de la victoire africaine, et il devait en revenir au milieu du silence irrité de la foule! Réparons cette triste ingratitude en saluant d'un merci pieux, à l'approche du centenaire de cette victoire, sa mélancolique et lointaine image.

1928.





## V

### PHILIPPE II ET SAINTE THÉRÈSE (I)

Il y a, dans le livre que M. Louis Bertrand vient de consacrer à sainte Thérèse, deux études, très distinctes par leur objet, mais cependant complémentaires l'une de l'autre, et cela même est un des enseignements de ce remarquable travail. Une de ces études, purement historique, porte sur l'Espagne de la première moitié du seizième siècle ; l'autre, relative aux phénomènes mentaux dont la Sainte d'Avila fut le théâtre, pose un problème de psychologie religieuse. Une phrase de William James, mise comme épigraphe, en indique la portée : « Il s'agit de savoir si les états mystiques ne seraient pas des fenêtres ouvertes sur un monde nouveau. » L'une et l'autre de ces études suscitent bien des réflexions. On en trouvera ici quelques-unes.

(I) A propos de la *Sainte Thérèse* de M. Louis BERTRAND.

## I

Et d'abord sur cette Espagne de sainte Thérèse et de Philippe II, — elle était née en 1515 et le roi en 1527, — M. Bertrand nous apporte une vue aussi nouvelle que forte. On le sait : son observation, depuis des années, se concentre autour du grand lac méditerranéen, dont il considère le rivage comme le champ de bataille de la civilisation gréco-latine, autant dire pour lui de la civilisation tout court, contre les forces barbares. Il met, au premier rang de ces forces, l'Islam et sa poussée envahissante, arrêtée par la France à la bataille de Poitiers en 732, et c'est seulement en 1492 que la prise de Grenade rejette les Maures en Afrique ! Si l'on se rappelle que la bataille de Lépante est de 1571 et que don Juan d'Autriche, le fils naturel de Charles Quint, y commandait, on se rend compte du rôle joué par l'Espagne dans cette croisade. Elle était la place d'armes de l'Église contre l'invasion musulmane. Elle l'était pareillement contre une autre invasion, venue du Nord, celle du Luthéranisme. Là encore, les dates emportent avec elles une évidence : c'est en 1550 que la bulle *Regimini militantes Ecclesie* reconnaissait l'existence de la Compagnie de Jésus, fondée

par un Espagnol. Dans quel but? Celui de recruter une milice au pape contre l'hérésie nouvelle. Et la Confession d'Augsbourg est de 1530.

De cette double mission de l'Espagne, à ce moment de son histoire, le Roi et la Sainte eurent tous les deux conscience, chacun dans son domaine propre et pour le même motif, celui d'une foi profonde, absolue, qui se manifesta chez elle par cette réforme du Carmel, à la fois si passionnée et si patiente, chez lui par une politique dont il reste à se demander si elle n'a pas sauvé le catholicisme. Sachons gré à M. Louis Bertrand de nous montrer cette tragique et haute figure de prince sous son jour véritable, dans la pleine lumière de sa piété. « Il fut », nous dit-il, « un moine couronné ». Il nous le décrit, arrivant dans la petite chapelle des Hiéronimites de l'Escorial, suivi de quatre ou cinq cavaliers, entendant la messe, assis sur un banc à trois pieds fait d'un tronc d'arbre, et, raconte un témoin, avec des larmes dans les yeux, « si grandes étaient sa piété et sa tendresse d'âme, à quoi se mêlait une joie de se voir dans une telle pauvreté » ! Que nous voici loin du Philippe II fanatiquement évoquée dans un poème de la *Légendes des Siècles* : la *Rose de l'Infante*, qui peut être donné comme un modèle typique des génialités et des insuffisances de l'art de Victor Hugo ! Deux tableaux achevés : l'un exquis, l'infante respirant

sa rose, l'autre magnifique, celui de l'*Armada* en marche sur la mer, encadrent un portrait dont l'inexactitude déclamatoire touche à la déraison.

...Philippe deux était une chose terrible.  
Iblis, dans le Coran, et Caïn, dans la Bible,  
Sont à peine moins noirs qu'en son Escorial,  
Ce royal spectre, fils du spectre impérial...  
Philippe deux était le Mal tenant le Glaive.

Et plus loin :

C'était Satan régnant au nom de Jésus-Christ.

Ouvrez maintenant la *Sainte Thérèse* et lisez ces lignes empruntées au Père Siguenza : « Il advint, ce fut la vigile de saint Pierre, que les pères installèrent une clochette pour s'appeler mutuellement. Le Roi, qui était descendu dans le pauvre logis du curé, entendit la cloche et demanda à Miguel de Antona, homme de plaisir qu'il avait avec lui, où était cette clochette. Il répondit que c'était au couvent et qu'on sonnait matines. Immédiatement le roi s'y rendit, suivi seulement de cet homme. Il entra à la chapelle, fit sa prière et trouva, assis sur une banquette, un laboureur qui s'y était assis. Le roi, très modestement, s'assit sur la banquette, à la place qui restait, et lui et le laboureur restèrent ainsi un moment l'un à côté de l'autre. » Je n'ai pu résister au plaisir de transcrire ce témoignage, en éprouvant, une fois de plus,

un poignant regret que l'erreur politique ait sans cesse égaré et parfois dégradé l'auteur de la *Légende des Siècles*. Quelle peinture il eût pu nous faire de ce Roi assis à côté de ce paysan, et tous deux réunis dans la seule égalité qui soit vraie, celle de la prière ! Mais la haine qui s'acharne contre la mémoire de Philippe II a sa lucidité. Cette défense contre le luthéranisme était déjà une défense, à l'insu du prince, contre la Révolution, qu'il ne prévoyait pas, et que démêlait son contemporain de par delà les Pyrénées, Blaise de Montluc. Ce dur soldat, mais si perspicace, a justifié l'énergie de sa répression des huguenots en Guyenne par des raisons qui prouvent qu'il apercevait distinctement où menaient les idées issues de Luther et de Calvin. « Les ministres », écrivait-il, au livre cinquième de ses *Commentaires*, « prêchaient publiquement aux gens du peuple que s'ils se mettaient de leur religion, ils ne paieraient aucun devoir aux gentilshommes, ni, au Roi, aucune taille que ce qui leur serait ordonné par eux. Autres prêchaient que les Rois ne pouvaient avoir aucune puissance que celle qui plairait aux peuples ; autres que la noblesse n'était rien plus qu'eux... et que si leurs prédécesseurs avaient été sots et bêtes, ils n'en voulaient point être ». Et ailleurs : « Quel Roi ? Nous sommes les rois. Celui-là que vous dites est un petit reyot de m... Nous lui donnerons des



verges et lui donnerons métier pour lui apprendre à gagner sa vie comme les autres. » De telles phrases, prononcées en 1562, ont déjà l'accent jacobin. Elles présagent, à deux cents ans de distance, l'échafaud du 21 janvier où devait monter Louis XVI, le descendant direct, — l'histoire a de ces rencontres tragiques — par sa bisaïeule Anne d'Autriche, de ce Philippe II dont Hugo disait encore :

C'est un être effrayant qui semble ne rien voir.

Ce que voyait cet ascète couronné, c'était la redoutable menace suspendue sur l'ordre religieux qui, pour lui, se confondait avec l'ordre social. La suite des événements a trop montré qu'il n'avait pas tort.

## II

Ici se manifeste l'accord entre l'action du Roi et celle de la Sainte que je signalais tout à l'heure. L'un et l'autre comprennent que la défense de cet ordre religieux doit commencer par l'intérieur des âmes. M. Louis Bertrand nous montre le Philippe II qui, tout à l'heure, méditera des expéditions comme celle de l'*Armada*, suivant le détail de l'office dans son monastère de San Lorenzo, et l'interrompant pour faire remarquer au prieur

que l'on a omis un verset, tant il considère comme essentielle la stricte obéissance au règlement : « Une âme environnée de son règlement », disait M. Tronson, le pieux successeur de M. Olier, « est cette vigne du bon père de famille de laquelle il est écrit : *sepem circumdedit ei* », et saint Augustin : « *Magnus vis fieri? A minimis incipe. — Tu veux faire de grandes choses? Commence par les petites.* » Quand sainte Thérèse se décide à fonder le couvent de Saint-Joseph d'Avila, qui trouve-t-elle pour la soutenir dans son effort de réforme du Carmel? Le Père Rubeo, venu en Espagne sur la demande que Philippe II, désireux, lui aussi, de restaurer la discipline dans les innombrables monastères de son royaume, avait adressée au pape. Le bref de Pie V, autorisant ce voyage, est daté du 24 février 1566. Le Père Rubeo arrive à Madrid au mois d'août. Presque aussitôt il entre en communication avec la prieure de Saint-Joseph et, de leur accord, naît cette œuvre des fondations, impossible sans cet appui. « Attends un peu, ma fille, tu verras de grandes choses. » Ces paroles, entendues par la sainte, au cours d'une de ses oraisons, vont se réaliser.

Mais qui était-elle, cette réformatrice, pour concevoir de tels projets, et d'où venait-elle? C'est en 1562 qu'un bref de la Pénitencerie avait autorisé l'établissement, dans Avila ou hors de ses

murs, d'une maison de religieuses Carmélites organisée suivant la règle primitive. La fondatrice avait, toujours dans une de ses oraisons, reçu un encouragement d'en haut qu'elle rapporte ainsi : « Un jour, au moment où je venais de communier, le divin Maître m'ordonna de travailler de toutes mes forces à l'accomplissement de cette œuvre. Il m'assura que si je fondais un monastère, il y serait très bien servi. Et il ajouta : Si les ordres religieux ont perdu leur ferveur primitive, ils me rendent encore cependant de grands services. *Que deviendrait le monde, s'il n'y avait plus de religieux?...* » J'ai souligné ces mots parce qu'ils résumement la pensée directrice de la Sainte. Elle compte alors un peu plus de quarante ans, étant née en 1515, dans cet Avila, dont elle devait rendre le nom célèbre comme saint Ignace celui du château de Loyola. Ses ancêtres paternels avaient quitté Tolède, pour cette petite ville belliqueuse et triste, intensément catholique, habitée par des gens rudes, enfermés dans les traditions ancestrales, oscillant sans cesse entre l'ascétisme du fervent catholique et l'avidité du propriétaire difficile. Avec cela, un goût de certaines élégances fastueuses, dont un portrait du Greco, qu'on voit au musée de Madrid, donne bien l'impression. Une page de M. Louis Bertrand nous évoque, avec un coloris égal à celui du peintre, « ce long visage

à moustache et à barbe en pointe, avec des yeux creusés par la méditation et chargés d'une crainte pieuse. » Le pourpoint de velours noir est comme éclairé par des manchettes et par une fraise en fine toile de Hollande. Une des mains, effilée et blanche, caresse le pommeau ciselé d'une épée. L'autre est posée contre la poitrine de ce jeune seigneur, dont les prunelles vagues et profondes nous disent (je cite de nouveau M. Bertrand) : « Ce cœur est à Dieu et à celle à qui j'ai donné ma foi. Je suis catholique et Castillan. A ce double titre, j'appartiens à la première aristocratie du monde. Craignez Dieu et imitez-moi, si vous pouvez. »

Le père de sainte Thérèse, Alonzo Sanchez de Cepeda, ressemblait-il physiquement à cet hidalgo ? A coup sûr, sa fille a hérité de lui, comme ses onze frères et sœurs, — car Alonzo eut douze enfants, — ces deux traits si caractéristiques de l'Espagne d'alors : une piété passionnée — à son lit de mort il exprimait le regret de ne s'être pas fait moine — et ce goût de l'héroïsme aventureux, dont le soldat de Lépante nous a laissé le symbole, plus pathétique encore qu'ironique, dans son don Quichotte. Une anecdote de l'enfance de Thérèse révèle ce donquichottisme. Elle n'a pas dix ans. Elle a lu la vie des saints. Elle y a vu que les martyrs entrent après leur mort dans une gloire qui durera pour toujours. « Pour toujours ! Toujours !

Toujours ! » répète-t-elle avec fascination. L'idée la saisit d'aller au pays des Maures, « en mendiant pour l'amour de Dieu, et que, là-bas, on me coupât la tête ». Et la voici qui endoctrine son frère préféré, de quatre ans plus âgé qu'elle, et tous deux de s'échapper de la demeure paternelle, la vieille maison austèrement fermée entre deux églises. Ils vont vers les hautes montagnes, au delà desquelles Thérèse montre à son frère la palme désirée et le Paradis. Un de leurs oncles les rencontre en route et les ramène au logis, « C'est la petite qui m'a entraîné », dit le frère à leurs parents qui les tacent. M. Bertrand signale, avec bien de la justesse, dans cette équipée, toute une préfiguration de l'existence de la sainte : l'instinct apostolique éveillé dès les premières lectures, le goût pour la pauvreté évangélique qui soulèvera des colères, plus tard, contre sa réforme : « Demander l'aumône pour l'amour de Dieu », et ce sens pratique qui la fait montrer le chemin à son frère plus âgé, avec une autorité irrésistible : « C'est là qu'il faut aller, pas ailleurs, et par cette route. » Et c'est aussi l'aventure. Avais-je tort de rappeler l'hidalgo chimérique de Cervantes ? D'ailleurs, dans sa quinzième année, la future réformatrice du Carmel n'a-t-elle pas composé elle-même un livre de chevalerie, à la suite duquel son père la fit, épouvanté de sa précocité, entrer comme pension-

naire au couvent des Augustines de Notre-Dame de Grâce? Elle-même raconte qu'elle avait pris goût à la parure. « Je prenais grand soin de mes mains et de mes cheveux », dit-elle, « j'avois recours aux parfums et à toutes les vanités que je pouvais me procurer. » Elle avoue encore que son intimité avec ses cousins, qui fréquentaient leur maison, n'était pas sans danger. « Ce qui me sauva », écrit-elle aussi, « ce fut la crainte de Dieu, et, je dois le dire, la crainte, plus grande encore, d'altérer mon honneur. »

Ici, à nouveau, se vérifie le diagnostic porté par Cervantes sur la mentalité de son personnage et, à son propos, des chimériques de son type. La passion de ce lecteur de romans chevaleresques pour sa Dulcinée révèle à la fois la pureté de ses sentiments, ce respect de son propre honneur, — comme Thérèse, — et le goût de se complaire dans une sentimentalité imaginative... Nous en sourions avec le romancier, lequel a pris soin de pousser le portrait jusqu'à la caricature. Mais, pour une jeune fille d'une piété déjà si fervente, ce goût de se complaire, en pensée, dans des rêveries romanesques, apparaît aussitôt comme une infidélité à Dieu. Les pages les plus pénétrantes de l'ouvrage de M. Bertrand sont celles qu'il a intitulées *la Conversion*. Formule bien étrange, semble-t-il, quand il s'agit d'une âme qui n'a connu du monde que des milieux

de haute dévotion, dans la maison familiale d'abord, puis chez les Augustines où elle a fini son éducation, enfin dans ce couvent de l'*Incarnation*, où elle prononçait, le 3 novembre 1537 — à vingt-deux ans — ses vœux solennels de Carmélite. La règle y était assez relâchée pour qu'il y eût lieu de douter, à ce moment même, qu'elle pût réaliser, dans une telle ambiance, la vie monastique telle que sa piété la concevait. Toujours est-il qu'une lutte commença aussitôt pour elle entre les exigences de cette piété et cet attrait pour le monde et pour les créatures dans lesquels ses scrupules lui montraient un appel de la concupiscence. On se rappelle l'éloquente dénonciation que fait Pascal de cette misère dans son commentaire sur le passage de saint Jean : Tout ce qui est au monde est concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux ou orgueil de la vie. « Malheureuse la terre de malédiction », s'écrie Pascal, « que ces trois fleuves embrasent plutôt qu'ils ne l'arrosent. » Saint Jean, lui, ajoute simplement : « Et le monde passe et sa concupiscence, mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure pour l'éternité. » Le « pour toujours », cet appel sorti de son cœur d'enfant, Thérèse en retrouvait l'écho dans le verset de l'apôtre. Et cependant ce monde qui passe l'attire. Elle qualifie cet attrait, on s'en souvient, d'infidélité. Elle se le reproche avec des remords

si aigus qu'elle en est sans cesse malade, et cette lutte dure des années, jusqu'au jour où elle fut le théâtre d'un phénomène qu'elle a décrit elle-même en ces termes : « Étant en oraison, je vis, ou plutôt, car je ne vis rien des yeux du corps ni des yeux de l'âme, je sentis près de moi Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Cela se passait le 29 juin, jour de la fête de saint Pierre, et quelques mois plus tard, le 25 janvier, jour de la fête de la conversion de saint Paul, une seconde vision lui montra le Sauveur, dit-elle, « dans toute sa très sainte humanité », avec une telle force de présence qu'elle en demeura dans l'épouvante. N'était-ce pas une illusion morbide, où l'ange de l'orgueil et du mensonge venait l'aveugler ? Mais non. Les visions se font bientôt si fréquentes qu'elle est délivrée de cette crainte. « Notre-Seigneur », c'est toujours elle qui parle, « m'apparaissait presque toujours tel qu'il était après sa résurrection ; quelquefois pour m'encourager, lorsque j'étais affligée, éprouvée, il me montrait ses plaies. Il m'est aussi apparu crucifié. Je l'ai vu portant sa croix, mais toujours son corps était glorié. » Il lui parle aussi, et c'est pour lui obéir qu'en 1560, c'est-à-dire vingt-deux ans après son entrée à l'*Incarnation*, elle fait, avec quelques compagnes, le vœu de fonder un couvent où la règle primitive de l'ordre soit appliquée dans sa pleine rigueur. On sait le reste et comment le mo-



nastère de Saint-Joseph, une fois créé, à travers combien de difficultés, toute la réformation du Carmel a suivi.

Le problème dont je parlais, en commençant cette note, se pose aussitôt. Ce n'est rien de moins, M. Louis Bertrand l'indique nettement dans sa préface, que celui du surnaturel. Quelle valeur convient-il d'accorder à cette vie mystique de sainte Thérèse, à ses extases, à ses visions et aux révélations qu'elle affirme avoir reçues? Que sa bonne foi ne puisse être suspectée, la chose ne fait pas doute. Une indiscutable sincérité émane de toute sa personne. Ses austérités en sont la preuve et l'accent même de ses confessions. Il reste à savoir si nous sommes là en présence d'accidents mentaux d'un caractère morbide, ou bien si la Sainte a été, comme elle le croyait, favorisée par une entrée en contact avec un monde supérieur au nôtre ; en un mot, si cette présence perceptible du Sauveur est un fait réel ou une hallucination. Quelles données avons-nous pour répondre à cette question?

Une seule, mais elle est, à mon sens, — comme à celui de M. Bertrand, — décisive. Je l'appellerai, faute d'un meilleur terme, la faculté d'adaptation de cette visionnaire à la réalité la plus objective, et en même temps la plus humble. J'ai devant les yeux une carte d'Espagne où sont marqués, avec

les dates, les endroits de ses fondations. Ils se distribuent sur toute la péninsule. La sainte a dû, pour les établir, aller tour à tour à Burgos, à Séville, de Salamanque à Grenade, de Valladolid à Caravaca. Ces randonnées l'ont conduite de long des routes, indiquées aussi sur cette carte, et qui traversent ces rudes montagnes : la Sierra de Guaderama, la chaîne de Tolède, la Sierra Morena, la Nevada. Que l'on se représente les chemins d'alors, et non seulement les fatigues à subir, mais les humbles et dures corvées d'ordre matériel que supposent de pareils voyages. Il a fallu à la voyageuse une énergie, dans l'ordre pratique, égale à celle qu'elle a dû déployer, dans un ordre plus élevé, pour mettre sur pied les dix-huit monastères ainsi créés en quelques années à travers les Castilles et l'Andalousie. M. Louis Bertrand nous la montre occupée à des démarches continuelles auprès des autorités séculières et ecclésiastiques, déjouant les intrigues multipliées autour d'elle, recrutant ses adeptes et les installant. Aujourd'hui, elle dresse, avec les architectes, les plans des bâtiments à construire. Demain, elle doit s'occuper du ravitaillement, et dans le plus petit détail. Il faut, insiste-t-il, qu'elle assure la nourriture de ses monastères, et la voilà qui surveille les arrivages de riz, de légumes ou de poisson, les muletiers, charretiers et messagers, qui font la navette entre

ses divers couvents. La question du charroi prend une importance capitale dans ses lettres. Que ces projets de réformation, d'une spiritualité si haute, s'accompagnent de ce bruit de charrettes, de galères et de tartanes, quel contraste, et dont il importe de bien comprendre la signification ! Cette grande mystique est une organisatrice aussi lucide, aussi réfléchie que volontaire. Elle possède au suprême degré ce don si rare de voir les choses comme elles sont. C'est la définition même du simple bon sens.

Convient-il donc de distinguer en elle deux natures et d'admettre cette cloison étanche entre sa vie religieuse et son activité pratique, imaginée par M. Taine après M. Renan, à l'occasion de M. Le Hir, le savant professeur d'hébreu chez qui la foi intacte coïncidait avec le plus judicieux esprit critique ? Cette dualité est une de ces hypothèses qui n'expliquent rien, le problème résidant précisément dans cette juxtaposition. Aurons-nous recours aux théories médicales qui rangent les extases du genre de celles que nous décrit sainte Thérèse, sous l'étiquette d'hystérie, — qui les rangeaient plutôt, car le vocable d'hystérie, depuis les savants travaux du docteur Babinski, n'appartient plus au domaine scientifique ? Il reste cette autre formule, suffisamment vague pour se prêter à toutes les interprétations, de désordres nerveux. Mais si ces mots peuvent être légitime-

ment appliqués aux crises de santé dont Thérèse fut, toute sa vie durant, la victime, de quel droit attribuer à ce déséquilibre physique des effets mentaux dont la caractéristique est de produire ces résultats de parfaite sagesse que nous venons de signaler? Pourquoi ne pas admettre que ces désordres nerveux, au lieu d'être des causes, furent des effets, le retentissement dans un organisme trop frêle d'un travail intérieur trop intense? Je me rappelle que mon grand ami, le professeur Grasset, me disait, à propos de la thèse connue, qui assimile le génie à une névrose : « Si de très grands artistes ont été les victimes de la névrose, c'est que leur génie les a rendus des névrosés. Ce n'est pas cette névrose qui a fait leur génie. » Constamment, à lire la biographie de la sainte d'Avila, par M. Louis Bertrand, cette parole du célèbre neurologue de Montpellier m'a hanté, et je serais tenté de conclure par elle, si un autre souvenir, plus topique encore dans le cas présent, ne me reportait à mes conversations avec un autre ami, non moins regretté, ce William James, à l'ouvrage duquel : *les Variétés de l'Expérience religieuse*, l'auteur de la *Sainte Thérèse* a emprunté son épigraphe.

James, donc, me disait à Cambridge, dès 1893, qu'il était parti du point de vue le plus strictement positiviste : « La préface de mon *Traité de psycho-*

*logie*, publié il y a trois ans, l'atteste, et mon parti-pris d'écarter tout postulat métaphysique. » Il ajoutait, ce sont ses termes mêmes, je les ai notés sur place et cités textuellement, — je m'excuse de le rappeler — dans un de mes romans : *Nos actes nous suivent*, qu'ayant accepté la vice-présidence de la *Psychological Society*, et tout empirique, alors par principe, il s'était trouvé souvent en contact, par des témoignages certainement sincères, avec des intelligences pour lesquelles la Science est une chose aussi méprisante qu'elles sont elles-mêmes méprisables pour la Science orthodoxe. « Cette Science orthodoxe », insistait-il, « a pour principe qu'il y a une vérité une, indépendante de l'individu, susceptible d'être communiquée à n'importe qui et toujours identiquement. Ces gens, au contraire, croient qu'il y a une révélation constante et proportionnée par une Providence aux besoins de chacun. Quand je les ai connus, élevé comme j'avais été dans l'orthodoxie scientifique, je ne les ai d'abord pas compris. Aujourd'hui j'estime qu'ils ont raison. La Science n'est pas une représentation de la nature. Elle n'en est qu'une utilisation. De quel droit condamnerions-nous une pensée qui utilise le réel à sa manière?... » De quel droit, surtout, ajouterai-je, prétendrions-nous que notre observation à nous épuise ce réel dont nous ne connaissons que des fragments? Pourquoi ne

pas reconnaître que, prisonnier du mystère, nous pouvons, à de certaines heures, entrer en contact avec des forces que nous ne connaissons pas? S'il en est ainsi, et que James ait raison, des extases comme celles d'une sainte Thérèse s'expliqueraient par des facultés, plus développées que les nôtres, et qui faisaient d'elle la voyante d'un autre monde, celui par lequel notre monde à nous se soutient et s'explique, celui qu'affirme la sublime et simple prière : « Notre Père qui êtes aux Cieux... » Que ce Père céleste se soit révélé à l'âme admirable qu'était sainte Thérèse, la biographie écrite par M. Bertrand ne le prouve pas. Le surnaturel n'est pas atteint par le raisonnement : « *Nemo scit, nisi qui accipit.* » Cette phrase de l'*Apocalypse* exprime si bien ce qu'il y a d'individuel dans certains dons de la grâce que ceux qui les reçoivent connaissent seuls. Mais ces dons rayonnent, et, de ce rayonnement, ce beau livre est comme baigné.



## VI

### FRANCE ET ANGLETERRE (I)

La direction de l'*English Review* me fait l'honneur de me demander mon opinion sur les rapports qui unissent actuellement la France et l'Angleterre, et mon pronostic sur l'avenir de ces rapports. L'entente cordiale — comme on a très heureusement appelé l'accord tout récent des deux pays — fut-elle uniquement l'œuvre du feu roi? Et alors est-elle destinée à disparaître avec Édouard VII? Ou bien, cette entente provient-elle de causes profondes qui survivront à son initiateur et contribueront à la maintenir? S'il en est ainsi, quelles sont vraiment ces causes? Quelles conditions doit donc remplir cette entente pour rester conforme à son origine? Sa politique des deux nations amies, se modifiera-t-elle et dans quel sens? Autant de questions très complexes et qu'un artiste littéraire ne semble guère qualifié pour résoudre. Aussi mon

(1) Ces notes furent écrites pour une revue anglaise, en 1910, au lendemain de la mort du roi Édouard VII. La guerre de 1914 semble en avoir prouvé l'exactitude.



premier mouvement fut-il de répondre à la demande de l'*English Review* par une fin de non-recevoir. Puis je réfléchis que précisément ce caractère d'écrivain indépendant pouvait donner une valeur à mon témoignage. C'est celui d'un Français de la classe moyenne et dont les sentiments tout instinctifs ont chance d'être ceux de beaucoup de ses concitoyens de la même classe. Voici donc quelques réflexions sur ce difficile problème international. Elles auront le mérite, à défaut d'un autre, d'être sincères, et si elles sont erronées, elles n'engagent que le l'auteur de ces pages.

## I

Un fait très significatif doit être signalé tout d'abord. Il a été si éclatant qu'il n'a pu échapper aux Anglais, même les moins avertis du mouvement des esprits en France. C'est l'unanimité des regrets qui ont accueilli, de ce côté-ci de la Manche, la nouvelle de la mort d'Édouard VII. Il n'y a eu là aucun mot d'ordre venu d'en haut. Reconnaissons-y l'explosion spontanée d'un chagrin universellement éprouvé, un deuil public s'exprimant en dehors de toute formule officielle, le regret d'un peuple sentant qu'il vient de perdre un ami. Pour qu'un prince étranger provoque une émotion

pareille dans une nation qui n'est pas la sienne, il faut qu'il ait touché dans cette nation un point vital, qu'il se soit associé à l'un de ses *desiderata* les plus intimes. Le geste par lequel le défunt Roi est venu à nous correspondait à quelque chose de bien profond dans la conscience française, puisqu'il eut ce résultat de rendre ce prince aussitôt populaire parmi nous. Les vrais hommes d'État — Édouard VII en fut un — procèdent ainsi. Ils ont le coup d'œil qui est celui du vrai général sur le champ de bataille, du vrai chirurgien devant le lit du patient. Ils aperçoivent, derrière des apparences quelquefois si contraires, des possibilités qu'ils sont seuls à discerner. Ils accouchent la réalité, si l'on peut dire, de l'événement qu'elle portait dans ses flancs. Ils ne l'inventent pas, cet événement. Ils le découvrent. Ils ne le créent pas. Ils l'aident à naître. Il y a douze ans, quiconque eût dit que la France désirait l'amitié de l'Angleterre eût passé pour un chimérique. C'était vrai pourtant. L'Angleterre ne le savait pas, ni la France. Le Roi, lui, le savait, et que sa main tendue trouverait une autre main prête à l'étreindre, et pourquoi?

C'est qu'il connaissait notre pays autrement que pour l'avoir traversé en passant. Il avait parlé à des Français de toutes conditions, avec cet art, qui fut le sien au plus haut degré, d'attirer la con-

fiance et l'abandon. Il s'était rendu compte que nous portons tous en nous, depuis 1871, une plaie qui ne s'est jamais cicatrisée. Sans métaphore, nous nous sentons tous, à des degrés divers, et avec plus ou moins de lucidité, les victimes d'une situation nationale horriblement douloureuse et qui n'est pas aisément intelligible aux étrangers. Édouard VII, lui, l'avait comprise, cette douleur inavouée. Nous appartenons à un pays qui ne peut ni accepter vraiment un acte auquel il a dû consentir dans une heure de nécessité tragique — ni l'abolir. On entend qu'il s'agit du traité de Francfort. Il domine toute l'histoire morale de la France depuis quarante ans, aussi bien que son histoire économique et politique.

Ni l'accepter, ni l'abolir. Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour s'en rendre compte : avec l'organisation centralisée qui est la nôtre, Metz aux mains de l'ennemi, c'est une pointe d'épée sur le cœur du pays. Quand nous n'aurions pas un passé de glorieuse nation qui nous interdit de démissionner, quand les sacrifices faits à la mère patrie par les Lorrains et les Alsaciens ne nous imposeraient pas le devoir sacré du souvenir, cette seule évidence expliquerait pourquoi toute tentative actuelle de rapprochement entre la France et l'Allemagne est condamnée par avance. Aucune courtoisie venue de Berlin ne prévaudra contre une

évidence écrite dans notre histoire et dans la configuration du sol : une France qui n'a pas la frontière du Rhin vit à l'état de terre envahie. Elle n'a pas la clef de sa maison. Elle ne peut pas réaliser l'admirable image de l'Écriture, où se trouvent ramassées, comme en un raccourci, les lois mêmes d'existence des peuples aussi bien que des classes et des individus : « Quand le fort armé garde son seuil, tout ce qu'il possède est en sûreté. *Cùm fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt ea quæ possidet.* »

La logique d'une telle situation était la guerre. Je touche ici à la plaie à laquelle je faisais allusion tout à l'heure. Si le traité de Francfort eût été l'unique issue de la guerre de 1870, nul doute que les forces du pays ne se fussent tendues tout entières à en hâter la revision. Cette funeste année fut marquée par un autre épisode : l'installation en France du régime démocratique. La visible faveur avec laquelle M. de Bismarck accueillit cette orientation de notre politique intérieure atteste sa perspicacité d'implacable ennemi. La démocratie, en effet, répugne à la guerre, par définition. Elle développe, chez les nations dont elle s'empare, l'esprit d'indépendance, d'égalité, de bien-être universel. Ce sont les dispositions les plus contraires à celles que la guerre exige : discipline, hiérarchie, sacrifice. Il faut dire, à l'éloge

de la France, et parce que c'est la vérité, qu'elle n'a pas vu dans la démocratie ces éléments de diminution que nous y discernons, si clairement, aujourd'hui. Ce mot a été, pour elle, il reste, hélas ! pour tant de nos compatriotes abusés, le synonyme de cet autre : justice. C'est avec la plus touchante bonne foi que ce peuple, entraîné par un Idéal généreux, a tenté dans un moment si critique de son histoire une expérience sociale mal conciliable avec le devoir d'épée que lui imposait sa frontière ouverte. La démocratie ne répugne pas seulement à la guerre par les façons de penser, de sentir, de vivre qu'elle développe chez les citoyens : son personnel dirigeant est trop intéressé à la paix pour ne pas s'y attacher passionnément. Toute guerre présente, pour un gouvernement issu du suffrage universel, le danger de cette alternative : une défaite où il sombrerait, une victoire où il risquerait de sombrer également. Dans un cas, c'est l'émotion populaire contre laquelle il ne saurait tenir. Dans l'autre, c'est le prestige d'un général triomphant qui pourrait soulever les masses et mettre le pouvoir civil à la prédisposition des militaires. Ceux qui ont accusé le gouvernement français, à diverses reprises, de vouloir la guerre l'ont inexactement jugé. Ceux qui ont accusé la France d'avoir renoncé à ses provinces conquises l'ont calomniée. Prise entre l'obligation impérieuse de reprendre

ses bastions de l'Est — comme a dit fortement M. Maurice Barrès — et les conséquences inévitables des doctrines politiques auxquelles s'est rangée sa majorité, cette nation fière et sensible n'a pas cessé de subir un malaise dont il n'est qu'équitable de la plaindre. Elle ne le connaîtrait certes pas si, au lendemain de ses désastres, elle était revenue à la vérité de ses traditions. Ce n'est pas sa faute si le jugement du pays n'a pas percé l'atmosphère des sophismes dont le prestige des écrivains du dix-huitième siècle, et aussi du dix-neuvième, depuis Voltaire jusqu'à Victor Hugo et depuis Rousseau jusqu'à Lamartine et Michelet, nous enveloppe. Il nous aura manqué en 1871 un Edmond Burke. Les Anglais ne sauront jamais ce qu'ils doivent à ce grand homme qui leur a éclairé de son beau génie l'écueil où les idées fausses de 1789 risquaient de les précipiter.

Pour reprendre la comparaison, quand un homme sent que la clef de sa maison est aux mains de son ennemi, et quand il est, pour un motif grave, empêché de revendiquer cette clef par la force, il peut encore être maître chez lui et se sentir garanti dignement contre toute intrusion humiliante, s'il a la certitude que la police de la ville est faite avec vigilance et fermeté. Dans le domaine international et sur notre continent, cette police a pour équivalent ce que l'on appelait autrefois un

concert Européen. Il fut un temps où un contrat tacite était comme passé entre les puissances pour empêcher qu'aucune d'elles ne possédât une prépondérance excessive. Nous semblions avoir hérité de la Grèce antique la sage devise : *Tout suivant le partage*, que les sectateurs d'Eschyle reconnaissaient dans la Némésis, la déesse des compensations inévitables. Il y avait là une tradition qui s'imposait aux chancelleries, en dépit des volontés et des sympathies individuelles. M. de Bismarck la connaissait bien. Tout l'effort de sa diplomatie fut d'empêcher, après le triomphe de 1870, la formation de ce concert. Il imagina d'abord de le fausser et de tourner au profit des plus forts cet instinct d'équilibre qui avait jusqu'alors toujours fonctionné au service des plus faibles. L'Europe désirait, elle a toujours désiré, la stabilité. Il entreprit de lui faire accepter le maintien de la plus meurtrière conquête comme un gage de cette stabilité. La Triple-Alliance est le résultat, redoutable encore, de cette politique qui a pesé comme un cauchemar sur une France à la fois isolée et meurtrie. Celle-ci n'a connu le repos que le jour où l'alliance Russe lui permit d'en entrevoir la fin. Ce que cette alliance avait commencé, Édouard VII l'acheva. En se rapprochant des cabinets de Paris à la fois et de Saint-Pétersbourg, ce grand prince a défait ce que M. de Bismarck avait fait. La

France mutilée put regarder son ancienne frontière en se disant : « Elle est ouverte, mais il en coûterait si cher qu'avant de la franchir on hésiterait. » Elle avait besoin de sentir qu'il y a pourtant une Europe. Elle n'oubliera jamais le Roi qui lui a donné cette sensation-là.

## II

Elle l'oubliera d'autant moins qu'en s'associant à l'Angleterre elle a bien compris qu'elle donnait autant qu'elle recevait. Il ne s'est point agi d'un protectorat, mais d'une ligue où l'une des deux nations apportait son armée, si l'autre apportait sa flotte, et où toutes les deux ont conscience de défendre quelque chose de plus que des intérêts d'ordre politique et commercial. Les vieux pays ressemblent aux vieilles familles. Un patrimoine moral leur a été légué qu'ils ne sauraient abandonner sans déchoir. Quand ils le défendent, des fibres secrètes tressaillent en elles qui les avertissent qu'ils sont dans leur voie. S'il n'y avait eu entre la France et l'Angleterre qu'un lien d'utilité, l'entente cordiale n'aurait pas soulevé chez nous cette sympathie qui a, du coup, noyé jusqu'au souvenir des rivalités les plus récentes. Édouard VII aurait été regretté comme un habile diplomate.



Il l'a été comme un grand Roi, parce qu'en nous conviant à nous unir à son peuple, il nous a montré, comme programme, tout simplement la défense de la civilisation. Je voudrais commenter cette formule *sine ira et sine studio*, ainsi que disait l'historien romain. Elle paraît orgueilleuse, partielle, agressive. Elle n'est que juste, et si vraie !

Ce n'est pas rabaisser la grandeur de l'Allemagne que de dire qu'elle représente, intellectuellement, moralement, matériellement, un monde différent du monde latin et du monde anglo-saxon, au point d'être incommensurable avec eux. L'énergie allemande est certes remarquable. Peut-on nier qu'elle ne soit d'une autre essence que la nôtre et que celle des Anglais ; plus rude mais moins agile ; plus patiente mais aussi plus obscure ; et, pour tout dire, plus grossière ? L'intelligence allemande est vigoureuse et riche. Peut-on nier qu'il ne lui manque, dans les sciences, la clarté et la modération, dans la littérature et dans l'art la mesure, la finesse et, pour tout dire encore, le goût ? Quelle lourdeur, quel pédantisme, quel bourgeoisisme même dans un Goethe, cet exemplaire pourtant supérieur de la culture germanique et de la culture tout court ! Quelle vulgarité, même dans un Henri Heine ! Quelle surcharge dans tous les travaux d'érudition qui nous viennent des universités d'outre-Rhin, même quand cette éru-

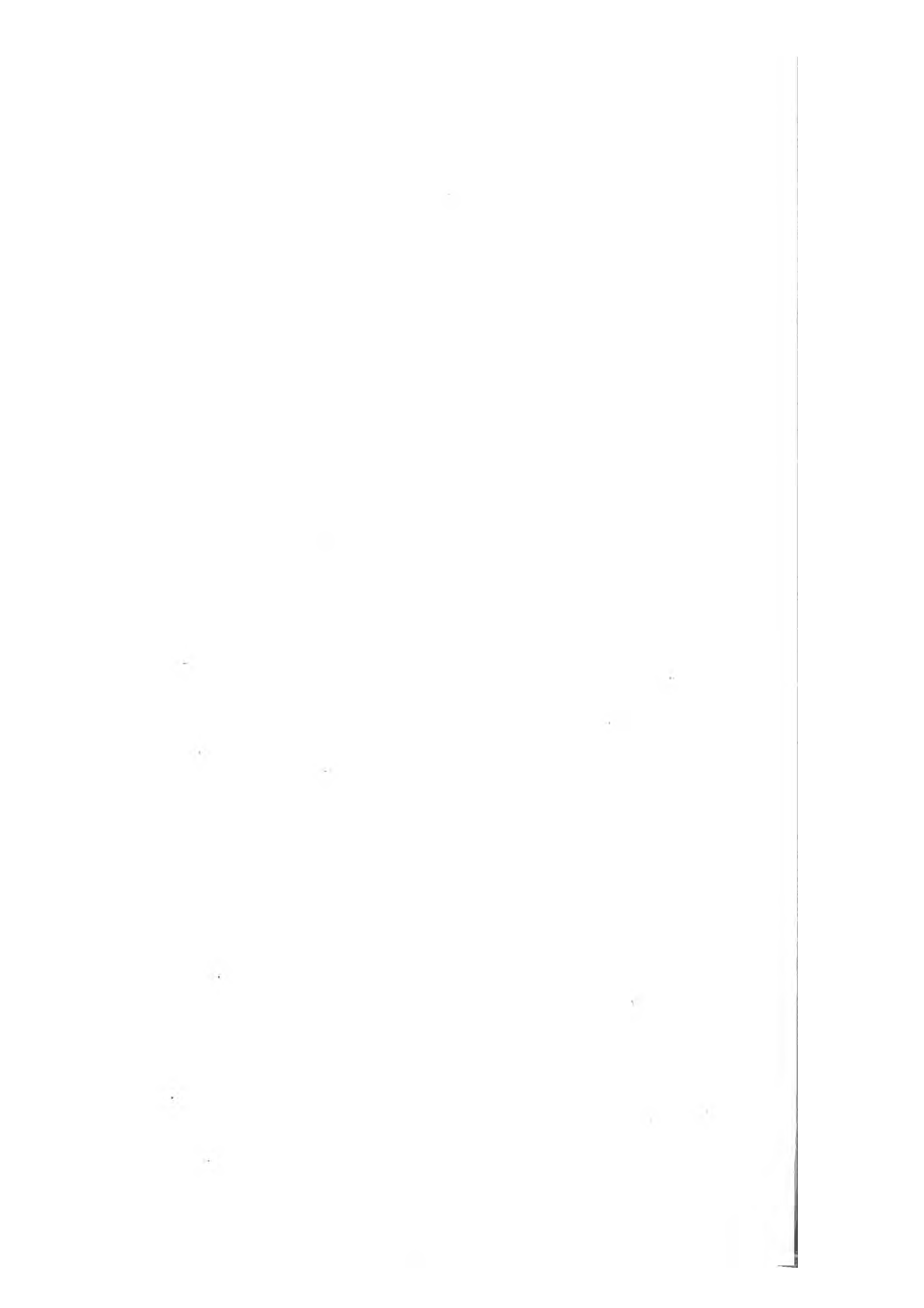
dition est la plus sûre ! Quelles ténèbres, quel fatras dans toutes leurs philosophies, même les plus amples ! Du grand au petit, qu'il s'agisse d'architecture ou de bijouterie, de l'installation d'un transatlantique ou de la fabrication d'un jouet d'enfant, tout, dans l'activité allemande, porte la marque, je dirais d'une demi-barbarie, si ce terme n'avait pas une physionomie injurieuse. Traduisons-le. C'est un métal encore enveloppé de sa gangue, et qui n'a pas été travaillé. C'est comme une épaisseur et une pesanteur. Si l'on veut bien comprendre quel univers favoriserait un triomphe mondial du germanisme, il faut aller à Chicago, l'une des villes des États-Unis où l'immigration allemande a été la plus forte. L'antithèse est saisissante entre cette robuste, mais dense, mais opaque cité, et un coin du New England ou du Canada. Me trouvant à Sienne cette année, j'ai eu du caractère particulier du monde germanique et de son contraste avec le génie latin une vision non moins évidente. Je visitais l'église de San Domenico, où se trouvent les célèbres fresques du Sodoma : l'*Extase de sainte Catherine* et son *Évanouissement*. Une des chapelles est consacrée aux étudiants allemands morts pendant qu'ils suivaient les cours de l'université de la ville. Leurs blasons sont sur les murs, accablés et accablants d'emblèmes, patients et obscurs

rébus d'une armature gothique et primitive, évoquant l'idée d'un monde sans grâce, sans lucidité, sans ligne. On se retourne. L'écu d'un chevalier italien se dessine sur une dalle. Ce n'est plus qu'une esquisse. Elle disparaît un peu chaque jour sous les pieds des passants, et c'est la Beauté !

En regard du chaos germanique, de cette lourde et obscure énergie mal dégrossie, le monde latin représente l'ordre hérité de Rome, l'esprit de mesure, de netteté, de sociabilité aimable. Cet esprit est si profondément mêlé au sang de la France qu'elle a trouvé le moyen de faire sortir, de la plus violente des révolutions, le plus administratif des régimes. Le monde anglo-saxon, lui, c'est un autre ordre, mais l'ordre encore : l'énergie individuelle appuyée sur la tradition, l'esprit d'entreprise réglé par une maturation séculaire. Ces deux mondes ont duré. Ils se sont, à travers les âges, clarifiés et comme filtrés. Londres et Paris sont ainsi devenus deux centres de lumière. Là s'élaborent deux types de civilisation qui se complètent merveilleusement l'une l'autre : celle-ci plus vive, celle-là plus réfléchie, l'une plus souple, l'autre plus raide mais aussi plus assise, toutes deux ayant comme qualité suprême ce que j'appellerai, faute d'une expression plus juste, le nettoyage des temps. Ce sont des mondes comme débarrassés de leurs scories, une humanité sortie du limon. Ces

deux mondes représentent un stade plus avancé d'évolution. Le monde germanique a besoin d'eux, pour corriger ce qu'il porte en lui d'inachevé, pour adoucir ce qu'il garde de brutal, pour éduquer enfin sa vitalité encore si primitive. Le développement qu'il a pris depuis qu'il est arrivé à son unité doit avoir pour contrepoids une affirmation de plus en plus énergique du génie latin et du génie anglo-saxon. Sinon, l'Allemand, livré à lui-même, risquerait d'aboutir à cette barbarie scientifique qui reste le péril profond de cette race, trop peu affinée dans sa patience, trop incapable de nuance avec tant de sérieux. Elle aussi est nécessaire à l'œuvre commune de la civilisation, mais à sa place qui n'est pas, qui ne doit pas être la première, à plus forte raison une place exclusive.

1910.



## VII

### UN PAYSAN SOUS L'ANCIEN RÉGIME (I)

#### I

Quelques phrases d'un grand écrivain suffisent parfois à créer une légende qui se perpétue indéfiniment. La page de La Bruyère sur les paysans de France en reste un des plus remarquables exemples. Qui ne se la rappelle, et ce mélancolique regard jeté, à travers la fenêtre de sa bibliothèque, imagine-t-on, par ce lettré philosophe sur les ouvriers de la glèbe? « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible. Ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et, en effet, ce sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des

(I) Pages écrites pour servir de préface à une réimpression de la *Vie de mon père*, par RÉTIF DE LA BRETONNE (chez Tallandier).

tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines. Ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer du pain qu'ils ont semé. » Vous venez de lire ces éloquentes lignes. Le hasard d'une promenade vous fait monter au musée du Louvre et rencontrer du regard le tableau des frères Le Nain qui représente un groupe de paysans occupés à boire. Vous demeurez étonnés jusqu'à la stupéfaction, de constater à quel degré ces physionomies joyeuses et vaillantes contrastent avec la sinistre eau-forte du moraliste.

D'autres témoignages pourtant semblent bien se raccorder au pessimisme des *Caractères*. Celui notamment des statisticiens qui vont quêtant, à travers les annales de l'Ancien régime, les preuves des misères dont souffraient des travailleurs de la campagne. Mais ne faut-il pas toujours se défier de ces énumérations qui ramassent en faisceau, pour produire un effet d'ensemble, des incidents dispersés, quand ils eurent lieu, dans le temps et dans l'espace? Leur rapprochement risque trop de leur donner une signification tendancieuse, et, par suite, inexacte. Supposez un historien de nos jours exécutant une besogne analogue sur les faits-divers de nos gazettes. L'abondance des attentats et des accidents relevés de la sorte ne donnerait-

elle par l'impression d'une époque extrêmement dangereuse, au lieu que les Français de ce début du vingtième siècle peuvent être considérés à bon droit comme des privilégiés de la sécurité? Pour nous en tenir à ce problème : le sort des paysans sous l'Ancien régime, cette simple remarque doit nous conduire à contrôler le jugement de La Bruyère par des documents plus directs.

Il se trouve que le fils d'un de ces paysans, né vers le milieu du dix-huitième siècle à Saci, petit village de la vallée de la Cure, dans le voisinage d'Auxerre et de Vermenton, nous en a laissé un, de la véracité duquel nous ne pouvons pas douter. Je veux parler de la *Vie de mon père*, par Nicolas Rétif de la Bretonne, le chef-d'œuvre de ce Balzac du ruisseau, bien incapable, le réalisme brutal de tant de ses romans l'atteste, d'idéaliser un sujet. Dans ce livre, il a eu devant lui un précieux modèle dont son cœur de fils a senti la haute valeur et qu'il a copié avec la fidélité la plus émouvante. Regardons-le, ce portrait exécuté d'après nature, en essayant d'en dégager les traits essentiels. Il nous renseignera sur les arrière-fonds de la France d'autrefois, plus que tous les inventaires des archives. Nous sommes là devant la réalité quotidienne, évoquée par un homme qui en est encore tout imprégné. Il peut dire, des événements qu'il raconte, le mot du poète antique : *Et quorum pars magna fui.*



## II

Le héros de cette *Vie de mon père*, c'est Edme Rétif, né en 1692 et mort en 1764, quand son fils Nicolas avait trente ans. Le récit rapporte donc des souvenirs précis d'homme fait et non pas des réminiscences imaginatives d'enfant ou d'adolescent. Edme était un agriculteur et qui conduisait ses charrues de ses propres mains, en « excellent laboureur », comme il aimait à s'appeler, et tout de suite, en feuilletant le volume, nous rencontrons le détail de la tenue de sa maison, de nature à étonner un lecteur de La Bruyère, autant, sinon plus que le tableau de Le Nain. Il s'agit du repas du soir pris en commun et qu'Edme Rétif préside. Nous sommes loin de la tanière et des racines. Vingt-deux convives, la famille étant très nombreuse, et viennent s'y joindre les garçons de charrue, les vigneron, le bouvier, le berger, deux servantes dont l'une sert les vigneron. L'autre « gouverne », — c'est le mot de l'auteur. — les vaches et la laiterie. Tout ce monde est assis à la même table. Le père de famille se tient à côté du feu. Sa femme est auprès de lui, qui sert, à tour de rôle, les enfants suivant leur âge, puis le plus ancien des garçons de charrue, puis les vigneron,

le bouvier, le berger, les servantes. Une seule espèce de pain pour tous. De l'eau pour le père, la mère et les enfants. Les autres assistants boivent du vin. Le souper une fois achevé, Edme Rétif prend sa Bible, — détail qui, à lui seul, dénonce une hérédité protestante. Du temps des guerres de religion, ses ancêtres furent des réformés. — Il fait à haute voix la lecture de deux chapitres de l'Écriture et les commente. Une oraison ensuite, et l'on va se coucher en silence, car, après cette prière du soir, les rires et les conversations à voix haute sont sévèrement interdits.

Cette domesticité?... Cette discipline?... mais sommes-nous chez un vrai paysan? La réponse est donnée dans la *Vie de mon père*, aussitôt après la description du repas du soir. Edme Rétif, nous dit son fils, se levait dès le matin et empoignait lui-même une de ses charrues. En la prenant en main, « l'excellent laboureur » se plaisait à répéter : « C'est l'art des arts. » Voyez-le qui pousse cette charrue dans un terrain récemment épierré d'après ses ordres, tantôt, si la terre végétale est profonde, creusant avec le soc, tantôt, si elle est légère, effleurant seulement le sol. Cette besogne finie, il passe à une autre. Un de ses champs a été abandonné, voici plusieurs saisons. Il le défriche à nouveau. Après un premier labour, il y sème de l'avoine dès janvier, pour le labourer de nouveau

ensuite à plusieurs reprises, et il arrive l'année suivante à y semer du blé qui vient bien. Il a des vignes. Ce travail-là, il l'aime peu, par crainte d'être détourné de son cher labourage. Toutefois, il les visite assidûment, ces vignes, et préside aux vendanges avec le même soin qu'il met à s'occuper de la surveillance du bétail et des chevaux en particulier, dont il fait à la fois usage et commerce. Tous ceux qu'il achète changent à vue d'œil dans son écurie. Le maquignon est chez lui aussi entendu que le laboureur. Il les prend jeunes et maigres, s'en sert deux ans, et les revend. Il pourrait ainsi faire une fortune, mais il ne cherche qu'un bénéfice toujours modéré, parce qu'il est avant tout un juste, celui que ses compatriotes ont surnommé « l'honnête homme ». C'est donc bien un paysan, dans la pleine force du terme, et s'il a des occupations en dehors de ces tâches quotidiennes, ce sont des devoirs ruraux encore et que cette estime lui impose. Il exerce une espèce de magistrature locale, équivalente à celle de nos juges de paix. Nous apercevons, dans ce coin de l'ancienne France, une autonomie saine et vivante des villages, qui permet à un cultivateur comme Edme Rétif de réclamer ses droits vis-à-vis de l'État. Père de quatorze enfants, le caprice d'un collecteur de taxes fait porter sa cote à un taux exorbitant. Il proteste auprès de l'Intendant et celui-ci lui

répond en des termes qui contrastent singulièrement avec la dure impersonnalité du fisc actuel : « Vous devriez ne rien payer du tout, mais comme vous avez demandé une taxe, je vous donne celle-là qui sera la même tous les ans. Je sais d'ailleurs que vous êtes un trop bon sujet du Roi pour vouloir en être entièrement exempt. »

### III

Le paysan de l'Ancien régime n'était donc pas, — de tels textes le prouvent jusqu'à l'évidence, — le vilain, corvéable à merci, que la Révolution aurait émancipé. C'était le plus souvent un propriétaire. Dans une très forte étude qu'il vient de consacrer à l'auteur de la *Vie de mon père*, un de nos meilleurs historiens, M. Funck-Brentano, donne quelques chiffres qui attestent l'aisance de la majorité de la classe rurale vers le milieu du dix-huitième siècle. En moyenne, un paysan aisé, — ils sont innombrables, — possède 500 livres environ de biens-fonds, soit une douzaine d'arpents de terre labourable, un arpent de vignes et quelques quartiers de prés. A sa mort, Edme Rétif laisse un héritage plus considérable, grâce à son acharné labeur, à son intelligence et à son économie. Nous saisissons ici une application spon-

tanée de cette grande loi de l'étape sociale si méconnue par les adeptes des sophismes de 1789. Un cultivateur du type de celui-là est bien, je le répète, un paysan, mais sur la frontière de la bourgeoisie. Il y pénètre tout naturellement par ses enfants, dont il destine quelques-uns à l'Église, — dans quelles conditions, une anecdote, empruntée de nouveau à la *Vie de mon père*, va nous en donner l'idée. Un fils d'Edme Rétif veut entrer au grand séminaire d'Auxerre. L'évêque, Mgr de Caylus, s'intéresse à ce jeune homme. Il offre de régler sur ses propres deniers la pension du futur ecclésiastique. Le père refuse et répond « qu'il est, grâce au Ciel, en état de payer cette pension et qu'il se croirait inexcusable de faire ce vol aux pauvres nécessiteux ». Que ces rapports entre un prélat gentilhomme et un grand paysan sont révélateurs de cet état de paix sociale, cher à notre grand Le Play ! C'est qu'aussi bien, chez ces contemporains du dangereux et irréfléchi Voltaire, la ferveur religieuse est demeurée intacte dans les campagnes, et quelles pures figures de prêtres traversent, à côté du charitable Mgr de Caylus, ce récit d'autant moins suspect qu'il est rédigé par quelqu'un qui a tant abusé de sa plume !

Je citerai comme exemple ce frère, entré au Séminaire dans les conditions que je viens de dire. Il est nommé curé du petit bourg de Courgis, dans

le voisinage de Chablis. Il s'obstine à ne pas quitter cette cure qui est très pauvre. Elle rapporte environ quinze cents livres. Son revenu personnel est de trois cents. Cinq cents francs lui suffisent pour l'entretien de sa maison. Tout le reste va aux pauvres. Quand l'argent manque à ses charités, il se rend à la ville, afin de demander l'aumône, « pour que le laboureur n'y aille pas », écrit-il dans une lettre adressée à un de ses parents pauvres. Noble phrase et d'une charité aussi bienfaisante que ses aumônes ! L'emploi de ses journées est ainsi réglé : lever à trois heures, méditation de l'Écriture sainte pour préparer ses instructions, jusqu'à six heures. A l'église ensuite, où il dit la messe à sept heures. Il attend là jusqu'à midi ceux qui auraient besoin de son ministère, à moins qu'il n'ait des malades à visiter. Il dîne à midi et se promène une heure, dans son jardin si c'est l'été, si c'est l'hiver dans sa chambre, toujours sans feu. Son après-midi se passe à s'occuper des besoins temporels ou spirituels de ses paroissiens. Il a fondé à ses frais plusieurs écoles gratuites, et, quand les enfants sont empêchés d'y aller à cause du travail des champs, c'est lui qui se rend chez eux le soir, pour leur apprendre à lire et à écrire. Est-il nécessaire d'ajouter qu'il veille à leurs vêtements et qu'il les habille, s'ils sont loqueteux ?

## IV

De tels pasteurs créent, autour des âmes qui leur sont confiées, une atmosphère morale dont quelques pages de la *Vie de mon père*, les plus belles de ce livre, révèlent la qualité. J'ignore si le sociologue que je mentionnais tout à l'heure, Frédéric Le Play, a jamais connu ce document-ci. Certes, il y aurait admiré une saisissante mise en action de ce Décalogue qu'il considérerait, d'après le séculaire enseignement de l'histoire, comme le Code même de la santé pour les sociétés humaines. Il s'agit du mariage d'Edme Rétif. Il vient d'avoir vingt ans. Pierre Rétif, son père, l'a envoyé passer un peu de temps à Paris. Le jeune homme a rencontré une jeune fille charmante et riche, une demoiselle Rose Pombelins, dont il est devenu amoureux et qui l'aime. M. Pombelins est un marchand de soieries, qui, ayant su apprécier le caractère du loyal et courageux garçon, l'accepterait volontiers comme gendre. Edme écrit cette nouvelle à son père et lui demande son consentement. Celui-ci fait aussitôt revenir son fils au village, et, à peine arrivé, lui déclare qu'il refuse ce consentement, ayant décidé pour lui une autre union.

— « Je vous ai mandé, » lui déclare-t-il, « pour

vous marier avec Marie Dondaine, la fille de Thomas. Au lieu des coquettes perfides et corrompues des villes, je vous donne une fille vertueuse qui ne chérira que son mari. Vous auriez peut-être eu plus de goût pour une jolie porteuse de fontanges. Mais je vous défends d'y songer. Je ne veux recevoir de votre part aucune objection. M'obéir doit être votre première pensée. *Sinon, ma malédiction est toute prête.* »

Sur cette menace, ils partent pour le village de la jeune fille. On la fait venir, et Thomas Dondaine lui tient un discours identique. Elle hésite, non pas que le jeune homme lui déplaise. « Mais encore, » insinue-t-elle, « faudrait-il se connaître, et qu'il sût du moins, lui, si je lui conviendrais. » Un « Taisez-vous » durement prononcé est la seule réplique. Les fiançailles ont lieu sur place, et il est entendu que le mariage sera célébré dans les trois jours. Edme et Marie se sont soumis sans plus discuter. Le quatrième commandement a, pour ces deux enfants, ce caractère d'impératif catégorique dans lequel Kant faisait consister le principe de la morale. La tentation de se rebeller contre l'autorité paternelle au nom de leurs sentiments personnels ne les effleure même pas, et des scènes suivent où apparaît toute la beauté d'une discipline qui nous semble si dure, à nous les intoxiqués de l'égotisme moderne.



L'engagement pris et la date de la cérémonie fixée, Pierre et Edme Rétif sont remontés à cheval pour rentrer dans leur village, à une lieue peut-être de celui de Dondaine. Contre ses habitudes, le père fait marcher son cheval à côté de celui de son fils, et il lui dit :

— « Compte, mon fils, que tu seras honoré de tes enfants comme tu honores ton père. »

Il lui explique alors la raison de sa conduite, dans un discours dont Nicolas a retrouvé le texte parmi les notes de son père à lui. L'inspiration en est digne du vieux Corneille. Ce que veut Pierre Rétif, c'est que son fils soit le fidèle et sage héritier de cette lignée rurale dont ils sont tous deux issus et dont il s'énorgueillit. Pour cela, il faut que ce fils reste dans cette campagne, où il maintiendra l'honneur d'un nom que leurs aïeux ont rendu vénérable.

— « Tu sais comme on appelait ton grand-père : l'homme juste. Quel nom ! »

Et avec l'orgueil légitime d'un terrien qui, lui aussi, connaît le prix de son métier de laboureur :

— « Nous sommes des roturiers, » continue-t-il, « et je m'en félicite sincèrement. Le roturier est l'homme par excellence. C'est lui qui paie les impôts, qui travaille, ensemeince, récolte, commerce, bâtit, fabrique. Le droit d'être inutile est un pauvre droit. Ne le regrettons pas. Tu as

vu les gentilhommes chasseurs de la Puisaie, en guêtres, en souliers ferrés, portant une vieille épée rouillée, mourant de faim et rougissant de travailler. Voudrais-tu être à leur place? »

Ce passage vaut d'être médité. Il est remarquable par la totale absence d'envie sociale. Le principe de l'autorité paternelle, accepté jadis par Pierre Rétif dans sa jeunesse et si fermement exercé sur son fils dans son âge mûr, fait de lui un chef, qui se tient debout dans son droit, par la vertu de la valeur héréditaire qu'il représente et qu'il transmet. Il n'a ni inférieurs, ni supérieurs. Il est ce qu'il est et il en est fier.

Ici se place un épisode à l'occasion duquel le souvenir de notre Corneille s'impose de nouveau. Rentré chez lui avec son fils, Pierre Rétif est, dans la nuit, saisi d'une forte fièvre. Au matin, le malade mande son fils au chevet de son lit.

— « Je me sens frappé, » lui dit-il. « Promettez-moi, si je meurs, de vous marier comme je veux et dans le même délai. »

— « Je vous le jure, mon père, » répond Edme.

— « Béni sois-tu ! Car tu portes la joie dans le cœur de ton père mourant. »

Pierre Rétif passa en effet le lendemain, et le fils du mort se maria, comme il avait promis et dans le délai convenu, le troisième jour après ces rapides accordailles. Il demanda, en accord avec

les curés de Saci et de Nitri, les paroisses des deux familles, que le mariage fût célébré pendant l'enterrement de son père et devant son cercueil,

— « Ce sera, » dit Thomas Dondaine, « notre premier témoin. »

Les deux cérémonies, celle du mariage et celle des funérailles, se succédèrent sans intervalle, et quand le corps, suivi par les deux nouveaux époux, fut descendu dans la fosse, le curé de Nitri, comme hors de lui-même, s'écria en français :

— « Pierre, mon ami, vous êtes obéi. Que votre âme bénie jouisse de l'éternel repos ! *Amen!* »

Et tout le peuple, qui savait la vérité sur cette étrange concomitance d'une noce et d'un convoi funèbre, s'associe au sentiment de l'officiant en s'écriant plusieurs fois : *Amen! Amen!* — Quel commentaire ajouter à un pareil récit?

## V

On ferme le livre, et involontairement deux problèmes se posent, l'un tout particulier, le second d'ordre général. Comment un Edme Rétif et qui a vécu de la sorte, peut-il avoir eu pour fils l'auteur du *Pornographe*, de la *Paysanne pervertie*, du *Quadragénaire*, des *Contemporaines* et de tant d'œuvres remplies de scènes impurement

sensuelles, ressouvenir, non dissimulé, d'un libertinage prolongé jusqu'à l'extrême vieillesse? Comment, d'autre part, la société, forte et sage, peinte dans la *Vie de mon père*, a-t-elle pu s'abîmer d'un coup dans la sanglante et folle aventure révolutionnaire? Le malheur des temps est l'explication habituelle et commode. Mais si ces temps étaient heureux, l'énigme de ce bouleversement catastrophique paraît insoluble. Quels vices secrets travaillaient donc le pays sous ces belles apparences d'équilibre et de santé?

La *Vie de mon père* nous suggère la solution du premier problème, quand l'auteur nous raconte qu'Edme Rétif l'a poussé à s'expatrier : « La vérité m'oblige, » écrit-il, « à reconnaître qu'il y a peut-être un reproche à faire à cet homme vertueux : c'est qu'il avait voulu avancer ses enfants dans le monde. Il n'en a élevé qu'un aux travaux champêtres. Il a soigné notre éducation autant et plus que ses moyens ne le lui permettaient, et il nous destinait à vivre dans la capitale... il nous répétait : Mes enfants, Paris ou notre village, mais plutôt Paris que notre village. » C'est l'indice qu'Edme Rétif avait bien obéi à son père dans les actes, mais qu'il n'en avait pas compris l'idée directrice, cette conscience du prix que donne à notre existence si brève la fixité dans le même coin de terre, cette vertu dont un

grand fondateur d'ordre religieux avait fait un des vœux de son ordre : *permansitas*. Goethe disait dans une de ces maximes cosmiques dont il avait le secret : « Le chef-d'œuvre de l'homme est de durer. » La permanence du milieu est une des conditions de cette durée. On l'a noté déjà : Edme avait passé deux années à Paris. Il y avait été amoureux, presque fiancé. Il s'accomplit en lui, quand la volonté paternelle lui interdit ce mariage suivant son cœur, un phénomène de refoulement, pour parler le langage, si exact ici, de la psychiatrie actuelle. Paris demeura pour lui, dans les profondeurs obscures de sa sensibilité, paré du charme de ce premier amour. Et puis le travail de la terre est pénible, la charrue dure à pousser. Accepter ces besognes vaillamment, c'est tout de même en sentir la rudesse. En faut-il davantage pour justifier le désir, éprouvé par lui, d'un sort plus doux pour ses fils, de circonstances plus favorables à leur développement? Il aurait dû savoir, étant un cultivateur réfléchi, qu'il existe une maladie de la transplantation. Monsieur Nicolas — donnons au romancier le nom sous lequel il s'est le plus complaisamment raconté — Monsieur Nicolas donc en fut la victime. « Oh ! que ne m'a-t-on laissé au village ! » gémit-il dans un de ses *memento*, « j'y eusse été si heureux... » Jeté parmi les tentations quotidiennes de la

galanterie parisienne, l'animalisme de sa vigoureuse hérédité rurale, ne se dépensant plus dans le labeur journalier des champs, fit bien vite de lui un érotique. Ajoutez à ces causes, comme élément de moindre résistance, une émotivité presque ingénue, dont la *Vie de mon père* demeure le témoignage, très honorable celui-là et secrètement accompagné du remords de porter dans sa mémoire une telle lie de coupables souvenirs. Ces remords et la nostalgie d'une vie réglée qui se dissimule à toutes les pages de ce livre éclatent vers la fin dans une exclamation douloureuse. Elle ramasse, en quelques mots si humbles, tout le danger du déracinement subi par le fils du laboureur : « Les mœurs à Paris courent bien des dangers. Hélas ! Est-ce un vice inhérent à la capitale, et celui qui s'y corrompt n'a-t-il pas apporté dans son cœur le germe de la corruption ? Edme Rétif y vécut aussi pur que dans son village. Heureux mortel ! Heureuse la Patrie, si elle n'avait que des enfants comme toi ! »

Le second problème est plus complexe. L'antithèse entre les mœurs de Paris et celles du reste de la France, signalée dans ces dernières pages de la *Vie de mon père*, en indique pourtant une des données. Les événements ont montré depuis qu'il y avait là un principe de divorce plus profond et plus redoutable. Paris, au dix-huitième siècle, avait fini par différer du pays, non seulement

par les habitudes et les façons de vivre, mais par la mentalité. Un travail d'idéologie s'y accomplissait, autant par les philosophes de l'Encyclopédie que par leur adversaire, Jean-Jacques Rousseau. Sa propagande s'étendait sur la province par ces *Sociétés de pensée*, étudiées avec tant de lucidité par Augustin Cochin (1). La Franc-maçonnerie d'alors y était mêlée également. De ce travail, l'atmosphère de santé morale que révèle la *Vie de mon père* allait être un des facteurs, par une de ces actions en retour qui déconcertent les plus sages prévisions. Le dix-huitième siècle était si comblé matériellement, dans ses classes inférieures comme dans les hautes, que la notion de la sauvagerie toujours latente chez les peuples les mieux policés, avait disparu de presque tous les esprits. On objectera *Candide*, mais les contemporains voyaient-ils dans ce sinistre chef-d'œuvre autre chose qu'un paradoxe de lettré, en train d'ironiser spirituellement dans le décor d'une sécurité à l'abri de toute menace? Voltaire lui-même prenait-il sa misanthropie au sérieux? Il écrivait sur Paris cette phrase terrible, à laquelle les crimes si proches de la Terreur donnent pour nous un accent prophétique : « Fuyons ce pays où des

(1) On trouvera une analyse très complète de ces études dans l'ouvrage de M. Antoine de Meaux : *Augustin Cochin et le Génie de la Révolution* (1 vol. chez Plon).

singes agacent des tigres. » S'il avait vraiment cru à la férocité de ces tigres, aurait-il eu tant de plaisir et jusqu'au delà de sa quatre-vingtième année à jouer le rôle d'un de ces singes? C'est qu'il admettait naïvement, lui le ricanneur, la possibilité de construire cette cité rationnelle dont il n'apercevait pas que son établissement comportait des risques tragiques. L'homme de cette époque apparaissait à tous les théoriciens du progrès comme le civilisé définitif qui n'a besoin que d'un ordre logique autour de lui pour s'améliorer encore. Qu'il portât dans ses atavismes une bête féroce toute prête à se déchaîner, comment l'admettre, alors que les campagnes sont habitées par des Edme Rétif, les villes par des bourgeois paisibles, Versailles par des grands seigneurs élégamment raffinés? Que cet équilibre national, qui paraît si stable, soit une conquête sur les instincts que la coutume a domptés sans les abolir, les déraisonnables doctrinaires de la Raison ne le soupçonnent point. Ils s'appliquent à dresser les plans de leur Salente imaginative. Que des difficultés surgissent dans le domaine des finances, provoquées par une administration déficiente, qu'une carence se produise dans l'autorité centrale, de la théorie les utopistes passent à la pratique, et aussitôt, les vieilles disciplines à peine abolies, le barbare se réveille dans le civilisé, qui ne l'était



que temporairement. L'avocat véreux qui aurait plaidé toute sa vie sans scrupule des causes fructueuses, n'importe lesquelles, devient le Danton des massacres de Septembre. Le bel esprit prétentieux d'Arras sera le Robespierre des Jacobins, et d'un bout à l'autre de la France, des milliers de brutes sanguinaires installent la guillotine. Que les temps où vivaient les paysans de la *Vie de mon père* sont voisins ! Entre 1764 où mourut Edme Rétif et 1793, il y a moins de trente ans. L'idéologie des constructeurs de la Cité sans traditions a suffi pour produire et précipiter ce cataclysme. Taine a ramassé, dans la préface d'un des volumes des *Origines*, toute son expérience de la politique par cette simple phrase bien modeste, et que je cite de nouveau, elle va si loin ! « Une société moderne est une chose vaste et compliquée. Par suite il est difficile de la comprendre. C'est pourquoi il est difficile de la bien manier. » J'ajouterai, et si périlleux d'y toucher autrement qu'avec d'infinies précautions ! Le beau livre de Monsieur Nicolas emporte avec lui cet enseignement pour qui compare les deux France représentées par les deux dates que j'ai rappelées. Hélas ! Quelle expérience a jamais instruit les peuples et les ambitieux qui osent choisir pour métier de les gouverner ?

## VIII

### LA MYSTIQUE DU BOLCHEVISME

#### I

Ces deux mots : *mystique* et *bolchevisme*, jurent, semble-t-il, d'être accouplés. Qui dit mystique dit toujours, en un certain sens, une disposition d'âme religieuse, donc croyante. Qui dit bolchevisme dit, au contraire, le plus violent esprit de négation et de destruction totales. Mais c'est l'honneur de la nature humaine que les pires appétits de sauvagerie aient besoin, pour légitimer leur déchaînement, de s'en déguiser à eux-mêmes la hideur. L'histoire nous en a laissé un symbole saisissant chez les *Pastoureaux*, ces bolchevistes du treizième siècle, lesquels pillaient, massacraient, incendiaient, sous un étendard qui figurait un agneau portant la bannière de la Croix, en signe d'innocence, de douceur et d'humilité. Plus près de nous, la Terreur fournit un autre exemple de cette contradiction foncière. Le regretté Augustin Cochin a très lucidement dégagé ce phéno-

mène, dans sa forte étude sur le *Patriotisme humanitaire*. Une phrase de Danton et une phrase de Carrier y sont rapportées, bien significatives du camouflage mental, pratiqué par ces bourreaux de tant d'innocents. « Que m'importe d'être appelé buveur de sang ! » disait Danton. « Eh bien ! buvons le sang des *ennemis de l'humanité*, s'il le faut ! » Et Carrier, écrit à la Convention qu'il a pris le parti de fusiller tous les prisonniers « C'est *par principe d'humanité* que je purge de ces monstres la terre de la liberté. » Il y avait donc une mystique de 93. Elle explique comment l'affreux Robespierre a pu dire de bonne foi dans son étonnant discours du 8 thermidor : « Otez-moi ma conscience et je suis le plus malheureux des hommes. »

Quand on veut étudier des phénomènes de férocité collective comme la Terreur, la Commune et celui dont nous menacerait le Bolchevisme, il faut donc distinguer la réalité profonde, les passions, les instincts, les vices, les perversités, les haines d'un côté, et, d'autre part, le *mythe*, — pour emprunter une expression si judicieuse à M. Georges Sorel. — au nom duquel ces forces mauvaises prétendent travailler. Dégager ce mythe et en montrer le mensonge, ce n'est pas seulement satisfaire une curiosité : c'est instituer une prophylaxie très faible, mais pourtant utile, contre la pro-

pagation de ces sortes d'épidémies morales. Notons encore ce trait, toujours à l'honneur de la nature humaine : le recrutement de ces ravageurs, — « *eversores* », disait déjà saint Augustin, — se fait par le mythe autant que par l'appétit. C'est le mythe qui trop souvent suscite les énergies dangereuses. Il ne les crée pas, mais il les réveille. En démontrant ce qu'il y a de fiction dans un mythe révolutionnaire, on sert la cause sacrée de l'ordre. Ces quelques notes n'ont pas eu d'autre prétention que de contribuer, pour une bien modeste part, à cet urgent service.

## II

Mais d'abord comment convient-il de le traduire, ce mot de bolchevisme? Faut-il l'entendre ainsi qu'à Moscou? Non. En passant de Russie chez nous, il s'est dépouillé de ses caractères spécifiquement russes, pour se préciser avec cette netteté et, si l'on veut, cette sécheresse occidentale, que Tolstoï reprochait à Tourguéniev. Il est presque devenu le synonyme du mot : anarchie. Seulement c'est une anarchie d'une variété inattendue : à la fois individualiste et grégaire. C'est là un des monstrueux paradoxes inventés par le génie asiatique des Slaves que cette systématisa-

tion d'un désordre, ordonné comme tel, pourrait-on dire. Si la contagion de cette anarchie s'est répandue dans des sociétés purement européennes, c'est en premier lieu que ces sociétés viennent d'être secouées par le plus formidable tremblement de terre que l'histoire ait peut être connu. La facilité au détraquement psychique en est la conséquence. Et c'est aussi que ces sociétés traînent derrière elles — ou plutôt en elles — un énorme déchet humain. Plus elles se compliquent, plus elles produisent une quantité d'individus inadaptés et inadaptables, et qui, par suite, sont tout prêts à recevoir un enseignement de révolte contre le monde où ils n'ont pas su ou pu s'insérer. Quelle est la condition première de toute sociabilité? L'accord de la personne à l'ensemble. Cet accord devient, dans les périodes avancées des civilisations, malaisé pour beaucoup de gens, et, pour certains, impossible. Insistons-y : vivre en société, c'est, pour chacun, à la fois se développer dans ses facultés propres, et jouer, par ce seul développement, sa part dans un concert. Les inadaptés sont les hommes pour qui le contact est une souffrance, une mutilation. Ils foisonnent à l'heure présente, et si les types en sont très divers, suivant leur origine et suivant ce milieu lui-même, ils se rencontrent tous dans une pareille rancune contre la Cité. Il y en a d'intellectuels.

La Commune de 1871 abondait en rebelles de cette catégorie. L'un d'eux, écrivain de race, Jules Vallès, nous a laissé, dans les trois volumes de son *Jacques Vingtras*, une monographie bien remarquable du bachelier à qui son éducation n'a servi qu'à lui rendre la vie insupportable. La disproportion entre ce qu'il a pensé de cette vie par avance et ce qu'elle lui apporte est trop accablante. L'absence d'éducation, au contraire, l'inintelligence, la paresse, le vice produisent un autre pullulement d'inadaptables. Le malheur immérité en façonne d'autres. L'employé inexact et désordonné que l'on congédie de toutes ses places, l'ouvrier alcoolique qui n'est plus qu'un gâcheur, le prodigue enlisé dans les dettes, et aussi le maladif sans ressources, le chargé de famille pris dans des conditions trop dures, l'exploité victime d'égoïsmes trop âpres, autant de bolchevistes en disponibilité. Les plus bas motifs agissent sur les uns. Les autres cèdent à des raisons qui émeuvent la pitié. Elles expliquent que des sensibilités généreuses en arrivent à douter de l'ordre, sans s'apercevoir du prix que vaut, même imparfaite, même pas très heureuse, une société établie et qui a duré. Elle représente une conquête sur le chaos de la barbarie primitive. A la renverser, on court le risque de revenir aux pires misères de cette barbarie.

## III

Nous touchons ici à l'un des éléments qui composent cette mystique du bolchevisme, moins déconcertante quand on la considère chez les désintéressés du groupe : c'est la persuasion que le fait social est de convention humaine et purement actuel. S'il n'y a là qu'une convention, en effet, pourquoi ne pas en conclure une autre ? Nos bolchevistes professent, ceux-ci par illuminisme, ceux-là parce que cette foi de millénaires satisfait leurs passions, qu'il est loisible de modifier de fond en comble les lois, les mœurs, les intérêts, les habitudes de ces immenses magmas séculaires que sont les nations.

*Le monde va changer de base...*

chantent les énergumènes de l'*Internationale*. La connexité intime et nécessaire de toutes les parties du corps social — cet axiome de la science politique — échappe aux chefs comme aux soldats de cette armée. Ils ne comprennent pas qu'ils sont en présence du vivant, c'est-à-dire d'une organisation où tout le présent est chargé de tout le passé, où chaque changement du moindre détail doit être ménagé avec prudence par ce qu'il a des

retentissements que l'on ne saurait mesurer, des prolongations, inattendues le plus souvent, sur tous les autres. Détruire pour reconstruire, telle est bien leur formule avouée. Le premier terme correspond seul à la vérité de leur élan. L'autre n'en est que le prétexte. Voilà l'erreur qu'il ne faut pas se lasser de dénoncer. Pour reconstruire une société tout entière, il faudrait la penser tout entière. Le délire de l'orgueil ou l'imposture du charlatanisme peuvent seuls hasarder une semblable prétention.

D'instinct, les doctrinaires du bolchevisme sentent la déraison de cette entreprise et c'est ici qu'apparaît le second élément de leur mystique. Ils dérivent cette idée de reconstruction totale, si follement et si évidemment chimérique, dans une autre qui paraît non seulement raisonnable, mais indiscutable : celle de Justice. Détruire pour établir la Justice, quel ennoblissement de la révolte, fût-elle accompagnée du pillage, du massacre et de l'incendie ! Ces procédés d'apaches — rappelons-nous toujours 93 — prennent alors figure d'exécution. C'est le présent purifiant le passé, et faisant la place nette pour un avenir de moralité supérieure. Le malheur est que ce vocable fascinateur de Justice est probablement de tous ceux de la langue le plus impossible à définir. Qu'on le fasse résider,



comme les anciens, dans le *Suum cuique*, et du coup on légitime les injustices stabilisées, si l'on peut dire, dans la répartition actuelle de tout le capital humain. Que l'on prenne, au contraire, la conscience personnelle pour mesure de cette justice, du coup on la soumet à toutes les variabilités du sens propre. Agir justement, ce serait, d'après Kant, n'accomplir que des actes pouvant servir de règle à tous les hommes. Par quel critère vérifierons-nous la légitimité de cette règle, si nous n'en appelons qu'à un sentiment qui peut n'être qu'une illusion? Sans aller si avant dans la philosophie, examinons où réside la solution de justice dans quelques problèmes de discussion courante, celui de l'héritage, par exemple. L'autoriser, c'est accepter pour des enfants nés à la même date la plus scandaleuse inégalité des points de départ dans la vie. Est-ce juste? Supprimer l'héritage, d'autre part, c'est interdire au père de peiner et d'économiser pour que son enfant ait un destin meilleur que lui. Quelle autre injustice! Passons aux métiers. Imaginons la dictature prolétarienne réalisée, et les citoyens d'un pays tous astreints à une tâche d'ouvriers. Quelle inégalité dans l'apparente égalité de l'effort exigé! Pour un intellectuel, cette besogne est un supplice. Vous êtes donc injuste pour lui. Mais, direz-vous, nous l'emploierons à

une besogne d'intelligence. Au nom de quoi? Au nom des dons qu'il a reçus. Mais il les a reçus gratuitement, tandis qu'ils étaient refusés à d'autres gratuitement. Vous admettez donc cette autre injustice, la plus irréparable de toutes et auprès de laquelle toutes les iniquités sociales ne sont rien : celle de la nature. A quoi le Révolutionnaire répond : « Limitons-la du moins, cette injustice, à l'ordre des faits naturels. » Nous voici au rouet, dirait Montaigne. Nous retombons dans le sophisme de tout à l'heure. Est-ce que la société dont nous sommes, où nous avons été engendrés, pétris, spécialisés, n'est pas un de ces faits naturels, qu'il faut accepter d'abord pour essayer ensuite de les améliorer? Notre idéologie est obligée de s'incliner devant eux, sous peine de s'y briser, — et nous avec elle.

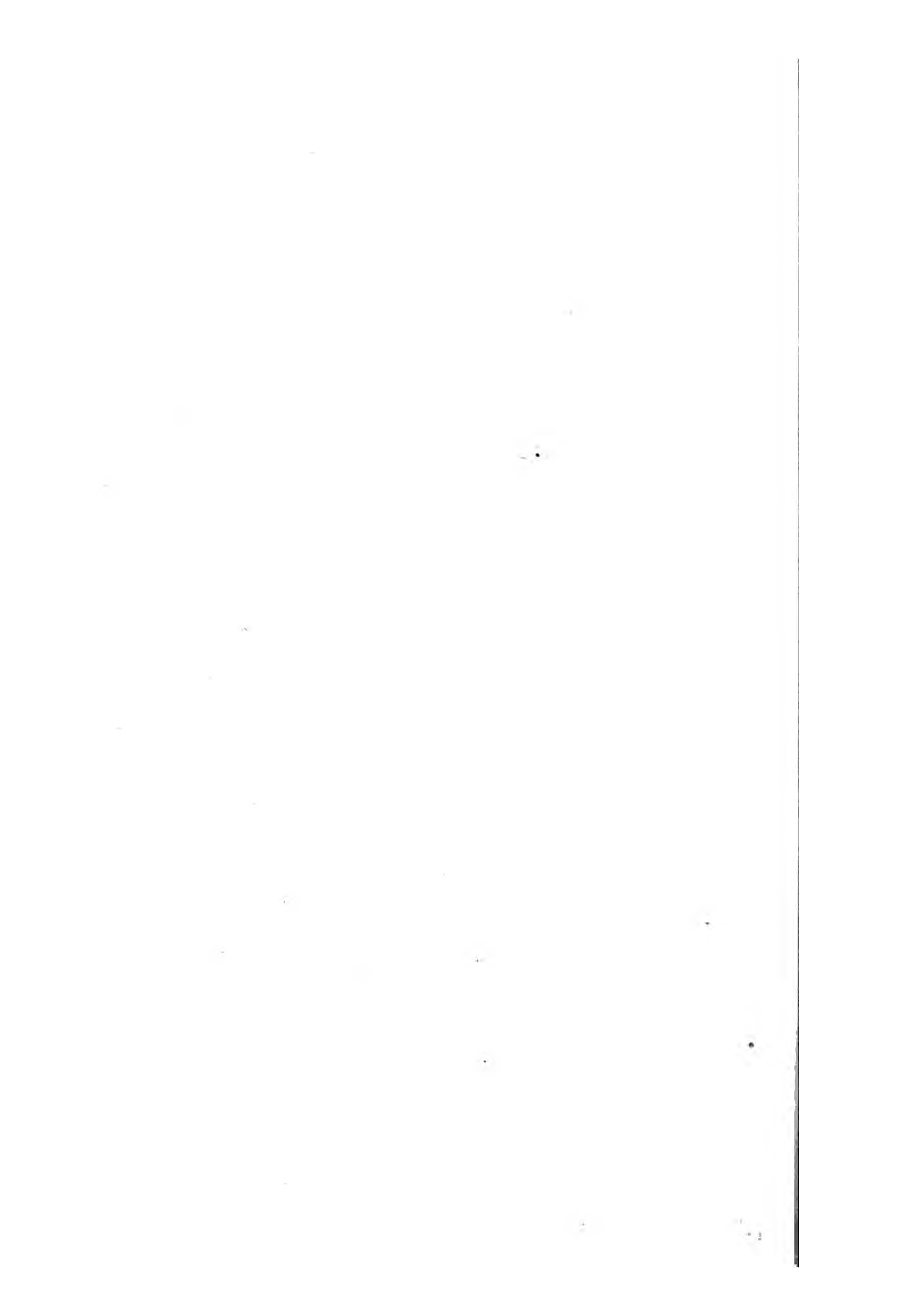
#### IV

Aussi bien, ce heurt de l'idéologie et du réel fait-il partie du vaste songe catastrophique auquel se complaît l'inagination du bolcheviste. Il prend pour de l'héroïsme cette attitude de l'esprit qui s'isolant des contingences affirme un absolu non vérifié. C'est exactement le contraire de l'attitude scientifique, modeste, patiente et qui

met en œuvre la maxime de Bacon, répétons-la toujours : « *Nemo naturæ, nisi parendo, imperat.* On ne commande à la nature des choses qu'en lui obéissant. » C'est-à-dire en cherchant d'abord à connaître ses lois, inscrites non pas dans notre désir, mais dans les choses elles-mêmes. Avec cette méthode, et après de longues études, on arrive tout juste à dégager comme principe politique et social, cette vérité que Taine énonçait sur le soir de sa vie dans une émouvante préface, et que, pour ma part, je ne me lasse pas de citer à savoir : « *qu'une société humaine, surtout une société moderne, est une chose vaste et compliquée,* » et Taine ajoutait : « Par suite, il est difficile de la connaître et de la comprendre ; c'est pourquoi il est difficile de la bien manier. Il suit de là qu'un esprit cultivé en est plus capable qu'un esprit inculte, et un homme spécial qu'un homme qui ne l'est pas. » Que nous sommes loin du lyrisme avec lequel les prophètes de la Révolution parlent de l'IDÉE, magnifiée par les plus soulignées des majuscules ! Que cette Idée soit vraie ou fausse, bienfaisante ou redoutable, peu leur importe ; elle est l'Idée, la forme abstraite et spécieuse dans laquelle ils enveloppent les plus incontrôlables passions, et les plus meurtrières, d'orgueil, de vengeance et de convoitise. Il y a là une équivoque dont les conducteurs de

la horde sont eux-mêmes les dupes et, si ce n'est eux, leurs troupes. N'en exagérons pas l'importance. Précisément parce que nous sommes dans un âge scientifique, la discipline d'observation et de soumission qui est à la base des sciences, qui est la science elle-même, finira bien par gagner l'intelligence populaire. Mais si nous avons la certitude que l'antique héritage de la civilisation élaboré par des milliers de bonnes volontés et de pensées bien réglées ne peut pas sombrer si vite sous l'assaut des haines fanatisées par les incompétences, redoutons les convulsions inutiles. Tâchons surtout de les épargner à un pays déjà trop éprouvé.

1920.



## IX

### RÉFLEXIONS SUR L'HÉRITAGE

Un acte récent de M. Mussolini a été particulièrement commenté par notre presse, durant ces dernières semaines. C'est le décret par lequel le dictateur italien a exempté de tout droit l'héritage en ligne directe. Cette mesure est apparue comme si contraire au principe favori de notre fiscalité moderne : « Il faut prendre l'argent là où il est » que beaucoup de nos compatriotes en demeurent déconcertés. D'autre part, les théoriciens de la Révolution universelle ont bien senti que le grand restaurateur de l'ordre au delà des Alpes venait de faire et de nous convier à faire le geste de défense le plus efficace contre l'utopie communiste. Ils ont protesté avec énergie. Je voudrais, à cette occasion, dégager quelques-unes des données d'un problème social dont nos parlementaires paraissent méconnaître la suprême importance. Les discussions sur les lois de finance ne le prouvent que trop.

## I

Une première remarque s'impose. Je relève, dans les articles provoqués par le décret de M. Mussolini, des phrases du type de celle-ci, — je cite le texte de mémoire ; mais je suis bien sûr du sens — : « Il n'est pas plus juste d'attribuer à un enfant l'héritage de son père qu'il ne le serait de le guillotiner pour un crime de ce père. » Et cette autre : « Il y a eu dans le monde deux grandes institutions créées par la paresse : l'esclavage et l'héritage. » On ne saurait rencontrer des formules pareilles sans se rappeler ce que Pascal disait avec tant de force : « L'art de fronder, de bouleverser les États est d'ébranler les coutumes établies en sondant jusqu'à leurs sources... C'est un jeu sûr pour tout perdre. » C'est que la coutume, quand elle s'est établie séculairement et en précédant la législation, est l'œuvre de la nature elle-même. Que l'on rattache cette nature, comme ceux qui croient en Dieu, à une raison souveraine, ou que l'on reconnaisse simplement en elle, comme les positivistes, le jeu de forces inéluctables à la fois et incompréhensibles, on aboutit également à la sage maxime si fortement promulguée par l'ancienne médecine : « *Quò natura*

*pergit eò ducenda est.* — *Il faut conduire la nature là où elle se dirige.* » Appliquée au gouvernement des sociétés, cette vérité, qu'aucun esprit sincère ne saurait discuter sérieusement, exige que nous soumettions nos idéologies à l'expérience de l'histoire et non pas les résultats de cette expérience à nos idéologies.

Il est évident, pour en revenir au problème de l'héritage, qu'*a priori* le contraste de destinée paraît cruellement injuste qui veut que tel enfant trouve des millions dans son berceau et que tel autre naisse indigent. Mais, en supprimant cette inégalité, ne produirez-vous pas un mal pire? A cette question, que répond cette histoire dont j'invoquais tout à l'heure le témoignage? Si loin que nous remontions à travers les annales de l'humanité, nous trouvons que son constant effort, dans sa lutte pour l'existence, a été de se constituer des organes de durée, grâce auxquels chaque génération ne soit pas un éternel recommencement. Le langage, l'écriture, l'imprimerie voilà quelques-uns de ces organes de durée qui permettent de conserver et de transmettre des acquisitions d'ordre intellectuel. Le foyer, la maison servent à en conserver d'autres, d'ordre matériel autant que moral. Mais ces acquisitions-là sont par définition familiales. Essayer de les attribuer à la communauté, c'est en détruire le



caractère essentiel. Un foyer, c'est le coin limité autour duquel se resserre un groupe d'êtres liés par le sang. Une maison, de même, c'est l'abri fermé où ce groupe s'insule, s'individualise. Nous tenons là le principe même de l'héritage. Cet instinct de permanence, sans cesse en révolte dans le cœur humain contre l'invincible écoulement du temps, s'est ému chez le père à la pensée que son fils ne posséderait pas l'habitat construit de ses mains, et cela dès l'époque la plus sauvage, comme il s'émeut de nos jours dans le bourgeois de la ville ou de la campagne qui souhaite, ayant établi pour lui et les siens une demeure à la mesure de son rang, qu'elle ne soit pas vendue. Qui ne se rappelle le vers de La Fontaine :

*Mes arrière-neveux me devront cet ombrage...*

Nous toucherait-il à ce degré s'il ne répondait dans notre âme à une réalité profonde? Le hasard d'une lecture m'en apportait, l'autre jour, un commentaire bien émouvant. Dans le savant ouvrage qu'il a consacré à l'héroïque et malheureux Frotté, M. de La Sicotière raconte que, tout jeune garçon, le futur chef des chouans visitait, près d'Alençon, le logis de la Raimblière où vieillissaient dans la retraite son grand-père et son oncle, et celui-ci disait à son neveu en le promenant dans le parc : « Mon ami, chaque arbre que je plante

c'est avec l'espoir que tu reposeras sous son ombre quand tu auras atteint mon âge, et que tu y penserás, quelquefois, à ton vieil oncle qui te regarde et t'aime comme son enfant... » Et le narrateur ajoute, évoquant le sort tragique réservé à l'adolescent et aux ambitions que le grand-père nourrissait pour son petit-fils, comme l'oncle pour son neveu : « Hélas ! tous deux devaient lui survivre. Aucun même des arbres qu'ils plantaient pour lui n'existe aujourd'hui. Ombres et rêves, tout s'est évanoui ! »

## II

Pas complètement, puisque, après cent trente années et plus, ces généreuses paroles, conservées par la piété de celui à qui les adressaient ces vieillards, illustrent si bien la « mystique » — comme aimait à dire Péguy — de l'idée d'héritage. Se complaire à posséder pour transmettre, c'est transformer en bienfaisance ce dur appétit de propriété, où les fanatiques de la Justice n'ont pas de peine à discerner l'égoïsme natif de l'animal humain. C'est développer en soi le sentiment de la responsabilité vis-à-vis du légataire de cette richesse, ainsi amassée et ménagée, et c'est, par contre-coup, provoquer chez ce légataire, s'il a le cœur

bien placé, d'autres sentiments non moins précieux. Imaginons réalisée la volonté des deux vieillards du logis de la Raimblière, et que Louis de Frotté, devenu leur héritier, fût rentré comme maître dans ce domaine, amélioré par eux, et parmi ces arbres. Ces morts qui l'ont aimé, qui ont travaillé pour lui, l'entourent, le regardent. Il leur dit merci dans sa pensée. Une reconnaissance attendrie frémit dans son cœur, une vénération, une piété. Il les sent ses créanciers. La notion de la propriété s'ennoblit pour lui. Elle se transforme en celle de dépôt. Lui non plus ne considérera pas qu'il ait tous les droits sur cette terre, sur cette maison. Un contrat tacite le relie à ses prédécesseurs et à ses successeurs, car il en aura. Ces murs bâtis avant lui, ces arbres plantés avant lui, attestent à ce bénéficiaire d'un jour qu'il n'est qu'un hôte, et une responsabilité s'éveille dans sa conscience. Dans un rapport de l'an II sur « le règlement du taux de l'intérêt viager », le conventionnel Cambon écrivait : « La réflexion très simple que nos besoins durent autant que notre vie et finissent avec elle a fait naître l'idée des rentes viagères. » Ces lignes si brutales ramassent en elles le plus fort argument en faveur de l'héritage. Elles révoltent en nous la raison autant que l'instinct. Non. Nous n'avons pas que les besoins du bien-être

viager. Il importe à l'individu autant qu'à la société qu'il ne considère pas la satisfaction immédiate de ses appétits personnels comme l'unique fin de son labeur. Il faut qu'il désire se survivre pour les autres, comme l'octogénaire de La Fontaine, généreux désir qu'un des artistes les plus originaux de notre époque, Charles de Pomairols, a si bien exprimé dans un poème intitulé : « En plantant un chêne » :

*Mon fécond travail est vain pour moi-même,  
Pour d'autres que moi fondant mon espoir  
J'assois fortement l'avenir que j'aime,  
Assuré pourtant de ne pas le voir.*

Cette nécessité d'un prolongement de l'activité de chaque génération dans la génération suivante, comment ne pas la reconnaître quand on a constaté combien est mince la barrière qui sépare la civilisation de la barbarie, et la facilité avec laquelle l'homme devient pour l'homme, dans la lutte pour l'existence, le féroce animal dénoncé par Hobbes : « *Homo homini lupus?* » Une récente école de sociologues modernes a imaginé, pour corriger cette sauvagerie primitive sans cesse prête à reparaître ainsi chez le civilisé, de placer dans la solidarité le principe de la morale. « Nous naissons tous obligés, » disent-ils, « puisque nous profitons immédiatement de tous les progrès

accomplis par l'Humanité. » Obligés? Envers qui? Ils répondent : « Mais envers cette Humanité. » Est-il besoin de remarquer le vague de cette expression et son impuissance à émouvoir des êtres de chair et de sang à qui l'on prétend demander des sacrifices au nom de la plus abstraite des idées? Ne parlez donc pas à l'enfant de cette solidarité philosophique, bonne pour un Spinoza ou pour un Kant. Parlez-lui de son père, qu'il voit travailler ; de sa mère, dont il reçoit les soins. Dites-lui qu'il leur doit de la gratitude pour le souci qu'ils ont de son avenir : une corde vibrera dans son cœur. Cette solidarité familiale, il la comprendra devant ces chères figures. Il la pratiquera. Allez-vous, au nom d'un égalitarisme meurtrier, que vous décorez de cet autre terme non moins abstrait : la Justice, tarir cette source vivante? Ce serait le faire que d'abolir l'héritage.

### III

Ses adversaires objecteront que je viens de tracer un portrait idéal de l'héritier et, qu'en fait, l'héritage a trop souvent favorisé l'oisiveté et provoqué la cupidité. L'adolescent pour qui travaillaient les deux vieillards de la Raimblière avait une âme d'une rare qualité et qui

s'attendrissait à les voir planter leurs arbres pour lui. Plus d'un, à sa place, eût cyniquement supputé le temps qu'il leur restait à vivre, avec la pensée, eux une fois morts, de faire servir leurs biens à la satisfaction de ses vices. D'autre part, quelle moisson d'envie se lève autour des testaments ! Nos auteurs dramatiques et nos romanciers ont fait de ces haines intéressées tant de peintures criantes de vérité, depuis Molière jusqu'à Balzac ! En concluons-nous qu'il faut sacrifier les bienfaits certains de l'héritage, à cause des dangers possibles qu'il comporte ? Toutes les choses humaines sont des armes à deux fins. L'homme, étant une créature libre, peut abuser du meilleur et le transformer en pire. La guerre de 1914 nous a montré la Science employée à des œuvres de férocité que nos pères n'eussent même pas imaginées. Méconnaitrons-nous sa valeur en ne voyant plus que ses malversations ? De lamentables erreurs judiciaires nous feront-elles fermer les prétoires, et, parce que des incapables ou des indignes ont reçu par transmission des fortunes qu'ils emploient à soutenir leur inertie ou leur corruption, priverons-nous la société de l'appoint que l'héritage lui apporte, non seulement en vivifiant le sens de la solidarité, comme j'ai essayé de le montrer, mais aussi, mais surtout en créant des mœurs autour des individus ? Cette formule exigerait un

autre développement que celui d'une note hâtive. Voici du moins une indication sur ce problème du *Milieu*, si important et si mal étudié.

Taine l'avait entrevu. Dans la préface de sa *Littérature anglaise*, il parle de ces « circonstances enveloppantes » qui plient, qui façonnent les hommes d'un même pays et d'un même moment. Mais, préoccupé de dégager les grandes causes collectives, ce qu'il appelait les génératrices, il semble avoir réduit ces circonstances au climat et à l'histoire. Certes, les conditions climatériques et politiques sont des éléments très efficaces de ces atmosphères ambiantes auxquelles nul n'échappe. On se soumet à elles ou on se révolte là-contre, mais se révolter contre une action, c'est en subir l'influence. Toutefois ces conditions n'agissent pas aussi directement que Taine paraît le croire. Le vaste milieu national se distribue en milieux locaux. Ne discernons-nous pas une action régionale sur les divers groupes de Français : Bretons, Angevins, Parisiens, Auvergnats, Provençaux? Dans l'intérieur de ces milieux régionaux se créent des milieux de métier et des milieux familiaux. Ces milieux de métier, la vieille France en avait vu toute la force. Par les corporations elle avait tenté de les régler au mieux de l'intérêt commun. Le syndicalisme d'aujourd'hui est un effort, malheureusement dévié par la politique,

pour reprendre cette tradition brisée par Turgot d'abord, puis par la Constituante, en améliorant l'ambiance professionnelle. Quant au milieu familial, les plus judicieux observateurs de la vie française s'accordent à reconnaître que les articles du Code civil, relatifs aux successions, lui ont porté une atteinte grave par le partage forcé. Ici nous retrouvons la question de l'héritage, et nous constatons combien il est délicat d'y toucher imprudemment. Un homme est arrivé à la fortune. Il fonde une famille. Son aisance lui permet une large façon de vivre. Il meurt. Cette fortune est divisée. Cette façon de vivre, aucun des enfants, s'il en a plusieurs, ne peut la continuer. « Tant mieux, » disent les égalitaires, « ces enfants seront obligés de travailler. » Soit, mais la continuité des mœurs est brisée, mais le milieu familial, que l'aîné aurait pu maintenir s'il avait hérité seul, est détruit, — l'aîné, ou l'héritier choisi par le père, si l'on préfère au droit d'aînesse cette liberté de tester, chère à Le Play.

Supposez, au contraire, ces familles installées dans une situation de fortune qui se prolonge pendant des générations : elles se rapprochent les unes des autres par la ressemblance de leurs habitudes. Leurs idées se modèlent sur leur commune expérience. L'enfant qui naît là se trouve tout naturellement imprégné de cette expérience



par les intérieurs où il se meut, les types qu'il y rencontre, les conversations qu'il y entend. Vous obtenez ainsi des personnalités très caractérisées, dans lesquelles se résument les pensées, les aspirations, les habitudes de beaucoup d'autres. La frappe de la médaille humaine en devient plus vigoureuse. Il s'est constitué là, pour emprunter à Balzac sa métaphore favorite, une « espèce sociale » plus définie, plus fixe, — en même temps qu'un milieu pour la maintenir. Voulez-vous un exemple? Tous les voyageurs qui ont traversé Aix-en-Provence se rappellent la sensation que donnent ces hôtels des parlementaires d'autrefois, dressés les uns auprès des autres comme les témoins d'existences toutes pareilles dans leur dignité à la fois opulente et simple. Des familles ont vécu là, de génération en génération, au même étage social, dans des occupations analogues jusqu'à en être identiques, et le tout fondé sur quoi? Sur l'héritage. Rien qu'à regarder ces demeures, on comprend le prix de la durée, et comme elle est salutaire à l'esprit et au cœur. — En promulguant le décret qui a servi de prétexte à ces réflexions, M. Mussolini n'a certainement pas commencé par analyser en philosophe l'idée de la propriété et de sa transmission. Il a fait mieux. Il a eu ce coup d'œil intuitif qui est celui du grand homme d'État comme du grand médecin. « Le

mal est là, » a-t-il pensé devant l'éparpillement individualiste et anarchique de notre époque « et voici un des remèdes : fortifier l'héritage. » N'y aura-t-il pas en France des législateurs intelligents pour oser une réforme semblable?

1922.



## X

### L'ÉTAPE INTELLECTUELLE (I)

#### I

M. Maurice Barrès poursuit, dans la *Revue des Deux Mondes*, la publication des *Souvenirs* de son grand-père, J.-B. Barrès, qui fut un des officiers de la Grande Armée. Il les a fait précéder d'une introduction où il pose l'un des problèmes les plus intéressants de la vie intellectuelle, celui de la genèse du talent littéraire ou scientifique. Se prenant lui-même comme exemple, l'auteur du *Jardin de Bérénice* et des *Déracinés* s'applique à montrer que la substance la plus intime de son œuvre lui vient de ses hérédités, en particulier de son grand-père : son « romantisme latent », comme il dit lui-même, corrigé par un sens aigu du réel, sa piété pour l'armée, son culte de sa terre et de ses morts. Mais il faut lire ces fortes pages, d'une analyse presque religieuse. Je n'es-

(1) A propos des *Souvenirs* de J.-B. Barrès publiés par son petit-fils Maurice Barrès.

saierai pas de les résumer. Ce serait leur enlever leur charme d'émotion contenue et d'éloquence lucide. Je voudrais en prendre occasion pour mettre de nouveau en lumière une loi de psychologie sociale que l'on peut appeler la *loi de l'Etape*.

Un écrivain a toujours mauvaise grâce à se citer lui-même, et je m'excuse de rappeler le roman qui porte comme titre ce terme *l'Etape*, employé, me semble-t-il, pour la première fois dans ce sens. Le livre suggérait, — car un récit imaginaire, si consciencieusement établi qu'il soit sur des documents réels, ne peut que cela, — il suggérait donc cette idée qu'une lenteur progressive dans l'ascension sociale semble nécessaire au développement des familles. Ce point de vue était trop contraire à certaines conceptions contemporaines pour n'avoir pas soulevé des objections qui, je l'avoue, ne m'ont pas convaincu. Toutes mes observations m'ont, au contraire, de plus en plus affermi dans cette certitude que l'activité humaine a pour condition la durée, que toute création bienfaisante suppose la maturation par le temps. La preuve est faite par l'histoire pour ce qui concerne les institutions et les pays, par la biologie pour ce qui concerne les organismes. En est-il de même de la force qui paraît la plus individuelle, la plus spontanée, le génie d'un grand artiste littéraire ou d'un

grand savant? C'est la thèse qu'affirme implicitement M. Maurice Barrès quand il dit : « Je publie ces mémoires de mon grand-père pour qu'ils servent de préface et d'éclaircissement à tout ce que j'ai écrit, » signifiant par là qu'il se considère simplement comme le bénéficiaire des vertus d'esprit amassées par les générations qui l'ont précédé et produit. En admettant, avec le petit-fils de J.-B. Barrès, que cette théorie soit exacte pour lui, devons-nous considérer son cas comme exceptionnel ; et, s'il ne l'est pas, si cette formation du génie littéraire ou scientifique paraît bien s'élaborer à travers des destinées patientes et obscures dont il est la revanche ou plutôt la consécration, n'y a-t-il pas lieu de tirer de ce fait des conséquences importantes dans les directives à donner aux éducateurs? On trouvera ici, non pas une réponse définitive à ces deux questions, — il y faudrait une autre compétence, — mais quelques remarques qui aideront peut-être à cette réponse, pour les lecteurs qu'intéresse cet ordre de réflexions.

## II

L'histoire familiale des grands hommes de lettres et des grands savants n'a pris que tout récemment un caractère de recherche documentée.

Sainte-Beuve est le premier qui en ait aperçu l'importance essentielle pour l'explication de ce qui semble le plus original dans l'intelligence et la sensibilité. Taine est venu ensuite préciser encore le caractère scientifique de la méthode qui, recherchant les causes derrière les effets, considère l'œuvre de littérature ou d'art comme un produit, non plus seulement d'une personnalité séparée, mais des influences qui ont façonné cette personnalité. On se rappelle sa classification : la race, le milieu, le moment. Ce cadre certes permet de dégager et de distribuer les plus importants parmi les éléments générateurs des talents. Trop rigide, il a le défaut de ne pas se prêter assez aux complexités de la vie. Pour cette histoire familiale, en particulier, dont il s'agit ici, des monographies, minutieusement détaillées et vérifiées scrupuleusement, seraient indispensables. Beaucoup de critiques d'aujourd'hui travaillent déjà dans ce sens. Quand ces monographies se seront multipliées, et alors seulement, nous pourrons porter un jugement certain sur la part qu'un père, un grand-père, un bisaïeul, demeurés cachés, ont eue dans telle ou telle création glorieuse. Dès aujourd'hui cependant, et dans nombre de cas, quelques-uns très inattendus, nous avons des renseignements assez exacts pour conclure que, suivant toutes probabilités, cette part sera

reconnue comme très grande. J'en citerai trois, bien différents et bien instructifs par le contraste seul des noms : Pascal, Michelet, Pasteur.

Pascal d'abord. Si un génie paraît n'avoir rien dû qu'à lui-même, c'est celui-là, qui, encore enfant, découvrait, avec des barres et des ronds, les trente-deux premières propositions d'Euclide, par la seule vigueur de sa réflexion. Mais lisez, dans sa *Vie* écrite par sa sœur, Mme Gilberte Périer, les pages relatives à leur père, et voyez se dessiner, à travers le portrait du simple président à la cour des aydes qu'était Étienne Pascal, tous les linéaments de la sublime figure de son fils Blaise, et d'abord l'intense ferveur dans le souci moral. Étienne Pascal a perdu sa femme en 1626. Il est jeune encore et peut prétendre aux plus beaux succès de carrière. Il vend sa charge de deuxième président, liquide les biens qu'il possède à Clermont, et vient à Paris pour s'occuper uniquement de ce fils dont il a deviné les dons extraordinaires. Il sent toute sa responsabilité dans l'avenir d'un tel enfant, si bien, dit Mme Périer, « qu'il ne peut se résoudre à commettre son éducation à un autre et se résolut dès lors de l'instruire lui-même, comme il a fait, mon frère n'ayant jamais été en un collège et n'ayant jamais eu d'autre maître que mon père. » Mais quel maître ! Ces magistrats de la vieille



France possédaient une culture qu'atteste l'enseignement donné par celui-là. « Sa principale maxime, » dit Mme Périer, « était de tenir toujours son enfant au-dessus de son ouvrage. » Il ne lui apprend le latin et le grec, qu'il savait lui-même parfaitement, qu'à partir de sa douzième année. Pour commencer, il l'initie à toute une philosophie des langues. « Il lui faisait voir en général ce qu'étaient les langues. Il lui montrait comment on les avait réduites en grammaires sous certaines règles. Cette idée générale lui débrouillait l'esprit. » Reconnaissez-vous le goût des grandes vues d'ensemble qui sera l'un des traits marquants des *Pensées*? C'était déjà la marche naturelle de l'esprit du père. Celui-ci avait encore en commun avec son fils l'amour de la Mathématique, — pour parler comme Mme Périer. Nous connaissons de lui une lettre à Fermat sur un point de géostatique, et nous savons que, retiré à Paris, il fréquentait assidûment un groupe de géomètres et de physiciens qui se réunissaient toutes les semaines chez le Père Mersenne, lequel lui a dédié, rapportent MM. Brunschwig et Pierre Boutroux, le sixième livre de son *Traité des instruments*. « Monsieur, » lui écrit-il, « je crois que tous les savants approuveront le dessein que j'ai d'imiter les Anciens, qui ont dédié leurs œuvres à ceux qui en avaient une parfaite connaissance, en vous

présentant ce traité de l'Orgue, l'une des plus admirables machines pneumatiques qui furent jamais inventées... » Et, après ce début d'une bonhomie cérémonieuse, — celle de nos ancêtres — il invite son correspondant à rechercher les raisons des « rares expériences qu'il rencontrera dans ce livre. » Les éditeurs l'indiquent très justement : c'était déjà revendiquer une place pour l'expérience à côté de la spéculation *a priori*. Comment ne pas distinguer là un autre trait des *Pensées*, tout imprégnées qu'elles sont du constant besoin de confronter les idées et la réalité, la doctrine et l'action?

Elles sont aussi toutes frémissantes de sensibilité, ces *Pensées*, toutes vibrantes d'une émotion qui décèle, — ainsi le voulait le passionné qui s'y confessait, — l'homme dans l'auteur. Cette sensibilité, comme elle apparaît déjà chez le père dans l'émouvante visite, racontée par Mme Périer à son ami M. Le Pailleur, un des habitués de l'académie Mersenne! C'était le jour où le jeune Blaise, âgé de douze ans, venait, je le rappelais tout à l'heure, de découvrir à lui seul la géométrie Euclidienne. Le Pailleur voit donc arriver le président Pascal qui s'arrête « immobile, comme un homme transporté ». Il a des larmes dans les yeux. Le bon Le Pailleur en est épouvanté. Il interroge son ami qui lui répond : « Je ne pleure pas d'afflic-

tion, mais de joie, » et il lui raconte l'étonnante aventure. Ce don des larmes, mêlé à celui de l'ardeur intellectuelle, c'est Blaise Pascal tout entier, et combien lui ressemble encore cette interprétation providentielle que fait son père d'un accident qui lui arrive en Normandie où Richelieu l'a envoyé ! Il se casse la jambe en allant à pied, par un jour de forte gelée, empêcher un duel dans un faubourg de Rouen. Deux médecins le soignent, deux frères, convertis par un curé de village, et qui, pendant les trois mois que le président fut leur malade, lui démontrèrent que Dieu s'était servi de cette épreuve pour le ramener entièrement à lui. Le voilà renonçant à ces sciences humaines « dont il reconnaît le néant et le vide, » et achevant son existence dans une dévotion si exemplaire que le curé de sa paroisse fit son éloge en chaire, « ce qu'il n'avait jamais fait pour aucun de ses paroisiens, » ajoute naïvement le Père Guerrier.

### III

C'est aussi par l'union en lui de l'intense ardeur intellectuelle et d'une sensibilité, aiguë jusqu'à en être morbide, que se caractérise Michelet, le moins Pascalien des hommes dans sa doctrine,

et cependant il se rattache à la race littéraire de l'auteur des *Pensées* par l'allure d'une prose à la fois éloquente et familière, lyrique et réaliste, toute en sursauts, qui tient de la méditation par l'accent intime et du langage parlé par la brusquerie. Comme Pascal, Michelet semble avoir hérité de son père ce frémissement intérieur qui fait de lui un grand écrivain. Sur ce père, Jean-Furcy Michelet, nous avons un document unique, le long chapitre intitulé *Mon enfance*, dans ce volume de confidences que la veuve de l'historien a composé avec les notes de son mari : *Ma jeunesse*. Jean-Furcy était le fils d'un maître de chapelle à la cathédrale de Laon. On le destine d'abord à la prêtrise. « L'amour et la Révolution », dit son fils, « en décidèrent autrement. » On est en 1789. Les esprits commencent à s'agiter. Le maître de chapelle a peur que Jean-Furcy ne se compromette par quelque imprudence. Il l'envoie à Paris, où le jeune homme se fait imprimeur. Il traverse la Terreur, non sans risques, obligé d'avoir deux logements, à une grande distance l'un de l'autre. Après le 9 Thermidor, il se marie, dans des conditions qui décèlent le romanesque de sa nature. Il s'était épris à Laon d'une jeune fille, plus âgée que lui de sept ans et qui tenait la maison d'un vieil oncle, le chanoine Michaud. Jean-Furcy retourne dans son pays la demander. L'historien

raconte : « L'austérité de la personne, le milieu ecclésiastique où elle vivait ajoutaient encore à la différence de l'âge. Mon père y pensait, mais par la seule crainte de ne pas être accepté. » Le mariage a lieu. Le maître de chapelle donne au ménage la moitié de sa petite fortune pour acheter à Paris un matériel d'imprimerie. Tout de suite les désastres commencent. Jean-Furcy commet l'imprudence d'accepter un mémoire composé par Ba-beuf. Une perquisition a lieu. Par un prodigieux hasard, les épreuves du manuscrit échappent à l'agent. Elles sont sur la table. « L'idée ne lui vint pas », dit Michelet, « qu'on a pu laisser traîner ainsi, exposée aux regards, la pièce compromettante qu'il cherchait. » Il demande pourtant : « Et ceci, qu'est-ce? — Des épures d'imprimerie. — C'est bon! C'est bon! Voyons aux presses. » Il passe, et la femme de l'imprimeur jette le paquet au feu. Elle était enceinte. La secousse morale fut trop forte. Elle accouche d'un enfant qui meurt aussitôt. Peu après, elle est grosse d'un second enfant, et son mari se fait incarcérer pour avoir attaqué le Directoire dans un article! Quelques années plus tard, il subit la prison de nouveau, pour dettes, cette fois. L'imprimerie ne marchant pas, il avait emprunté à un usurier de l'argent qu'il ne pouvait rendre. Un arrangement survient, et Jean-Furcy transporte sa malheureuse impri-

merie dans un rez-de-chaussée de la rue de Bondy. de plain-pied sur cette rue, mais faisant cave sur le boulevard. Là, faute d'ouvriers, il emploie son petit garçon à composer. Napoléon supprime cette imprimerie avec beaucoup d'autres. La ruine est complète. La femme de Jean-Furcy meurt. On est maintenant en 1815. Il trouve une petite place dans la maison de santé d'un certain docteur Duchemin, établi rue de Buffon. Quelle histoire typique d'un homme malheureux dans des temps troublés !

Comment cet homme le supportait-il, ce malheur ? Nous saisissons ici le trait commun au père et au fils, la réaction nerveuse d'une âme blessée qui espère en saignant, si l'on peut dire, et à qui sa plaie même sert d'occasion pour s'exalter. Écoutez cet imprimeur aux abois dire en riant, à la naissance de Jules : « Si la République dure, ce sera Jules César. Si le catholicisme renaît, ce sera Jules pape. » Écoutez-le qui improvise des chansons, pour charmer cet enfant, lui-même déjà trop sensible : « Souvent mon père et ma mère me prenaient le matin dans leur lit et me plaçaient entre eux. Mon père s'amusait à me chanter des chansons qu'il faisait pour moi : paroles et musique. Quand venait ce refrain :

*Mon fils sera mon consolateur,*

l'effet des paroles, et même de l'air seul, était infaillible. Je fondais en larmes. » Cette identité dans les façons de sentir, nous la retrouverions dans les façons de penser. Il est impossible, en lisant *l'Histoire de France* de Michelet, de démêler, comme chez un Taine ou chez un Sorel, une conception précise des lois de santé du corps politique. L'idée, chez lui, ne se dégage pas de l'émotion, et pourtant l'idée est là. Pareillement son père ne cesse d'aspirer à une doctrine sans qu'il semble y arriver jamais. Son fils nous dit bien que, ruiné tant de fois par Napoléon, il haïssait en lui le tyran, l'ennemi-né des libertés de l'esprit et du droit commun, mais il ajoute aussitôt que le retour des Bourbons le trouva pourtant neutre, comme autrefois les malheurs de Louis XVI l'avaient attendri sans le rendre monarchiste, et la Terreur révolté sans toucher aux illusions caressées en 89. Aussi bien demandons-nous une doctrine à Michelet? Non. Mais le pathétique d'une imagination qui tressaille devant le spectacle de la vie, avec une ingénuité désarmante, quand il se trompe, et quelquefois avec une divination illuminative. Ces alternatives de vision si profonde et de déraison, cette palpitation d'un cœur que tout enfièvre, c'est le legs du pauvre imprimeur à son fils.

## IV

Celui des aïeux de Pasteur à leur descendant est tout autre. C'est un legs de sagesse et de santé. Lorsque l'on sort de lire *Ma jeunesse*, et que l'on prend l'admirable récit que M. René Vallery-Radot nous a donné de la vie du célèbre chimiste, on respire un air salubre, celui des montagnes du Jura où vécurent Denis Pasteur, Clément Pasteur, Claude-Étienne Pasteur, Jean-Joseph Pasteur, ces laboureurs, ces meuniers, ces tanneurs, qui lentement, obscurément, sûrement, conquéraient le capital de vertus intellectuelles, dont le grand Pasteur fut l'héritier. On les voit, eux et les leurs, travailler, travailler toujours, jusqu'au moment où ils vont se reposer sous la pierre tombale du village qui porte cette inscription, si chargée de sens : « *Ici reposent, à côté les uns des autres...* » Ils sont religieux. Ils sont fiers. Un acte du 20 mars 1763, rédigé par-devant le notaire royal Claude Jany, nous apprend que Claude-Étienne, le propre arrière-grand-père du savant, a obtenu d'être « affranchi de la macule de mainmorte ». La coutume voulait, en effet, qu'il y eût encore en Franche-Comté des gens de mainmorte qui ne pouvaient disposer



librement ni de leurs biens ni de leur personne. En 1779, Claude-Étienne va plus loin. Il obtient à Salins des lettres de bourgeoisie. Puis viennent les guerres de l'Empire. Le père de Louis Pasteur, comme le grand-père de M. Maurice Barrès, sert sous Napoléon. Licencié en 1814, avec le grade de sergent-major et la croix de chevalier de la Légion d'honneur, il rentre à Salins pour y reprendre son métier de tanneur, qu'il exerce ensuite à Dôle, après son mariage avec la fille d'un horticulteur, qu'il voyait chaque matin travailler au jardin dès la première heure.

Ce n'est plus maintenant de sensibilité qu'il s'agit, c'est de patience et de solidité. Regardez la photographie de Pasteur que M. Vallery-Radot a eu l'heureuse pensée de mettre en tête de son volume. Ce masque aux traits rudes, cette mâchoire énergique, ce front large et résolu, ces yeux sagaces, tout annonce le descendant d'une race d'endurance et de patience, un long héritage d'effort obstiné. Le génie de Pasteur, c'est d'abord cela, cette longue patience que voulait Buffon, cette capacité d'attention indéfinie qui est aussi celle des paysans, mais appliquée aux recherches du laboratoire, leur courage à recommencer le geste de travail inlassablement, mais employée aux plus délicates expériences. Le professeur Renon, qui vient de mourir prématurément, me racon-

tait que, veillant Pasteur durant sa dernière maladie, celui-ci, qu'il croyait endormi, s'était réveillé d'une réflexion indéfinie pour lui dire : « Renon, c'est Bernard qui avait raison. Le germe n'est rien. Le terrain est tout. » Émouvante parole du savant au bord de l'agonie et qui travaille, même dans ces affres dernières, le sublime tourment de la vérité ! C'est le résumé même de la thèse soutenue par M. Barrès et à laquelle ces notes apportent une contribution : un homme de génie, c'est la rencontre d'une instruction supérieure et d'une personnalité issue d'une lignée qui l'a préparée. Pour que la graine semée par cette instruction germe puissamment, le terrain est nécessaire. Le vers fameux du poète latin :

*Delicta majorum immeritus lues*

formule la contre-partie — trop justifiée, hélas ! par les faits — de cette loi de l'hérédité bienfaisante.

## V

Si ces remarques sont exactes, et probants les exemples cités, n'y a-t-il pas lieu de conclure que l'Intelligence dans un pays est d'abord fonction — pour employer le langage des mathématiciens — non pas de l'enseignement, mais des mœurs ?

A étudier profondément les conditions de son plus complet développement, on reconnaît qu'au rebours du préjugé courant, elle est beaucoup moins individuelle que familiale. On trouverait une vérification de cette thèse en examinant de près et dans leurs causes les déviations des génies destructeurs. Car il y en a aussi et dont la force s'est employée à ruiner la civilisation, au lieu de l'enrichir et de l'ennoblir. C'est qu'ils ont, ou bien travaillé au rebours de leur race et de leurs origines, par un égarement d'orgueil le plus souvent et pour s'individualiser davantage ou bien que la loi de l'Étape n'a pas été observée et la terre insuffisamment préparée pour les semailles. La famille n'était pas au point de maturation nécessaire. Une des victimes de cette erreur, et qui paraît avoir eu l'intuition du principe de son malheur, Jules Vallès, nous a laissé des monographies saisissantes de ce désaccord entre l'éducation et la vie. « Un métier ! » s'écrie-t-il au cours d'une de ses confessions de réfractaire ulcéré. « Ah ! tout mon talent pour un métier, pour un travail qui occupe les bras, brise le corps et permette de vivre parmi les simples ! »

Le métier, — voilà prononcé le grand mot, guérisseur de toutes les maladies morales, la parole régulatrice de cette préparation familiale grâce à laquelle l'Intelligence ne sera pas un outil

d'anarchie sociale et de misère personnelle. Il semble qu'il ne soit pas tenu un assez grand compte de cette valeur particulière du métier au cours des discussions qui se produisent sans cesse sur les réformes désirables à introduire dans notre enseignement. Les redoutables utopistes, de l'École unique, notamment, par le seul fait qu'ils souhaitent une première instruction égale pour tous, doivent la vouloir identique, et, par suite, non professionnelle. Leur Idéal serait de provoquer une sélection entre les cerveaux, immédiate et quelles que soient les différences de condition sociale. Cette conception séduit les naïfs par son apparente équité. Appliquée, elle aurait pour conséquence d'appauvrir cette Intelligence nationale que notre désir, à tous, est de voir s'amplifier, se développer, s'épanouir en œuvres puissantes, en inventions nouvelles, en créations fécondes. L'École unique arracherait, par définition même, tous les esprits distingués à ce que le plus funeste des préjugés appelle la servitude professionnelle, — on devrait dire la grandeur professionnelle. Un soldat entre dans l'armée en 1804, il y restera jusqu'en 1835, « époque de son admission à la solde de retraite, » écrit-il en tête du cahier qui contient l'itinéraire de ses étapes. Durant ces trente et un ans, il n'a qu'une ambition : faire de son mieux son métier, et, en 1922, quatre-vingt-sept ans.

après le jour où ce modeste officier a quitté le service, son petit-fils peut écrire : « Si je suis un artiste, un poète, je n'ai fait qu'exécuter la musique qui reposait dans le cœur de mes parents... », et songeant à cet obscur grand-père : « Ses expériences demeurent la racine maîtresse qui a nourri mes livres. » Ces phrases de M. Maurice Barrès, si lucides et si pieuses, se raccordent avec la plus émouvante peut-être des fables de La Fontaine, celle où le poète nous montre le vieillard occupé à planter des arbres qu'il ne verra pas grandir. Il creuse le sol, choisit les sujets, assure la place de leurs racines, les arrose soigneusement, patiemment, longuement, *fait son métier* de jardinier, — ne nous laissons pas de répéter l'humble formule. Il travaille pour ceux qui, nés de lui, seront les bénéficiaires de sa peine. Changez un mot dans le vers célèbre que lui prête le poète, et ce magnifique cri de générosité familiale devient celui de l'officier de la Grande Armée, du président de la cour des aides à Clermont, du maître de chapelle et de l'imprimeur, des laboureurs et des meuniers du Jura, tous également dévoués au labeur de leur condition, et, s'ils pouvaient lire dans l'avenir, avec quelle fierté ils se diraient :

Mes arrière-neveux me devront leur Pensée.

1821.

## XI

### SUR LE VOTE FAMILIAL

C'est un signe des temps que le problème de la réforme électorale se pose à nouveau devant l'opinion. De récents débats de la Chambre l'ont prouvé : chacun sent que le brutal procédé de la majorité numérique est inconciliable avec une bonne gestion des affaires publiques. Y toucher, d'autre part, est si malaisé qu'aucune des modifications proposées au mode actuel de scrutin ne paraît satisfaisante, sauf une seule, ce Vote Familial que M. Roulleaux-Dugage a mis en avant. J'en ignore ce que j'appellerai le détail technique, et comment son initiateur entend rédiger la loi qui, adoptée, porterait son nom. Je crois en apercevoir nettement l'esprit, et je voudrais essayer de dire pourquoi cet esprit me semble excellent.

## I

Je viens de qualifier de brutal le procédé de la majorité numérique, tel qu'il fonctionne au-

jourd'hui. Il apparaît en effet, dès qu'on l'examine en dehors des passions de parti, comme une déviation singulière, j'allais dire une négation du principe sur lequel repose toute la théorie du gouvernement parlementaire. Ce principe veut que la nation régisse ses intérêts par des intermédiaires qu'elle a choisis, et qui, au sens littéral du terme, la *représentent*. Le Parlement doit être, dans ce système, une *image en raccourci* de la nation. Est-ce en comptant les voix, et en les considérant comme toutes égales que l'on peut obtenir une telle image? Trop évidemment non. Le nombre est une des réalités de la nation. Il n'épuise pas toutes les réalités de la nation. Supposons, pour prendre un exemple très simple, qu'il s'agisse d'établir le Code de l'instruction supérieure, le nombre est parfaitement incapable de choisir des délégués compétents pour cette besogne. Il est pareillement incapable de choisir des délégués compétents pour l'organisation de la défense nationale, pour celle de l'activité commerciale. Résumons la chose d'un mot : il existe des réalités professionnelles qui voudraient, pour être régies congrûment, des représentations professionnelles. Les faits abondent qui démontrent comment, avec les meilleures intentions, les assemblées issues de la seule majorité numérique promulguent des mesures exactement contraires

au but qu'elles se proposent, faute de ces connaissances professionnelles. La loi des huit heures et l'impôt sur le revenu en sont des exemples saisissants. Cette loi devait soulager la classe ouvrière. Elle est un des facteurs les plus certains de la vie chère, qui pèse sur les travailleurs aussi bien que sur les rentiers. Cet impôt devait enrichir le Trésor. Il aboutit au gâchis financier. Les députés qui ont instauré ces deux périlleuses innovations ont bien pensé au corps électoral, mais pour recueillir des voix par un programme dont les conséquences leur échappaient, à eux et à leurs mandants.

Le Premier Consul, dont le sagace génie avait médité les leçons de la Révolution, s'était, lui aussi, préoccupé de remédier à ce vice, inhérent au recrutement des législateurs par le nombre. Balzac, qui s'intitulait volontiers « docteur ès sciences sociales », l'admirait beaucoup d'avoir enlevé au Parlement l'initiative des lois, sans le supprimer, puisqu'il lui laissait le contrôle de ces lois. Un Conseil d'État, choisi parmi les compétences, était chargé de cette initiative. Mais un autre danger n'apparaît-il pas aussitôt, celui de la composition de ce Conseil d'État? S'il est nommé par le Pouvoir Central, ne deviendra-t-il pas un instrument de despotisme? On peut concevoir qu'il soit composé des délégués de tous



les corps de métier. Mais ces corps de métier, depuis la destruction des corporations, — la plus grande faute, peut-être, de la fin du dix-huitième siècle, — ne sont pas organisés chez nous, si bien qu'une réforme électorale, entreprise dans cette direction, en suppose une autre plus profonde, si profonde que nos modernes Sieyès préfèrent, comme leur patron d'il y a cent vingt-cinq ans, échafauder des combinaisons de type idéologique. C'est la caractéristique de cette sorte d'intelligences. Elles voient distinctement les erreurs. Leur lucidité ne va pas jusqu'aux causes. Ainsi s'explique l'indifférence avec laquelle le pays accueille des solutions dont il devine par avance l'inefficacité. Avez-vous jamais rencontré un Français laborieux et n'appartenant pas à une classe spéciale, celle des remanieurs de constitutions, qui se passionnât pour la « proportionnelle » et les diverses chinoïseries imaginées à cette occasion? Nous commençons à constater, au contraire, un mouvement d'attention du plus favorable augure autour du projet de M. Rouilleaux-Dugage. C'est qu'avec ce projet nous sortons de l'idéologie pour toucher à une réalité vivante, la plus vivante de toutes, s'il est vrai, comme le disaient Le Play et Auguste Comte, après Balzac et Bonald, qu'une nation se compose de familles et non d'individus. On a exprimé la même vérité quand on a défini la

famille, la cellule sociale. Le Vote Familial ne serait que la mise en œuvre de cette doctrine, affirmée par ces remarquables observateurs venus de points si différents, celui-ci, Le Play, de l'industrie, celui-là, Comte, des mathématiques. Le troisième est un romancier. Le quatrième un gentilhomme philosophe. Mais tous les quatre ont eu ce don particulier, que je définirai *le sens des causes*. Il n'en est pas de plus précieux, et pas de plus rare, hélas !

## II

La première des raisons qui militent en faveur du Vote Familial est précisément cette carence actuelle du vote professionnel. Le Vote Familial en serait, jusqu'à un certain point, le substitut. Quel service attendrions-nous du vote professionnel ? Une vision plus claire chez le législateur de la conséquence des mesures discutées. Le Premier Consul donnait de cette vision une bonne formule, quand il disait ou à peu près : « Propose-t-on au Conseil d'État un article qui concerne un laboureur, un commerçant, un propriétaire rural?... Je me figure tel laboureur, tel commerçant, tel propriétaire que je connais. Je me de-

mande : comment cet article jouera-t-il sur lui? Et je conclus suivant qu'il lui convient ou non. » Imaginez un père de famille qui a cinq ou six enfants. Quand il pense aux lois de l'éducation, il y a beaucoup de chances pour qu'il les considère en fonction de ces fils et de ces filles, qu'il veut élever de son mieux. Pense-t-il à la politique étrangère? Il y a beaucoup de chances pour que la nécessité de la sécurité nationale lui apparaisse avec force, beaucoup de chances pour que la gestion sage de la fortune publique le préoccupe comme une garantie du bien-être des siens. Il sera donc disposé, au jour du scrutin, à ne choisir, parmi les candidats, ni les charlatans, ni les manœuvriers. Il ira, ou croira aller, au travailleur sérieux. Il lui arrivera de se tromper, mais par exception. Il est trop intéressé à ce que le vaste groupe national dont son petit groupe familial fait partie ne coure pas d'aventures. Nul besoin de lui prêcher, à lui, le culte des compétences. L'amour qu'il porte aux jeunes têtes qui l'entourent et dont il a la charge est le meilleur correctif à l'égarement des utopies.

Si le chef de famille a cet intérêt majeur aux conditions de santé du groupe national, ce groupe lui-même n'est-il pas intéressé pareillement à lui donner une influence plus considérable dans l'élection des législateurs? Quel moyen plus simple et plus na-

turel que de lui attribuer autant de bulletins qu'il a de personnes à son foyer? Quoi de plus juste d'ailleurs si nous traduisons cette formule — le suffrage universel — sans sa signification intégrale? Aujourd'hui, et avec le système de la majorité numérique tel qu'il est pratiqué, ni les femmes ne sont représentées au Parlement, ni les enfants. On a bien proposé d'instituer le suffrage féminin. Des objections ont surgi aussitôt dont j'avoue — pour ma part — qu'elles ne me semblent pas irréductibles. Elles ne sont pas valables, en tout cas, contre une réforme qui ferait du mari et du père le dépositaire des droits politiques de sa femme et de ses enfants. Cette solution serait encore incomplète, puisque la femme non mariée ou veuve resterait en dehors. Acceptons l'enseignement du vieux proverbe : « A chaque jour suffit sa peine, » et regardons comme un indiscutable progrès, si le Vote Familial était adopté, ce suffrage par procuration conjugale et paternelle, d'autant plus que son action dépasserait le domaine purement électoral, et c'est une seconde et plus importante raison de souhaiter que M. Roulleaux-Dugage réussisse dans son entreprise.

## III

Un des symptômes menaçants de notre situation actuelle, et dont tous les bons Français s'inquiètent, est la diminution de la natalité. Encore ici, cherchons les causes. Elles sont multiples. Il en est une que tous s'accordent à dénoncer : le caractère viager de la famille. La division forcée des héritages demeure le terrible agent destructeur qui, en attaquant le patrimoine, a, du même coup, atteint dans notre pays le sentiment de la continuité. De toutes parts on s'essaie aujourd'hui à le susciter de nouveau. En attendant que l'on arrive à la liberté de tester, si constamment, si vainement réclamée par Le Play, à la veille d'être demandée, me dit-on, par un des collègues de M. Roulleaux-Dugage, aucun moyen n'est négligeable de ceux qui contribuent à réchauffer l'esprit de famille et à mettre en honneur la fécondité. La quantité des dossiers envoyés chaque année à l'Académie française, depuis la fondation des legs Cognacq, en témoigne : tout effort fait dans cet ordre provoque aussitôt un immense retentissement. On ne saurait mesurer à l'avance celui qu'aurait cette prime du suffrage multiple accordée aux familles nombreuses.

Et d'abord, l'importance locale des chefs de famille en serait singulièrement accrue. Associés les uns avec les autres, ils seraient les maîtres dans chaque collège et vraiment une aristocratie, au sens étymologique et toujours admirable du terme : la domination des meilleurs. Fonder une famille, dans les conditions présentes de la vie française, c'est témoigner d'une valeur morale qui qualifie celui qui en fait preuve pour un poste de direction. Le célibat ne comporte une autorité semblable que s'il est pratiqué en vertu d'un idéal de sacrifice et de dévouement, celui dont l'Église nous donne l'exemple avec ses prêtres et ses religieuses. Dans ce collège électoral des familles, que j'imagine ainsi dominé par ces « meilleurs », le geste du vote ne prendrait-il pas un caractère de gravité qui contrasterait avec le détestable indifférentisme d'aujourd'hui? Quand nous voyons — le fait s'est produit voici bien peu de temps — une circonscription qui compte plus de six mille électeurs se désintéresser de ses propres affaires, au point que seize cents à peine consentent à voter et pour un candidat inéligible, que conclure, sinon qu'il y a là une paralysie de la conscience civique? Les animateurs manquent. Où les trouver, sinon parmi les citoyens qui ont accepté toutes les charges du pacte social? — Mais, objecterez-vous, ils existent déjà et ils

---

n'agissent point. — En effet, parce qu'ils n'ont pas d'arme. Mettez-leur en mains le vote multiple et l' « à quoi bon ? » qui les empêche d'aller aux urnes sera remplacé par un énergique effort de redressement politique.

De redressement et aussi de reclassement. Cette adoption du Vote Familial nous procurerait encore ce bienfait, dont la France d'après la guerre éprouve un si grand besoin. L'immense labeur extérieur des cinq terribles années d'invasion a suspendu la vie intérieure du pays. Cette vie reprend depuis la paix, mais dans des conditions, pour tout ce qui concerne les étiquettes des partis, trop pareilles à ce qu'elle était avant le mortel péril. Cependant, un phénomène nouveau s'est produit dont on ne saurait exagérer l'importance : le Bolchevisme. Donnons-lui ce nom spécifiquement russe, mais comprenons bien qu'il s'agit là d'une maladie mentale, — un médecin dirait d'une psychose collective, — qui, favorisée par certaines conditions de race, de gouvernement, de territoire, s'est développée à Moscou avec une intensité particulière. Les éléments de cette funeste psychose se rencontrent chez toutes les nations d'Europe, et toutes ont à s'en défendre. Les Allemands, dont l'obscur génie emprunte volontiers son expression à notre lucide tradition latine, ont été heureusement inspirés en appelant, eux,

cette maladie le « Spartakisme ». C'est la volonté de révolte, implacable et violemment destructive, comme celle du gladiateur légendaire, une insurrection de tous les déshérités du sort, ou qui se croient tels par comparaison, contre l'ordre social contemporain, autant dire contre la civilisation, laquelle se confond étroitement avec cet ordre séculaire. Regardez-y de près. Lisez les comptes rendus des *meetings* révolutionnaires, les manifestes de leurs dirigeants, vous discernerez nettement ce rêve tragique : faire table rase de tout ce qui est organisé actuellement, dût cette opération exiger la plus dure répression des résistances individuelles et aboutir à une ruine universelle que les meneurs de cette campagne affirment devoir être temporaire. Une renaissance suivrait, dont ils attendent une félicité générale et définitive. L'exemple de Moscou ne les a pas réveillés de leur absurde et criminelle chimère.

Nos voisins d'au delà des Alpes viennent, à leur manière, *spécifiquement* italienne, elle aussi, de parer à ce péril. Je dis « spécifiquement italienne ». Comment ne pas reconnaître, dans le fascisme, une réapparition de ces mœurs qui transformèrent au moyen âge les palais d'une Florence et d'une Sienne en autant de forteresses, et les habitants de ces villes en autant



de soldats de la bataille des rues? Un fascisme français ne semble pas plus possible qu'une Tcheka parisienne. Les procédés de défense de notre société, à nous, sont inscrits dans notre histoire. Pays profondément unifié, profondément légaliste, c'est par la vigueur de l'autorité directrice et par un réajustement de notre activité administrative, qui suppose lui-même ce reclassement des partis dont je parlais tout à l'heure. Le Vote Familial peut être un des outils de ce difficile et nécessaire travail. Attendons-nous à rencontrer les plus ardents adversaires de cette réforme moins parmi les révolutionnaires que parmi nos politiciens, qui paraissent, depuis 1914, n'avoir ni rien appris, ni rien oublié, comme on disait jadis des émigrés. Ces derniers avaient pour excuse d'être les dépossédés qui réclamaient de légitimes héritages, au lieu que nos politiciens s'obstinent à ne pas voir l'assaut qui menace une société dont ils sont les bénéficiaires. Qui donc a dit d'eux qu'ils s'agitent, qu'ils intriguent pour habiter les plus confortables appartements d'une maison sous laquelle des insensés, favorisés par eux, sont en train de placer des explosifs?... Voilà, semble-t-il, de bien tragiques paroles à l'occasion d'un projet de réforme électorale présenté par son auteur avec des visées plus modestes. Mais ne sentons-nous pas tous que les élections des pro-

chaines années seront pour l'avenir du pays d'une suprême importance, et n'est-il pas urgent qu'elles s'accomplissent dans les conditions les plus saines? Le Vote Familial serait une de ces conditions. C'est tout ce que ces pages voudraient avoir suggéré.

1925.



## XII

### RÉFLEXIONS SUR L'ÉDUCATION DES FEMMES

#### I

L'état de crise, — tel serait, sans aucun doute, le diagnostic d'un observateur des mœurs à qui l'on demanderait de dégager le trait le plus caractéristique de cette époque d'après guerre. Au cours d'un voyage en Grèce, voici des années, je visitais la délicieuse île de Zante, que les marins vénitiens baptisèrent si joliment la « fleur du Levant, — *fior di Levante*, » — et, à chaque pas, l'hôte aimable qui me conduisait, d'une voix qui n'était même plus triste, tant il s'agissait d'un phénomène quotidien, prononçait le mot fatidique : « *sismos*, tremblement de terre, » en me montrant du doigt quelque longue fissure d'une façade, le toit presque effondré d'une maison, un trou béant dans une chaussée. Une série de secousses avait remué toute l'île, quelques semaines auparavant, et la vie reprenait. Des maçons rebouchaient les fentes. Des couvreurs remplaçaient les ardoises. Des terrassiers

réparaient la rue. Que de fois, en lisant les journaux, les revues et les livres qui se publient aujourd'hui, ce souvenir m'a hanté, et cette image de ce que j'appellerai le demi-décombre ! Notre société n'est pas en ruines, puisqu'elle dure, puisqu'elle continue. Les vieux murs où s'abritaient nos destinées ont pourtant perdu de leur solidité. « De quoi demain sera-t-il fait ? » se demandait le poète. Nous pourrions prendre pour devise cette question angoissée. Encore faut-il nous dire que nous sommes, nous autres Français, parmi les privilégiés de l'Europe, et que le monstrueux cataclysme, s'il nous a frappés d'une façon plus cruelle matériellement, nous a laissés moralement plus intacts que tant d'autres pays.

Parmi ces crises de toutes sortes où s'élabore l'avenir, aucune n'est plus intéressante peut-être que celle de l'éducation, et en particulier de l'éducation des femmes. Pour ce qui regarde celle des hommes, en effet, la crise porte d'abord sur des programmes intellectuels. Les jeunes gens apprendront-ils ou non le latin ? Le concours général sera-t-il ou non rétabli ? Rendra-t-on au bienfaisant séminaire où se formaient les professeurs, l'École Normale, son autonomie d'avant la prétendue réforme ?... On multiplierait à l'infini ces points d'interrogation sans rencontrer une différence essentielle entre les façons de vivre des collégiens

ou des étudiants d'avant 1914 et celles de 1922. Il n'en va pas de même des jeunes filles. Ici la crise n'est plus seulement intellectuelle, quoique entre l'instruction donnée aux femmes voici dix ans, et celle d'à présent, la différence soit grande. Mais cette différence est, pour parler le langage technique mais précis des mathématiciens, fonction d'une autre. Et d'abord beaucoup de jeunes filles d'après la guerre ont été infirmières, les unes pendant les cinq dures années, les autres pendant quelques mois. La fréquentation de l'ambulance et de ses réalités sévères, la brutalité des soins à donner, l'obligation de prendre des responsabilités graves ont développé en elles un esprit d'initiative, d'affirmation personnelle, qui a gagné leurs sœurs et leurs amies plus jeunes. En même temps, le problème du mariage a commencé de se poser d'une manière de plus en plus aiguë. Des témoignages qui paraissent dignes de foi nous montrent que les foyers nouveaux se fondent, bien plus souvent que jadis, avec des veuves et des divorcées, les jeunes filles du type moderne décourageant par leurs allures ceux qui rêvent avant tout d'une ménagère. Un roman que vient de publier la digne héritière d'un nom cher aux lettrés, Mme Lucie Paul-Margueritte, nous apporte justement, sous le titre significatif : *la Jeune Fille mal élevée*, un document très curieux sur la disposition mentale

développée chez ces candidates au mariage, plusieurs fois « recalées », diraient-elles, et qui, ne trouvant plus preneur, vont à la chasse à l'homme avec une audace singulière. Une vérité se dégage de ce livre : l'indépendance de la femme, qui devrait lui être un affranchissement, croirait-on, lui devient aussitôt une épouvante, et notre demoiselle émancipée n'a plus qu'une idée : rencontrer, dût-elle pour cela le conquérir, le compagnon sur qui elle s'appuie, autant dire le maître.

## II

La contradiction est saisissante entre ce besoin inné de protection, et une autre des nécessités nouvelles de l'heure présente : je veux parler de l'accession des femmes à des métiers, réservés uniquement à l'homme, voici bien peu de temps encore. Nous retrouvons ici l'œuvre de la guerre. La cherté de la vie et la dépréciation de l'argent, ces deux événements parallèles, ont, momentanément à tout le moins, réduit dans une proportion extraordinaire le nombre des familles qui, avant 1914, menaient, grâce à leurs rentes, une existence bourgeoise, avec un appoint très modéré de travail personnel. Dans le monde de l'ancienne Université, que j'ai particulièrement connu durant

mon enfance, le professeur qui épousait une personne riche d'une petite dot se sentait très à l'aise. Or, on sait quels traitements rémunéraient un agrégé dans un lycée de province et un docteur dans une faculté. J'ai dans le souvenir des chiffres de 6 000, de 10 000 francs, comme représentant un maximum. Quant au chiffre des dots, reportons-nous à l'époque où il était réglementaire que la femme d'un officier lui apportât au minimum 25 000 francs. Les budgets bourgeois d'aujourd'hui sont établis sur une autre échelle. Résultat : beaucoup de familles ont été conduites à souhaiter pour leurs filles une occupation lucrative. Dans un petit livre, publié ce printemps et composé, lui aussi, par une femme, qui porte dignement un nom justement célèbre, Mme Léon Daudet : *Comment élever nos filles?* je relève un chapitre intitulé : *le Choix d'une carrière*, que je voudrais analyser. Il montrera, plus exactement qu'un observateur masculin ne saurait le faire, la complexité, pour une jeune fille, de ce problème du métier.

« J'aimerais mieux, » dit Mme Léon Daudet, en commençant ce chapitre, « si ma fille se trouvait un jour dans l'obligation de gagner son pain, lui voir exercer un métier franc, celui de pâtissière, par exemple, que de la voir courir le cachet, donner des leçons, ou se placer comme dactylo, ou même sténo-dactylo... » L'outrance de cette déclai-



ration n'empêche pas qu'il n'y ait une judicieuse sagesse dans cette préférence donnée aux professions purement manuelles sur d'autres qui semblent plus libérales, au premier abord. A y regarder de près, quelles objections leur choix soulève ! Avec une finesse de touche toute féminine, l'auteur de *Comment élever nos filles ?* nous évoque la petite dactylo de vingt ans, entrée au service d'un industriel, d'un banquier, d'une administration, et prenant vite une place à part grâce à sa jeunesse, sa beauté, si elle en a, sa candeur même... ou sa rouerie. Puis des rêves d'ambition montent en elle : « Tout de même le patron... si je voulais... » Qu'il y ait là un peu de pessimisme, la moraliste en convient, mais que le danger existe et que des parents aient lieu d'hésiter, avant d'y exposer leurs filles, c'est trop évident. Évident aussi que le métier de professeur est dur pour une femme, et qu'il suppose une vocation véritable pour suffire à sa dépense physique. Si la jeune fille qui l'a acceptée enseigne dans un lycée et qu'elle aille en province, quelle solitude souvent, quelles déceptions après les grands efforts demandés pour triompher dans les examens ! Si elle reste professeur libre à Paris, par exemple, quelle abnégation ! Quelle fatigue ! Que de courses pour ne pas manquer l'autobus ou le métro ! Quelle nécessité de prendre sur un maigre budget pour garder la tenue indispensable

à la fonction ! Pas de place dans cette carrière-là pour une défaillance de santé, et, quand l'âge arrive avec les infirmités, quel avenir ?

Conseillerez-vous à la jeune fille de viser à devenir doctoresse ou avocate ? Doctoresse ? Avec beaucoup de bon sens, Mme Léon Daudet nous rappelle la brutalité de l'amphithéâtre et de l'hôpital. Ici surtout la vocation est nécessaire et surtout la supériorité de l'intelligence. Avocate ? Le barreau — je continue à suivre notre auteur — a le défaut qu'il introduit la femme dans le Forum, Il la mêle à la vie publique, en lui demandant, — et ceci est délicatement observé, — une objectivité d'esprit qui représente précisément le contraire de son génie. Elle est, par définition, émotive, et quelle est la qualité maîtresse de l'avocat ? Raisonner froidement, discuter avec logique, penser dossiers. Mais alors, objectera-t-on, que reste-t-il ? Notre observatrice passe en revue les Postes, les Banques, la Mode, la Couture, le Dessin industriel, la Gravure, la Reliure. Sa complaisance est visible pour l'emploi qui retiendra le moins la jeune fille hors de chez elle, en sorte qu'ici encore nous retrouvons — il en était de même dans le roman de Mme Lucie Paul-Marguerite — le mariage, comme asile et terme suprême. Mme Léon Daudet donne cette spirituelle conclusion à ce chapitre sur le choix d'une carrière : « Je crois que, personnel-

lement, s'il me fallait choisir une profession, celle que je remplirais avec le plus de plaisir serait celle de directrice d'agence pour mariages honnêtes ! »

### III

Creusez ces quelques remarques, si brèves, si sommaires soient-elles, sur la condition actuelle de la jeune fille et sur l'atmosphère incohérente où elle respire. Vous comprendrez aussitôt pourquoi son éducation traverse la crise dont je parlais. Des parents ont beau vouloir que leur enfant, celle sur la tête de qui repose leur plus tendre, leur plus vigilante complaisance, échappe à la contagion des mœurs du temps, ils ne peuvent pas empêcher que, sans cesse, elle ne rencontre ces mœurs. Ils désireront, par exemple, qu'elle sorte toujours accompagnée, comme c'était la règle dans leur jeunesse à eux. Elle croisera sur le trottoir des camarades de cours de danse ou de pension qui trottinent seules, sans chaperon, et il y a beaucoup de chances pour qu'elle juge bien retardataire la prudence de ses « auteurs ». C'est le jargon de son irrespect. Ces parents penseront, comme Molière, que les études, bonnes pour les hommes, ne sont pas bonnes pour les femmes.

La jeune fille, ainsi emprisonnée dans un enseignement sans horizon, risque de devenir une curieuse et une révoltée, sans compter que le personnel des éducatrices a évolué, lui aussi. Où découvrir des cours qui ne soient pas donnés d'après les méthodes nouvelles? Et, si la jeune fille est intelligente, le père et la mère les plus traditionnels acceptent d'en faire une bachelière, à contre-cœur, mais ils l'acceptent, comme ils acceptent d'envisager l'hypothèse de ce métier, si difficile à choisir. Par malheur, cette acceptation est une résignation. De là une incertitude, un malaise, et le contraste de plus en plus marqué entre l'une et l'autre génération.

Le charmant petit traité de morale auquel je reviens : *Comment élever nos filles?* contient un autre chapitre, très intelligent, sur le moment que l'auteur appelle « le tournant dangereux ». C'est la période où l'adolescente, en train de se muer en une petite femme, commence à juger les siens. Ce phénomène, bien connu de tous ceux qui se sont occupés de la jeunesse, est commun aux garçons de quatorze à seize ans et aux filles du même âge. Quand notre personnalité commence à se former, son premier geste d'âme est une réaction. Contre quoi, sinon contre ceux qui nous entourent? La philosophie classique avait cet axiome, sur lequel nous dissertions au collège : le moi se pose en s'opposant. Cette opposition, chez les natures

de mauvaise qualité, se manifeste par la révolte pure et simple. Chez les natures plus fines, elle prend un détour moins grossier, qui crée peut-être des divorces plus irréparables. L'être jeune se fait un Idéal de justice et de noblesse, d'intellectualité et de distinction, auquel il compare presque involontairement ceux qui lui tiennent de plus près et qu'il n'a pas jugés jusqu'alors. Rien de plus redoutable pour l'avenir que les malentendus qui se produisent à ce moment. S'ils n'abolissent pas l'affection, ils entament cette profonde unité de la famille qui voudrait que les enfants ne fussent que leurs parents prolongés, et que chaque génération continuât la précédente, en l'améliorant au lieu de la contredire. Quel est donc l'homme d'État qui disait : « La Révolution n'a qu'un *credo* : tout détruire. Au contraire, il faut tout consolider d'abord, pour construire ensuite quelque chose. » Axiome aussi vrai dans la vie privée que dans la vie politique. En le méditant, on en dégage la seule solution que comporte, en toutes circonstances, et malgré les difficultés, si nombreuses soient-elles, de l'heure présente, le problème de toutes les éducations, et plus particulièrement de l'éducation féminine. Traduisons d'abord cette image : elle signifie, prise à la lettre, que chaque génération nouvelle, comme chaque institution, est un étage ajouté, d'autant plus

solide qu'il a pour substruction l'étage d'en dessous. Pour parler sans comparaison, c'est dire que l'enfant aura d'autant plus de chances d'être bien élevé qu'il se pénétrera profondément du milieu familial. Tant vaudra ce milieu, tant vaudra l'être humain qu'il façonne. Que ce milieu soit actif et sain, honnête, pour tout dire simplement, et intelligent, il y aura beaucoup de chances pour que cette activité, cette santé, cette honnêteté se retrouvent dans son héritier ou son héritière, beaucoup de chances aussi pour qu'au « tournant dangereux » le jugement du jeune homme et de la jeune fille soit une reconnaissance de ces mérites, et qu'au lieu d'un détachement il y ait comme une plongée plus complète, plus consciente dans ce terreau bienfaisant. Les programmes les plus sagement élaborés, les lois les plus équitablement rédigées, tout est vain quand cette donnée première manque. Dans ce roman si attristant d'exactitude de Mme Lucie Paul-Margueritte, la note la plus révélatrice peut-être est donnée par le caractère de la mère qui, pensant au brillant mariage de « la fille mal élevée », se voit d'avance participant à son luxe. Rouler dans l'automobile que sa jolie Solange aura certainement, voilà le rêve de Mme Sermet. « Il est difficile de bien élever ses enfants, » conclut-elle, quand la vie de son enfant s'est arrangée, mais comment, et à travers quel drame !

## IV

Un roman n'est pas une démonstration. Il se dénature quand il devient l'armature visible d'une thèse. Il peut, il doit être une suggestion. Celui de Mme Lucie Paul-Marguerite aboutit à la même vue du problème féminin que le traité de Mme Léon Daudet, — si l'on peut appliquer cette pédante dénomination à des pages enlevées d'une plume si légère. Je voudrais avoir la place d'analyser ces autres chapitres intitulés : *l'Armoire à linge, la Couture, la Cuisine, les Domestiques*, et, pour finir : *la Journée d'une maîtresse de maison*. Autant de menus tableaux d'intérieur dont l'enseignement s'adresse d'abord et surtout aux mères, si bien que le livre pourrait s'appeler : *De l'art d'être mère*, et c'est là en effet la vraie solution de la crise éducatrice que les meilleurs observateurs de ces années-ci ne cessent pas de signaler. Bien élever une fille, c'est l'initier à toutes les vertus de sa mère, mais, pour cela, il faut que cette mère les développe en elle, ces vertus, et, la première de toutes, l'ennoblissement des humbles tâches par l'acceptation du sort, le sérieux dans l'effort, et cette idée constante que le travail quotidien de la maison, un poète l'a dit si heureusement :

Est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour.

Il y a quelque chose de pathétique à penser que ce vers, chargé de sagesse à la fois et de tendresse, fut écrit par Verlaine. Le pauvre Lélian, qui avait tant erré sur les mauvaises routes, ne comprenait que trop le prix du foyer, la bienfaisance, pour l'esprit et pour le cœur, d'un délicat génie de femme répandant autour d'elle comme une radio-activité de courage, de dévouement et d'intelligence. Chaque fois que l'on considère attentivement une des difficultés qui semblent troubler la vie française contemporaine, on aperçoit que les causes de ces difficultés se ramènent toutes à une seule : les coups portés à la famille, tantôt par une législation imprudente sur les successions ou sur le divorce, tantôt par des campagnes de sectaires contre la paix religieuse, tantôt... Mais à quoi bon énumérer des causes signalées si souvent ? A tous ces processus de destruction, la nature sociale, qui veut durer comme l'autre, ne cesse pas d'opposer une force de reconstruction et de guérison. Cette force, c'est le père et c'est la mère, — la mère surtout, et félicitons l'auteur de *Comment élever nos filles ?* de nous avoir donné un si charmant livre de mère.





## XIII

### DU MÉTAPSYCHISME

#### I

Voilà un mot nouveau, déjà en train de passer dans la langue courante. J'ai dû l'écrire en tête de la note que je voudrais donner sur un mouvement d'idées assez généralisé pour que des savants de la valeur de MM. Louis Lapicque, Georges Dumas, Henri Piéron et Henri Laugier aient consenti à contrôler en Sorbonne, dans le laboratoire de Physiologie générale, des expériences qui s'y rattachent. J'ai sur ma table le numéro du journal *l'Opinion*, qui contient le procès-verbal de ces séances. J'en transcris le titre où se rencontre aussi un mot tout nouveau : « Rapport sur des expériences de contrôle relatives aux phénomènes dits *ectoplas-tiques*. » Ce journal est là, à côté du grand *Traité de métapsychique*, en huit cents pages, de M. le professeur Charles Richet, des *Principes de la Théosophie*, de M. Mainage, et des trois volumes

de M. Camille Flammarion : *la Mort et son mystère*. Je lisais et comparais ces livres au moment où j'ai reçu un fascicule de la *Vie morale*, tout entier consacré à une enquête sur *les lois occultes*. Je l'ouvre et j'y trouve l'annonce de communications : 1<sup>o</sup> sur la *Biologie occulte* : *magnétismes, radiations humaines, graphologie, chiroplogie*; 2<sup>o</sup> sur la *Psychologie occulte* : *hypnotisme, suggestion, divination*; 3<sup>o</sup> sur la *Philosophie occulte* : *spiritisme, théosophie, kabbale, nombres*; 4<sup>o</sup> sur *l'Hermétisme* : *hyperchimie, homéopathie*; 5<sup>o</sup> sur la *Thaumaturgie*... J'ai copié cette liste des sujets traités par des membres de l'Institut, médecins autorisés, littérateurs connus, pour bien marquer qu'il s'agit ici non pas de fantaisie ni d'imposture, mais de ces faits déconcertants, qualifiés tantôt d'occultes, en effet, tantôt de manifestations de l'au-delà, tantôt de merveilleux ; — vue à distance ou télépathie, pressentiments, prédictions de l'avenir, communication avec les morts, ou prétendues telles, avertissements par les rêves. Ce serait une autre liste à dresser que ramasse en deux lignes la définition des phénomènes *parapsychiques* par M. Richet : « Ce sont ceux qui paraissent dus à des forces intelligentes inconnues, en comprenant dans ces intelligences inconnues les étonnants phénomènes intellectuels de nos inconsciences... »

C'est en 1905, au congrès de la Société pour les recherches psychiques (S. P. R.), à Londres, que M. Richet a présenté ce mot de *métapsychique*, suggéré dès 1902 dans un écrit publié à Cracovie par M. W. Lutoslawski, mais, semble-t-il, dans un sens assez différent. Le célèbre neurologue de Montpellier, M. Joseph Grasset, à qui nous devons d'importants travaux sur l'hypnotisme, la suggestion, le spiritisme et l'occultisme, employait l'expression de *merveilleux juxta* ou *préscientifique*. Il entendait par là que ces phénomènes singuliers ne sont pas encore entrés dans leur période d'existence scientifique, et que le jour où ils y entreront, s'ils sont reconnus réels, « ils feront simplement partie de la psychologie sans *méta* ni *para*. » Car cet autre terme de *parapsychique* avait été proposé dans sa *Psychologie inconnue* par M. Émile Boirac : « On pourrait », disait donc M. Boirac, « qualifier de *parapsychiques* les phénomènes qui, se produisant chez les êtres animés, ou par un effet de leur action, ne semblent pas pouvoir s'expliquer entièrement par les lois et les forces déjà connues. » Est-il besoin de rappeler que *para*, en grec, signifie à côté, et *meta*, après. Le vocable proposé par M. Richet a prévalu. Il a pour lui de s'apparenter au mot créé par Aristote quand, après avoir traité des forces physiques, il a composé un ouvrage sur

les lois générales qui gouvernent et dépassent ces forces physiques, *meta ta phusica*, — après les choses physiques. Pareillement relève de la métapsychique le groupe des faits que l'observateur rencontre au terme et au delà de la psychologie positive et habituelle.

## II

De tout temps ce domaine a tenté la curiosité d'une partie du public et de certains chercheurs. Le renouveau de vogue que ces sortes d'études paraissent avoir en ce moment s'explique par deux causes dont on retrouve l'action tout au long de l'histoire. Au sortir des grandes épreuves collectives, l'homme, qui est, par nature, un animal mystique, reste frappé de la part d'inconnu qu'il vient de constater dans sa destinée et celle de ses semblables. La foi religieuse donne un sens à cet inconnu. Bossuet a exprimé cela magnifiquement dans la célèbre Oraison funèbre de la reine Henriette d'Angleterre, quand il parle « des grandes et terribles leçons données par celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires ». D'autres estiment que cet inconnu des destinées privées et publiques a simplement pour nom le hasard. Entré cette haute vision d'une Providence impénétrable, mais intelligente,

mais ordonnatrice, et la radicale brutalité du fatalisme nihiliste, il y a place pour toute une série de conceptions et d'interprétations, qualifiées également de superstitieuses par les croyants et les incrédules. La vie humaine y apparaît comme dominée par des influences énigmatiques et qui se révèlent à travers des signes que certaines personnes, douées de facultés singulières, ont le pouvoir de saisir plus directement. Ainsi voyons-nous, depuis 1914, se multiplier les voyantes. Vous apprendrez que le commerce des cartomanciennes et des chiromanciennes ne fut jamais plus florissant. Nous sommes là devant la dégradation de ce « sens du mystère » dont l'expression supérieure et légitime se rencontre chez des penseurs de premier ordre. N'y a-t-il pas un texte de saint Paul qui déclare qu'ici-bas nous voyons tout par un miroir et dans une énigme?

Ces reprises d'intérêt pour le *supranormal*, comme disait M. Frédéric Myers, se produisent aussi — c'est le cas encore de nos jours — quand les sciences positives ont été trop intensément et uniquement cultivées. On dirait qu'il y a dans les esprits une saturation de rationalisme. Ils ont touché les bornes des acquisitions intellectuelles que la pensée contemporaine peut procurer. Ils se sont heurtés à cet inconnaissable qui se retrouve au fond de nos connaissances les mieux vérifiées.

Les sévères disciplines de ces sciences n'ont utilisé en eux que certaines facultés. Toutes leurs énergies intuitives ont été refoulées. Elles veulent une revanche. Jamais cette réaction contre ce que le professeur de Cambridge, M. William James, appelait l'orthodoxie scientifique, ne fut plus visible qu'au dix-huitième siècle, lorsqu'en 1778 Mesmer vint à Paris pour y publier son *Mémoire sur la découverte du magnétisme*. C'était l'année même du triomphe et de la mort de Voltaire. Le médecin allemand arrivait avec une théorie dont semblait devoir se gausser implacablement une génération élevée à l'école de l'auteur de *Candide*. Il s'était fait recevoir docteur à la Faculté de Vienne avec une thèse dont le sujet était : « *De l'influence des planètes sur les corps humain.* » Son raisonnement était le suivant : les planètes agissent les unes sur les autres. Nous observons une action constante du soleil sur l'atmosphère et de la lune sur les mers. Il est inadmissible que ces actions célestes ne s'exercent pas sur les corps animés. Or quel est, dans l'organisme, la partie évidemment susceptible de recevoir cette action ? Le système nerveux. Le trouble dont nous sommes saisis durant les orages n'en est-il pas un témoignage quasi quotidien ? Mais par quel procédé cette action peut-elle s'exercer ? Par un fluide très analogue à l'aimant, que Mesmer dénommait le

*magnétisme animal*. Entre parenthèses, une coïncidence étrange veut qu'à l'Académie de médecine, et la semaine dernière, deux médecins distingués, MM. les docteurs Sardou (de Nice) et Faure (de Lamalou), avec la collaboration de M. Vallot, directeur de l'observatoire du Mont Blanc, aient apporté une statistique établie sur un nombre de cas considérables et qui prouve qu'une liaison unit les taches solaires et les accidents aigus des maladies chroniques. Ces accidents apparaissent plus nombreux au passage de ces taches, et les périodes d'accalmie coïncident avec l'absence des taches. « Affirmation on ne peut plus curieuse, » écrit M. le docteur Charles Fiesinger dans le *Journal des praticiens* (numéro du 15 juillet 1922), « car elle ouvre le jour à une nouvelle série d'études entreprises dans un esprit d'observation sévère : l'influence possible des variations astrales sur les mouvements des humeurs qui règlent la nutrition des corps vivants. »

Mesmer, lui, ne l'avait pas, cet esprit d'observation sévère, mais il possédait, à côté de la perspicacité dont sa demi-découverte nous apporte la preuve, un étonnant et dangereux génie de mise en scène. Ce charlatanisme, hélas ! rend si malaisée la certitude dans ces enquêtes sur le « supranormal ». Tous les médiums sont tentés, s'ils possèdent un pouvoir particulier, d'en outrer



ou d'en mimer les manifestations, si bien que, devenus les comédiens de leurs propres facultés, tout contrôle sérieux paraît illusoire. Pour en revenir à Mesmer, il est intéressant de suivre, dans l'excellent livre que M. Ernest Bersot lui consacra jadis, le détail des scènes de thérapeutique dans lesquelles l'assistait son disciple Deslon, docteur régent de la Faculté et médecin du comte d'Artois. Au milieu d'une grande salle était un baquet en bois de chêne, exhaussé d'un pied et rempli d'eau. Dans cette eau trempait de la limaille et du verre pilé. Un couvercle bouchait le tout, percé de trous par lesquels sortaient des branches de fer coudées et mobiles. Portes et fenêtres étaient fermées par des rideaux, si bien que la salle était à peine éclairée. Un *piano forte* accompagnait l'opération magnétique, laquelle consistait dans une application d'une des branches de fer sur les malades, leur bras, leur poitrine, leur jambe, suivant la localisation de la douleur. Ces malades avaient une corde passée autour du corps qui unissait les uns aux autres les compagnons de droite et de gauche. Ainsi se formait une chaîne où les magnétisés communiquaient avec les mains, chacun appliquant son pouce entre le pouce et l'index de son voisin. Celui-ci serrait ce pouce, et l'impression reçue à la gauche devait se rendre par la droite et circuler à la ronde.

Avaient-ils soif, les magnétisés buvaient de l'eau mélangée de crème de tartre. Ce rite extravagant n'en attira pas moins tant de personnes que l'Académie des sciences dut désigner pour examiner la découverte de Mesmer une commission où figuraient Bailly et Lavoisier. Ce dernier a même rédigé à cette occasion quelques lignes sur le « doute médical », qui rappellent les meilleures pages de Claude Bernard et de Trousseau. « C'est surtout en médecine que la difficulté d'évaluer les probabilités est la plus grande. Comme le principe de vie est dans les animaux une force toujours agissante, qui tend continuellement à vaincre les obstacles, et que la nature abandonnée à ses propres forces guérit un grand nombre de maladies, lorsqu'on emploie des remèdes il est infiniment difficile de déterminer ce qui appartient à la nature ou ce qui appartient au remède. »

### III

Comme on voit, Lavoisier exigeait déjà, chez les observateurs chargés de contrôler Mesmer, ce scrupule dont M. Charles Richet affirme, lui aussi, la nécessité dès le début de son *Traité de métapsychique* : « C'est », dit-il, « une science profondément mystérieuse encore. Son mystère même fait

qu'il faut en aborder l'étude avec une prudence scientifique extrême. » Grasset, qui accepta de présider, dès 1893, une thèse à la Faculté de Montpellier sur les *Phénomènes psychiques occultes*, n'était pas moins net pour réclamer dans de telles études une méthode très rigoureuse. C'était aussi le principe proclamé et pratiqué par William James, dans son essai capital sur les *Variétés de l'expérience religieuse*, qui pourrait porter en sous-titre : *Contribution aux recherches de métapsychique*. Nous saisissons là une caractéristique nouvelle de ces recherches, sur laquelle il y a lieu d'insister. Les trois savants que je viens de nommer ont commencé par l'hôpital et le laboratoire. William James a débuté comme instructeur d'anatomie et de physiologie à l'Université de Harvard, Grasset occupait à Montpellier la chaire de clinique médicale, et M. Charles Richet, lui-même professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, est célèbre par une très importante découverte, l'anaphylaxie, qui a bouleversé la thérapeutique. Il y a ceci d'intéressant dans leur position vis-à-vis des faits qualifiés tour à tour d'occultes, de supranormaux, de parapsychiques, de métapsychiques, qu'ils ne les nient pas *a priori*. Comparez cette attitude à celle d'un Renan, par exemple, vis-à-vis du fait religieux, ou d'un Taine vis-à-vis du fait spirituel, et vous mesurerez

le chemin parcouru par le penser scientifique depuis un demi-siècle. Qu'admettent ces trois savants? Que notre domaine psychique dépasse le cercle de notre conscience, que nous ne connaissons pas l'étendue de nos propres facultés, qu'il existe hors de nous une réalité plus complexe et plus riche que celle dont nos Sciences ont jusqu'ici dressé la nomenclature. Cette simple reconnaissance suffit pour établir entre les deux époques une différence qui va très loin.

Dans cette étude du supranormal, est-on arrivé à un constat qui permette, suivant une formule ancienne de M. Ch. Richet, d'enlever à la métapsychique « son caractère de science occulte » ou, pour parler comme Grasset, « de désocculter l'occulte? » A la fin de son grand *Traité*, M. Richet lui-même avoue que cet effort en est toujours aux tâtonnements. « De pâles et fugitives lueurs », conclut-il, « nous révèlent des mondes intellectuels frémissant autour de nous, et en nous. Mais nous sentons que ces mondes nous resteront, pour toujours peut-être, aussi lointains et incompréhensibles que les étoiles incompréhensibles et lointaines qui peuplent la voûte céleste. » La table des matières de son grand ouvrage nous montre que du moins une distribution méthodique commence à s'établir dans le fouillis de ces phénomènes supranormaux, ou plus justement

inhabituels. On peut distinguer une métapsychique subjective qui comprendrait tout le domaine des prémonitions, autoprémonitions de maladies et de mort accidentelle, prémonitions de maladies ou morts dues à des causes naturelles, de morts accidentelles, d'événements divers, — et une métapsychique objective : ainsi les *télékinésies* ou mouvements d'objets sans contact, les *ectoplasmies* ou matérialisations, les *lévitations*, les *bilocations*, les *hantises*. L'*ectoplasmie* — de deux mots grecs, dont l'un signifie au dehors, l'autre création — serait une faculté que posséderait le médium d'émettre hors de lui, par la bouche, les mains, le visage, une sorte de masse gélatineuse, nuageuse, capable de s'organiser en une forme vivante et mobile. La *lévitation*, c'est la faculté de s'élever de terre sans le secours d'une action musculaire apparente. La *bilocation* consiste dans la présence simultanée d'un individu dans deux endroits différents, proches ou éloignés. Ce phénomène est plus communément appelé le double. Quant aux *hantises*, qui n'a entendu parler de maisons hantées?

Je n'ai eu aucunement, en commençant cette note, l'intention et la prétention de discuter les hypothèses diverses qui ont été présentées dans un sens ou dans l'autre, à l'occasion des problèmes que soulèvent des faits aussi exceptionnels, —

aussi hétérodoxes, aurait dit William James — et dont certains nient même qu'ils existent. Pour l'observateur des mœurs, c'est un autre fait, et indiscutable, celui-là, que cette préoccupation de l'occulte et de l'au-delà s'inscrit comme un des traits marqués de l'heure présente. N'en sourions pas. Cette anxiété autour de telles énigmes est bien supérieure au froid rationalisme des « scientifiques ». Goethe l'a connue, lui qui, le premier, a discerné dans l'être humain une radioactivité qu'il appelait le démoniaque. Il expliquait ainsi la prise de certaines personnalités sur d'autres. Notre Balzac, lui, s'y est complu bien davantage. Il a esquissé, dans *Louis Lambert* et surtout dans *la Peau de chagrin*, une théorie de la volonté qui reproduit presque exactement celle de Deleuze, lequel, en 1813, écrivait son *Histoire critique du magnétisme* pour défendre Mesmer. Étudiez ces deux textes. Celui de Balzac d'abord : « Je lui appris que la volonté humaine était une force matérielle semblable à la vapeur ; que, dans le monde moral, rien ne résistait à cette puissance, quand un homme s'habitua à la concentrer, à en manier la somme, à diriger constamment sur les âmes la projection de cette masse fluide ; que cet homme pouvait à son gré tout modifier, relativement à l'humanité, même les lois absolues de la nature... » Celui de Deleuze maintenant : « Le

fluide magnétique s'échappe continuellement de nous. Il forme autour de notre corps une atmosphère qui, n'ayant pas de courant déterminé, n'agit pas sensiblement sur les individus qui nous environnent ; mais, lorsque notre volonté le pousse et le dirige, il se meut avec toute la force que nous lui imprimons... Lorsque je magnétise, j'envoie par ma volonté le fluide à l'extrémité de mes mains. Je lui imprime par ma volonté une direction, et ce fluide communique son mouvement. » L'auteur de *la Comédie humaine* allait plus loin. Il y a, dans *le Cousin Pons*, à propos de la visite de la concierge Mme Cibot chez une voyante, des pages qui prendraient place tout naturellement dans le *Traité de métapsychique* de M. Richet et qui contiennent d'abord une justification de la chiromancie. « Pourquoi, » dit Balzac, « si Dieu a imprimé, pour certains yeux clairvoyants, la destinée de chaque homme dans sa physionomie, en prenant ce mot comme l'expression totale du corps, pourquoi la main ne résumerait-elle pas la physionomie, puisque la main est l'action humaine tout entière ? De là la chiromancie... » Et encore, sur la cartomancie : « Quant aux moyens employés pour arriver aux *visions*, c'est là le merveilleux le plus explicable, dès que la main du consultant dispose les objets avec lesquels on lui fait représenter les hasards de sa vie. Tout s'enchaîne dans le

monde réel. Tout mouvement y correspond à une cause, et conséquemment l'ensemble se représente dans le moindre mouvement... Donc, les grandes choses, les grands desseins, les grandes pensées se reflètent incessamment dans les plus petites actions et si fidèlement que si quelque conspirateur mêle et coupe un jeu de cartes, il y écrira le secret de sa conspiration pour le voyant... » Faut-il rappeler *Ursule Mirouet*, roman métapsychique s'il en fut, qui repose tout entier sur des phénomènes de double vue et des communications avec les morts? La conversation du sceptique docteur Minoret avec le mesmérisme Bouvard et la scène qui suit, avec un médium, pourraient prendre place dans le traité de M. Charles Richet sans qu'il fût besoin d'en changer une ligne. La phrase qui achève ces pages donne à cette acceptation du « supranormal » une conclusion religieuse d'une portée singulière. « L'édifice bâti chez cet homme (Minoret) par le matérialisme craquait de toutes parts. Il ne fallait plus qu'une secousse, et quand son cœur fut mûr pour Dieu, il tomba dans la vigne céleste, comme tombent les fruits. » Le génial observateur de *la Comédie humaine* affirmait ainsi le bienfait possible de ce « sens du mystère », diminué par les mutilantes négations d'un positivisme à œillères, et qui se réveille, qui se développe dans les âmes



à travers ces études des phénomènes occultes, — études toujours incomplètes, égarées quelquefois par la superstition, mais de quelle lumière elles illustrent les deux vers si souvent cités de Shakespeare :

*There are more things in heaven and earth, Horatio,  
Than are dreamt of in your philosophy.*

« Il y a plus de choses sous le ciel et sur la terre, Horatio, — qu'il n'en est rêvé dans votre philosophie. »

## XIV

### LE CURÉ DE CAMPAGNE (I)

#### I

Quand le Révérend Père de Witasse est venu m'inviter à présider cette assemblée générale, dois-je vous avouer, messieurs, que j'ai hésité à lui répondre? Je connaissais l'excellente besogne accomplie par cette *Œuvre des campagnes* dont m'avait souvent entretenu mon vénérable ami, le Père Truck, avec tant de conviction pieuse. M'y associer était pour moi un précieux honneur, — mais trop inattendu pour n'être pas déconcertant. Un romancier professionnel est-il bien qualifié pour parler comme je fais en ce moment, au nom d'une archiconfrérie? Et puis, j'ai réfléchi : Pourquoi des œuvres comme celle-ci sont-elles si belles, si fécondes? Simplement parce qu'elles mettent en action de grandes vérités sociales, et quel est le rôle de l'artiste littéraire, qu'il soit poète ou romancier, historien ou auteur dramatique, sinon

(1) Discours prononcé à l'assemblée générale de l'*Œuvre des campagnes*, le 31 mai 1922.

de découvrir et de dégager à travers ses observations sur la nature humaine les mêmes vérités sociales? C'est ce qu'avait compris et affirmé à maintes reprises le maître incontesté du roman français au dix-neuvième siècle, ce Balzac dont nous relevons tous. Que disait-il, dans la préface de la *Comédie humaine* : « La loi de l'écrivain, ce qui le fait tel, c'est une décision quelconque sur les choses humaines, un dévouement absolu à des principes... » et, prenant à son compte un mot éloquent de Bonald : « Il doit se regarder comme un instituteur des hommes, car les hommes n'ont pas besoin de maîtres pour douter. » Quand donc cet écrivain est arrivé à reconnaître, expérimentalement, si l'on peut dire, comme l'unique force conservatrice et régénératrice des sociétés et des individus, cette Église, dont des œuvres telles que celle-ci sont une émanation, pourquoi se sentirait-il déplacé à côté des serviteurs d'une foi commune, à côté, mais au second rang, car la pensée n'est que de l'action encore incomplète. C'en est cependant un commencement.

## II

Je viens de nommer Balzac. Il se trouve que ce puissant observateur de la vitalité française ne s'est pas contenté de reconnaître — je cite de

nouveau la même préface, textuellement — que « le christianisme et surtout le catholicisme est le plus grand élément d'ordre social », ni d'affirmer que « l'enseignement ou même l'éducation par les corps religieux est le grand principe d'existence pour les peuples ». Il semble qu'il ait présenté, j'allais dire prophétisé votre œuvre dans les deux romans qui dominent la *Comédie humaine*, et qui en marquent le plus haut aboutissement : le *Médecin de campagne* et le *Curé de village*. N'a-t-il pas entrepris d'y démontrer que l'effort principal des bons Français qui veulent éliminer de ce pays les germes de décadence doit porter sur cette classe rurale, dont mon excellent confrère, M. René Bazin, vous disait déjà, à votre assemblée de 1902, combien elle était menacée dans ses croyances par la plus redoutable des propagandes, celle de l'irréligion ? Le visionnaire Balzac l'avait pressentie, cette propagande, et dénoncé la logique inéluctable qui, d'un paysan incroyant, fait un paysan presque fatalement corrompu. Le *Médecin de campagne* et le *Curé de village* ont pour thème, à travers les données de deux histoires, l'une sentimentale, l'autre tragique, la lutte contre cette déchristianisation de la terre, dans deux coins de province perdus, une vallée des Alpes du Dauphiné, un plateau du Limousin. Écoutez le docteur Benassis, le « médecin de campagne », raconter comment, traîné au bord

du suicide par un désespoir d'amour, il a reconquis la paix du cœur en quittant Paris, pour se faire, ce sont ses expressions, « la sœur de charité d'un canton isolé, » en y pansant les plaies des pauvres, et d'abord la plus mortelle de toutes : l'impiété. Écoutez le « curé de village », le généreux abbé Bonnet, confesser à un envoyé de son évêque la poésie secrète de son existence, entièrement consacrée aux humbles cultivateurs qui l'entourent. « Oui, monsieur, si Dieu permet, je mourrai curé de Montégnac. J'aurais voulu que mon exemple fût suivi par des hommes distingués, qui ont cru mieux faire en devenant philanthropes. La philanthropie moderne est le malheur des sociétés. Les principes de la religion catholique peuvent seuls guérir les maladies qui travaillent le corps social. Au lieu de décrire la maladie et d'étendre ses ravages par des plaintes élégiaques, chacun aurait dû mettre la main à l'œuvre, entrer en simple ouvrier dans la vigne du Seigneur. Ma tâche est loin d'être achevée ici, monsieur. Il ne suffit pas de moraliser les gens que j'ai trouvés dans un état affreux de sentiments impies. Je veux mourir au milieu d'une génération entièrement convaincue. »

## III

Ce curé de village, cet apôtre des paysans, évoqué par Balzac, a-t-il été portraituré d'après nature? C'est bien probable. En tous cas, il demeure le type, à peine idéalisé, de quantité de prêtres obscurs qui, patiemment, infatigablement, d'une extrémité à l'autre du pays, peinent en bons ouvriers dans la vigne du Seigneur. Les aider, c'est toute votre œuvre, et jamais cette aide, tant morale que matérielle, ne fut plus nécessaire. Quand Balzac parlait de « cet état affreux de sentiments impies » discernables, dès lors, chez les tâcherons des villages et des hameaux, la France vivait encore sous un régime respectueux de la vie religieuse. Le traité passé en 1801 entre Pie VII et le Premier Consul régissait les rapports du pouvoir civil et de l'Église. Les catholiques étaient en train de lutter pour la liberté de l'enseignement, mais cet enseignement n'était pas systématiquement irréligieux. Nous n'en sommes plus là. Par une aberration qui fera plus tard l'étonnement de l'Histoire, nos gouvernants ont laissé s'installer et fonctionner en France, sous l'étiquette de laïcité, une entreprise d'éducation populaire dont le terme fatal est l'athéisme, avec toutes ses con-

séquences d'immoralité privée et d'anarchie publique. Contre cette entreprise, soutenue, hélas ! par toutes les forces officielles, qui se dressera ? Ce pauvre prêtre, isolé dans sa pauvre cure, maintenant comme il peut sa pauvre église. J'ai l'un d'entre eux, à cette minute, devant ma mémoire, un desservant d'Auvergne, célébrant la messe dans un sanctuaire presque en ruines. Des femmes, des enfants suivent l'office, et si peu d'hommes ! Mais ces femmes sont des épouses et des mères, mais, parmi ces enfants, ces petites filles seront, elles aussi, des épouses et des mères. La foi dans une autre vie, dans un Dieu qui nous a créés, qui nous connaît, qui nous aime, la permanence du rite traditionnel qui nous relie à tous nos morts, ces germes sacrés se conserveront, se transmettront par elles. Ces quelques hommes que n'a pas gagnés l'esprit de négation trouvent là, dans cette chapelle, un asile où reprendre de l'énergie pour tenir tête aux ricanements et aux taquineries. Ces petits garçons apprennent ici ce qui ne s'enseigne pas ailleurs, la vénération. Et la preuve que ce célébrant est un bon ouvrier de la vigne, c'est qu'à la guerre beaucoup des soldats partis de ce village sont morts, nous disait ce prêtre, après être revenus aux sacrements. Ils lui ont dû de faire leur devoir, « avec une belle espérance. » Qu'ils sont coupables, ceux qui s'acharnent à la détruire, cette espé-

rance, réalisant ainsi le sinistre programme du socialiste allemand : « Il faut apprendre au peuple qu'il est malheureux ! »

#### IV

Ce qu'ils lui apprennent, ces prêtres de campagne, au travailleur qui leur est confié, ce n'est pas seulement à souffrir et à mourir en espérant, c'est à vivre, c'est à tenir dans l'organisme national sa place de cellule subordonnée et bienfaisante, et d'abord dans la famille. Nous entendons chaque jour des plaintes sur la dépopulation de la France. Que nous enseignent les statistiques les plus constamment vérifiées ? Que les départements où il y a le plus d'enfants sont aussi les plus religieux. On déplore l'excessif afflux du paysan vers les villes. Qu'y va-t-il chercher ? Le plaisir, un gain plus abondant, une indépendance. Quel obstacle opposer à cet exode ? L'amour de son milieu natal. Mais un milieu, ce ne sont pas seulement des visages familiers, des horizons connus, une maison. Sa puissance est faite des émotions éprouvées parmi ces visages, devant ces horizons, dans cette demeure, et du besoin de les renouveler sans cesse par le souvenir. Elles pénétreront le cœur d'autant plus intimement, ces émotions, qu'elles auront été



ennoblies de respect, de vertu, de piété, de tout ce que représente ce mot si simple et si profond : le clocher. Les anciens Grecs construisaient leurs temples sur les promontoires pour que le voyageur qui rentrait dans la cité natale aperçût d'abord ce symbole religieux du pays. Le clocher, lui aussi, symbolise le pays, mais pour l'habitant de ce pays, à qui le tintement des cloches représente autre chose qu'un vain bruit, pour celui qui associe cet appel aux graves événements de son existence et de l'existence des siens : le baptême, le mariage, la mort, et qui souhaite de garder son foyer à la même place où ses aïeux ont fondé le leur et dans la même croyance. Le clocher, c'est la tradition, et toute nation est forte dans la mesure où elle est dans sa tradition. Le christianisme n'est pas seulement, comme Taine l'a dit magnifiquement, « l'organe spirituel, la grande paire d'ailes indispensable pour soulever l'homme au-dessus de lui-même, au-dessus de sa vie rampante et de ses horizons bornés, pour le conduire, à travers la patience, la résignation et l'espérance, jusqu'à la sérénité, pour l'emporter par delà la tempérance, la pureté et la santé, jusqu'au dévouement et au sacrifice ». Il est aussi un tout-puissant créateur de citoyens utiles. Vous voyez se développer dans toute son ampleur l'action d'une œuvre comme celle dont vous avez bien voulu, mon Révérend

Père, me faire présider l'assemblée. Il y a en médecine un principe dont l'application n'est pas moins vraie en politique : « A maladie chronique, traitement chronique. » Au travail de destruction qui s'accomplit à chaque moment dans la nation, par les vices, par les égoïsmes, par les sophismes, par les mille et mille ferments de mort partout respirables, il faut opposer un travail constant de réparation. Ce travail de réparation, par qui s'accomplirait-il, si dans les moindres hameaux, il n'y avait pas un éducateur des âmes qui, en leur apprenant à valoir mieux, enrichit d'autant ce qu'il ne faut pas craindre d'appeler le capital moral de la patrie? Et ce bon serviteur de l'Église se trouve être ainsi, en même temps, c'est la règle, un bon serviteur de la France.

1922.



## XV

### LE PAPE DE L'ORDRE

*Custos, quid de nocte?*

Sentinelle, où en est la nuit?

(*Isaïe, XXI, 11*).

## I

M. Charles Widor, le compositeur célèbre, écrivait, voici quelques jours, une page qui est en train d'émouvoir tout le monde catholique. Il y annonçait que S. S. le pape Pie X avait, à l'occasion de son prochain jubilé, agréé le projet formé, dès 1868, par notre compatriote M. Cavallé-Coll, et qu'un orgue monumental allait être construit pour être installé à Saint-Pierre, dans cette basilique qui pourrait porter à son fronton les paroles de la bulle *Admonet nos* : « ...*Attendentes autem hoc sacrum sublime Beati Petri templum...* — Nous entendons que cet édifice sublime, consacré par nous à saint Pierre, ne soit ni notre sanctuaire propre, ni le sanctuaire de quelqu'un de particulier, mais un

*temple commun à toutes les nations chrétiennes.* »

M. Widor ajoute qu'un comité se forme pour étudier les conditions grâce auxquelles ce grandiose instrument sera créé, puis offert au Souverain Pontife. Il est aisé de le prévoir dès aujourd'hui : si une souscription s'ouvre dans ce but, notre pays y figurera au premier rang. Il veut vivre, ce pays, et un instinct plus puissant que tous les sophismes l'en avertit : il n'y a pas de vie profonde pour lui hors de cette Église si intimement mêlée à son histoire nationale, comme elle l'est à notre histoire personnelle à tous. C'est le cri touchant d'un noble poète, de ce Frédéric Plessis dont le nom mériterait de survivre, quand il n'aurait écrit que ces vers :

Pareil à l'arbrisseau qui se sèche et s'incline  
 Transplanté d'une serre à l'autre sans succès,  
 J'ai retrouvé ma force en reprenant racine  
 Grâce à toi, dans le sol catholique et français.

L'orgue de Saint-Pierre, sorti d'un atelier parisien, la dira à l'hôte auguste du Vatican, cette dévotion de notre Patrie. Il proclamera que nous demeurons fidèles, en dépit de nos gouvernants d'un jour, à la cause sacrée qu'il représente. Ce n'est rien de moins que celle même de la civilisation, puisque c'est celle de l'ordre romain. C'est un bien petit hommage que la présentation d'un orgue si parfait soit-il. C'est un hommage pourtant et tous les bons Français voudraient les multiplier,

ces marques de respect, quand il s'agit de Pie X, du Pontife peut-être, qui a le plus clairement vu que le caractère essentiel du catholicisme est dans sa discipline et sa hiérarchie. Grand pape, qui s'appellera devant l'histoire le pape de l'Ordre ! Je ne sais pas de plus glorieux surnom.

## II

Considérez, en effet, le but vers lequel ont tendu depuis son avènement tous les actes de ce pape de l'Ordre : uniquement et infatigablement à maintenir la cohérence des esprits et des volontés. Ce faisant, il a ressemblé à ces lucides médecins dont le diagnostic va du premier coup au point malade de l'organisme. Il a aussitôt reconnu que, de nos jours, le véritable péril pour l'Église, si jamais elle devait en courir un, serait en elle, dans la secrète menace d'une anarchie d'autant plus dangereuse qu'elle est encore latente. Cette anarchie aurait pour cause chez nous en particulier cet esprit d'accommodation au siècle, que professent en toute sincérité tant de fidèles de bonne volonté et même de prêtres, et c'est précisément le plus sûr moyen de ne pas agir sur le siècle. Ce que les enfants du siècle demandent à l'Église, c'est d'abord de ne pas leur ressembler, c'est de leur donner,

à eux, intelligences décomposées par l'esprit critique, ce point fixe au-dessus de toute discussion dont ils ont besoin ; à eux, sensibilités énervées par la Révolution, et ses éternels recommencements, le spectacle d'une force constante, toujours pareille, toujours égale à elle-même ; à eux, énergies fatiguées par l'abus de l'individualisme, la sensation d'une société réellement organisée, où tous les éléments se développent en se subordonnant, où la variété aboutit à l'unité.

Pour nous autres, traditionalistes par réalisme, dont la philosophie politique est faite d'une expérience poussée en tous sens à même la vie, ces vérités sont évidentes. Pourquoi faut-il que beaucoup de catholiques, et d'excellents, les méconnaissent ? Voyant l'irréligion renaître sans cesse, en dépit de tant de généreux efforts, et aussi de tant de vertus, ils cherchent le principe de cette hostilité qui leur semble si redoutable pour l'avenir de la France, — je ne parle ici, j'y insiste, que des choses de chez nous, — et ils s'en rapportent là-dessus aux prétextes donnés par l'adversaire ! Ils acceptent dans leur naïveté des thèses évidemment démenties par l'observation comme celles-ci : que l'incrédulité grandit par les contradictions de l'esprit scientifique et de la foi ancienne, que les générations d'aujourd'hui en veulent à l'Église d'avoir été la collaboratrice des régimes d'hier.

Quoi de plus inexact? Rien dans les sciences actuelles n'est en contradiction avec la foi. Un Hermitte, un Pasteur, un Grasset, un Père Lagrange, pour citer au hasard quatre noms bien significatifs, ont-ils jamais trouvé dans les mathématiques ou la chimie, la physiologie ou l'exégèse, une seule raison de douter? Aucune. Quand on examine, au contraire, les désagréments de la foi chez un Renan par exemple, on aperçoit, avec une extrême netteté, que la cause dissolvante a été pour lui une action, non pas de l'intelligence, mais du caractère, et, dans cette intelligence même, non pas un travail scientifique, mais une vue métaphysique. Quant à l'inféodation de l'Église aux anciens partis, c'est un de ces mensonges électoraux dont on reste étonné que des esprits de valeur fassent état. Comptez les prêtres que vous connaissez et à qui vous puissiez donner une étiquette politique, et parmi ceux-là neuf sur dix en sont encore aux illusions de 89. Ce qui n'empêche pas les modernistes de la démocratie chrétienne d'expliquer, de justifier presque, la plus inique et la plus gratuite des persécutions, en reprochant à l'Église d'être liée au passé. Un des plus grands connaisseurs en nature humaine, qu'il y ait jamais eu, leur répondait par avance, voici cent ans. « Il faut marcher avec son siècle, disent les hommes qui prennent pour un siècle les courts moments



où ils ont vécu. Ce n'est pas avec un siècle, c'est avec tous les siècles qu'il faut marcher, et c'est aux hommes, quelquefois à un homme seul, qu'il appartient de ramener le siècle à ces lois éternelles qui ont précédé les hommes et les siècles, et que les bons esprits de tous les temps ont reconnues... »

### III

En écrivant ces mots : « un homme seul », l'auteur de la *Théorie du Pouvoir* semblait prédire Pie X. Ce pape, dédaigneusement traité de curé de campagne par ses ennemis, — comme si les qualités d'un curé de campagne n'étaient pas celles mêmes d'un apôtre, — ce grand pape a parlé, et le modernisme a vécu. La pensée catholique s'est soudain ressaisie, et, de nouveau, l'unité de doctrine s'est affermie. Il a parlé, et le danger du schisme s'est évanoui, ce schisme préparé par une loi si habilement faite que nous en aurions tous été la dupe sans le pénétrant diagnosticien du Vatican. Derrière les associations cultuelles, qui semblaient offrir tant de garanties, il a démêlé l'anarchie prochaine ; de même qu'en Italie il a démêlé, derrière d'autres associations, en apparence et peut-être en intention très orthodoxes, le conflit imminent entre les fidèles et les évêques, la créa-

tion d'un parti de catholiques insoumis. Et, en Italie, comme chez nous, il a paré au péril quand il en était temps encore. Ce n'est pas que les réformes fassent peur à ce ferme et sûr génie, mais il veut qu'elles soient vraiment des réformes, comme celle qu'il vient d'accomplir hier dans la curie romaine. Il veut qu'elles aboutissent à renforcer ce chef-d'œuvre d'architecture sociale et morale, si l'on peut dire, qu'est notre Église, société modèle de toutes les sociétés, où l'indépendance et l'obéissance, la tradition et l'élection, le temporaire et l'éternel, le mouvement et la fixité s'équilibrent dans une proportion merveilleuse. C'est cet équilibre que Pie X porte dans son esprit et pour lequel il travaille. C'est aussi travailler pour notre patrie, à nous, puisque au milieu de la décomposition dont la France est menacée, l'Église représente un des derniers éléments d'ordre — celui contre lequel les votes des parlementaires ne peuvent rien. C'est travailler enfin pour tous les intellectuels, ceux que l'on peut appeler les ouvriers d'idées, car la condition première de la culture, c'est une société ordonnée. M. Charles Widor a donc fait œuvre et de bon Français et de lucide artiste en nous conviant à ce geste de gratitude, si humble soit-il. Puisse le Solitaire de là-bas sentir à ce signe qu'il est compris ici et quoiqu'il ait d'autres réconforts que la sympathie respec-

tueuse de ceux qui suivent de loin sa magnifique défense de l'Acropole des âmes, il ne méprisera pas ce chant de l'orgue lui répétant, en notre nom, l'appel d'Isaïe : *Custos, quid de nocte?* Gardien du phare, montre-nous la voie de lumière, dans la nuit !...

1908.



## XVI

### LE TÉMOIGNAGE DES FAITS (I)

Voici paraître enfin l'ouvrage posthume du Père Léonce de Grandmaison, si longtemps attendu, ce *Jésus-Christ* édité aujourd'hui par la maison Beauchesne, en deux tomes compacts, l'un de plus de quatre cents, l'autre de plus de six cents pages. Le Père Léonce nous a quittés en 1927, au moment même où il venait d'achever ce travail, auquel il a consacré vingt années de sa vie. Il suffirait de tourner ces pages et de considérer l'abondance des références mises en notes au bas de chacune pour se rendre compte de la vaste érudition et des immenses recherches dont ces volumes sont le résultat. Le Père savait l'allemand et l'anglais aussi bien que le français. La seule liste des ouvrages cités dans ces notes représenterait une bibliothèque entière des essais publiés outre-Rhin et outre-Manche sur les questions d'exégèse, d'archéologie et de philosophie

(I) A propos du *Jésus-Christ* du Père Léonce DE GRANDMAISON.

que soulève la fondation du Christianisme. Nous sommes là devant la pensée d'un admirable prêtre qui fut, en même temps, un admirable érudit. Ceux qui ont eu l'honneur et le bonheur de l'approcher dans la cellule de labeur où ce livre fut étudié, médité, j'allais dire : prié, retrouveront ici, les regardant à travers ces inertes feuillets, ses yeux graves où se devinaient un cœur si fervent, une intelligence si scrupuleuse. Ils croiront entendre à nouveau cette voix prenante, dont on sentait qu'elle n'avait jamais prononcé que des paroles de probité, et ceux qui ne l'ont pas connu comprendront aussitôt, dès la lecture commencée, qu'ils tiennent entre leurs mains une très noble chose humaine, un de ces « testaments justifiés » où se perpétue le plus intime, le plus profond d'une grande âme.

## I

Une introduction de M. Jules Lebreton nous révèle ce que le Père de Grandmaison, alors novice, consignait dans ses cahiers, voici quarante ans, au cours d'une retraite : « Plan de grande œuvre : Jésus préparé, Jésus sur terre, Jésus continué dans l'Église. » C'est en raccourci le plan de ce *Jésus-Christ*, dont les quatre parties s'appellent, la première : *Les Sources de l'histoire de Jésus*,

la seconde : *Le Milieu évangélique*, la troisième : *Le Message*, la quatrième : *La Personne de Jésus*. Ces titres définissent clairement le but que s'est fixé l'apologiste, qui se veut d'abord un historien. Il a prétendu établir un constat de tous les faits objectivement contrôlables concernant ce personnage, unique dans les annales de l'humanité, qui a vécu cependant à une certaine date, dans un certain pays, en contact avec des contemporains dont les témoignages nous sont apportés par les Évangiles, par les Épîtres de saint Paul, par une tradition séculaire et invariable. Ces témoignages, le Père de Grandmaison les analyse en tenant compte de toutes les discussions que la critique moderne a multipliées autour de leur authenticité et de leur teneur. Cet examen terminé, avec une compétence et une loyauté auxquelles il est impossible de ne pas rendre hommage, il classe et met en lumière les documents ainsi vérifiés, qui nous permettent de reconstituer avec une exactitude rigoureuse le milieu palestinien où Jésus naquit, où il grandit, où il enseigna. Il nous montre ensuite ce qu'il appelle, d'un terme très heureux, l'économie de cet enseignement, par quelles gradations, quelles étapes le Maître présenta le message dont ses apôtres furent les propagateurs. De là il passe au problème essentiel dont il vient de préciser les données extérieures :

quel était-il, ce personnage qui s'est manifesté dans ces conditions toutes locales, toutes temporaires, et qui a promulgué des leçons dont l'efficacité demeure la même après dix-neuf cents ans, si définitives que la civilisation entière en dépend? Qu'a-t-il dit sur lui-même et qui a-t-il prétendu être? La qualité de Fils de Dieu qu'il s'est attribuée, quels signes l'ont justifiée? Par quel prestige, et sur quoi fondé, la foi en sa mission divine, que son supplice et sa mort auraient dû à tout le moins ébranler chez ses disciples, s'est-elle au contraire exaltée au point qu'ils sont allés au martyre pour l'affirmer, illustrant par avance la phrase fameuse de Pascal : « Je crois volontiers les histoires dont les témoins se font égorger? »

## II

« Ce que nous demandons au lecteur réfléchi », écrit l'auteur de *Jésus-Christ* dans la page finale de son ouvrage, « c'est de procéder par lui-même à toutes les vérifications qui n'exigent pas une formation technique. » Ce sont donc des faits objectivement contrôlables — je reprends mon expression de tout à l'heure — qu'il nous soumet, avec leur dossier. « Examinez-les, » dit-il, « et vous conclurez. » Il n'ignore pas, ayant gardé avec

les générations nouvelles un contact permanent de conseil et de direction, qu'une critique, subtile et souvent sincère dans ses pires erreurs, s'est faite la complice du scientisme déterministe pour affirmer comme définitive la faillite de la Révélation, et pour ranger le Christianisme parmi les illusions d'une de ces psychoses contagieuses qui s'extériorisent dans les dogmes religieux. Il ne discute pas ces thèses. Il vous les résume et vous invite simplement à les confronter avec la réalité qu'il place devant vous. Qu'elle soit indéniable, il vous l'a montré par un exposé institué aussi sévèrement et par les mêmes méthodes qu'un Fustel de Coulanges rédigeant sa *Cité Antique* ou un Hippolyte Taine ses *Origines de la France contemporaine*, et, tour à tour, il vous a présenté les hypothèses imaginées, pour expliquer cette réalité, par des hommes de la valeur d'un Strauss et d'un Renan, d'un Harnack et d'un Alfred Loisy. Je cite au hasard quelques-uns des plus justement célèbres parmi les exégètes qui ont combattu la croyance à la divinité du Christ. Le Père de Grandmaison, avec une impartialité souverainement consciencieuse, nous rapporte, sans jamais les minimiser, tous les arguments tirés par ceux-ci de l'examen intrinsèque des textes évangéliques, par ceux-là de vues générales sur l'histoire des cultes, par tous d'une négation préalable et radicale du



surnaturel. Il n'en est pas un qui ne souscrive *in petto* à la saillie humoristique de Renan réclamant, pour les accepter, des miracles accomplis devant un comité pris dans l'Académie des sciences. Ce même Renan, dans un langage plus sérieux cette fois, niait qu'il y ait eu jamais trace dans le monde de l'action d'une volonté particulière... Mais cette action, répond le livre du Père de Grandmaison, la voici. Cette naissance du Christianisme, vous venez d'y assister. Êtes-vous là devant un résultat que vous puissiez ramener, comme les sciences l'exigent quand elles recherchent une loi, à des conditions préalables qui soient suffisantes et nécessaires? Ou bien devez-vous reconnaître que les événements dont vous venez de considérer le tableau n'ont pas d'analogue, qu'ils la supposent, qu'ils l'exigent, cette volonté particulière déniée par le philosophe? Si cette existence de Jésus-Christ et les circonstances qui l'accompagnèrent ne sont, comme tous les événements de l'histoire et de la vie, qu'un moment dans une série, quels antécédents expliquent ces conséquences si évidemment extraordinaires? Ces antécédents, les verrez-vous dans les croyances qui travaillaient Israël et dans l'attente du Messie? Mais ces croyances concernaient Israël uniquement, et le Messie devait être un Roi Triomphant. Et qu'annonce Jésus? La chute de Jérusalem et la destruc-

tion du Temple. « Tes ennemis ne te laisseront pas pierre sur pierre. » De quel royaume prétend-il être le roi? D'un qui n'est pas de ce monde. Arguez-vous que la légende, dans les imaginations populaires, et le symbolisme chez les lettrés, ont pu suffire à créer ce type d'un homme au-dessus des autres? Mais la légende n'a pas eu le temps de naître. La date des épîtres de saint Paul prouve que la première génération chrétienne avait déjà sur le Maître les idées que professent les fidèles d'aujourd'hui. Tout, d'ailleurs, dans les comportements de Jésus, dans ses occupations, dans son milieu, dans ses gestes, écarte l'hypothèse d'un symbole. Ses Évangiles, à côté des prophéties et des miracles, ne mentionnent que des traits de cette « humble vérité » qu'avait, pour programme, il y a un demi-siècle, chez nous, une école littéraire qui se piquait de ne peindre que d'après nature. Seulement, cette « humble vérité », dans ces récits du *Nouveau Testament*, est sublime. C'est encore le cas de citer Pascal. « Qui donc, » s'écriait-il, « a appris aux évangélistes les qualités d'une âme vraiment héroïque, pour la peindre si parfaitement en Jésus-Christ? » Qui donc? Mais Jésus-Christ lui-même, en allant et venant parmi des simples, qui ont répété ce qu'ils ont vu et entendu. Récuserez-vous ces dépositions sous le prétexte que les miracles racontés par ces

témoins n'ont pas eu lieu, un miracle étant impossible? C'est un postulat métaphysique et qui suppose que votre intelligence a épuisé toutes les virtualités de l'univers. Les expliquerez-vous, ces miracles, ceux du moins qui constituent des cures psychologiques, par la « Foi qui guérit »? Cette formule de Charcot a eu son heure de vogue. Elle est périmée.

### III

L'auteur de *Jésus-Christ*, qui connaît et rappelle les travaux des Bernheim, des Déjerine, des Pierre Janet, des Ernest Dupré, déclare avec raison que les effets proprement merveilleux de la suggestion sont aujourd'hui tenus pour *illusoires* par l'unanimité des psychologues et psychiâtres. Il pousse même la largeur d'esprit jusqu'à trouver « excessive cette réaction contre les espoirs démesurés conçus jadis sous l'influence de Charcot ». Et puis, les miracles qui ne portent que sur les états mentaux, voisinent avec d'autres, très nombreux ceux-là, qui furent accomplis dans l'ordre physique, et, en particulier, le dernier et le plus important de tous : la Résurrection. Direz-vous qu'il n'y a là qu'une fable orientale, pareille à celle des dieux morts et ressuscités des mystères païens : Osiris, Dionysos, Zagreus, Adonis,

Atys? Notre auteur, toujours fidèle à la méthode objective, nous développe, avec textes à l'appui, la genèse et la signification de ces mythes. Profondément étrangers par leur esprit à l'idée chrétienne de rédemption, ils ne sont pas moins éloignés par leur lettre du drame du Calvaire. Images poétiques de la vie des saisons, ou tentatives pour éclairer l'énigme d'outre-tombe, aucun élément ne nous autorise à mettre à leur origine des répondants historiques. Bien au contraire, le récit de la mort et de la résurrection de Jésus nous est donné avec d'innombrables détails d'un réalisme saisissant. Les mêmes disciples qui partagèrent avec lui le dernier repas l'ont vu suer la sueur de sang du jardin des Oliviers. Ils l'ont vu subir le baiser de Judas, puis les outrages et les soufflets de ses gardiens dans la maison du grand prêtre. Ils l'ont vu conduit chez Pilate d'abord, chez Hérode ensuite, qui le revêtit, par moquerie, d'une robe blanche. Ils l'ont vu dépouillé de ses habits par les soldats du prétoire, couvert d'un manteau d'écarlate, couronné d'épines et la face souillée de crachats. Ils l'ont vu pliant sous la croix, Simon le Cyrénaïque contraint à l'aider, et le reste, le crucifiement, les vêtements tirés au sort, l'éponge emplie de vinaigre tendue à sa bouche agonisante. Ils l'ont entendue, cette bouche crier la parole de désespoir : « Mon Dieu, pourquoi

m'avez-vous abandonné? » qui devait, du point de vue humain, ruiner à jamais leur foi dans leur maître. C'est précisément de cette mort que date leur invincible croyance en sa divinité, parce qu'ils l'ont vu aussi, de ces mêmes yeux, leur revenir. De ces mêmes oreilles, ils l'ont entendu qui leur parlait. Il était parmi eux, de nouveau, vivant. Il était ressuscité le troisième jour, comme il l'avait annoncé.

« Sans cette croyance dans la résurrection de Jésus », le grand exégète protestant Édouard Reuss l'a écrit avec une fermeté qui laisse d'autant moins de place au doute qu'il considère cette histoire comme incompréhensible, « sans cette croyance donc, la fondation du christianisme n'est pas seulement incompréhensible, elle est impossible. » On objecte : « c'est seulement dire que la foi en la résurrection a créé l'Église. Mais les apôtres n'ont-ils pas été trompés? » On s'est acharné à trouver des explications de cette erreur : léthargie suivie d'une syncope puis d'un réveil et d'un retour au mouvement, enlèvement du corps du supplicié par les gens du Sanhédrin, et autres hypothèses jugées aussitôt vaines. Les critiques hostiles ont alors fini par adopter, en la nuançant d'après leur génie propre, celle d'une hallucination collective. Renan met lui-même à nu le vice foncier de cette fantaisie, quand il

imagine cette loi, démentie quotidiennement dans tous les cimetières par le désespoir des parents, des enfants, des amis, autour des tombes, que le regret passionné d'un mort nous fait aisément croire qu'il est là, qu'il va paraître. Il reste un fait, celui de la présence répétée du crucifié au milieu de ses disciples, et c'est ce fait qui leur a permis, sortis du petit coin de Judée où il a eu lieu, de transformer toute la civilisation antique, et de réaliser, eux, les ignorants, l'ordre donné par le maître : « *Euntes in mundum universum, prædicate Evangelium omni creaturæ...* Allez dans le monde entier prêcher l'Évangile à toute créature... »

## IV

*Le fait*, ce mot m'est venu de nouveau sous la plume. C'est que l'apologétique du Père Léonce de Grandmaison relève, dans un domaine si différent, de la méthode que pratiquent tous les grands savants de l'école de l'observation « Expérimentez, » disait Magendie à Claude Bernard, « et vous direz ce que vous aurez vu. » Mais l'auteur de *Jésus-Christ* ne résume-t-il pas lui-même l'esprit de son livre par ce même mot quand il écrit, à la dernière page : « Nous avons vu que, moyennant de nouvelles précisions

chronologiques, des analyses plus pénétrantes, des textes nouveaux ou mieux compris, des comparaisons patientes de critique textuelle, *un nombre croissant de faits incontestables* s'est dégagé. » Il ajoute : « C'est le seul moyen de rendre réel le message du Christ. Tous les travaux des spécialistes ne valent que pour nous donner accès à la source. *Arrivés près d'elle, que ceux qui ont soif s'agenouillent et qu'ils boivent.* » Combien émouvant dans sa simplicité, cet appel, jeté par le vaillant ouvrier, sa dure et longue tâche finie ! A ceux qui ont soif — traduisez : aux meilleurs d'une génération rebutée par l'aridité rationaliste. Je crois voir le Père dans sa cellule, regardant son manuscrit, se rappelant l'évangile du Dimanche de *Quasimodo*, et songeant : « Ah ! si je pouvais avoir fait jeter à plusieurs le cri de l'apôtre Thomas : Mon Seigneur et mon Dieu, vers ce Jésus auquel je viens de rendre ce témoignage ! » Dormez tranquille dans votre tombeau, cher et vénéré Père, ils seront nombreux ceux qui vous devront de l'avoir jeté, ce cri. J'en ai pour garantie l'émotion qui m'a saisi moi-même en vous lisant et dont je voudrais avoir mieux dit la sincérité et la profondeur.

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
PRÉFACE .....	I
I. — Le Centenaire d'Hippolyte Taine.....	I
II. — La vraie figure de Louis XIV.....	33
III. — Un bon serviteur de la France.....	49
IV. — La fin de la Restauration.....	73
V. — Philippe II et Sainte Thérèse.....	105
VI. — France et Angleterre.....	125
VII. — Un paysan sous l'ancien régime.....	139
VIII. — La mystique du bolchevisme.....	159
IX. — Réflexions sur l'héritage.....	171
X. — L'étape intellectuelle.....	185
XI. — Sur le vote familial.....	203
XII. — Réflexions sur l'éducation des femmes.....	217
XIII. — Du métapsychisme .....	231
XIV. — Le curé de campagne.....	247
XV. — Le Pape de l'ordre.....	257
XVI. — Le témoignage des faits.....	265

---



60615790

*Cet ouvrage*  
*a été achevé d'imprimer sur les presses*  
*de la*  
**LIBRAIRIE PLON**  
*le 1<sup>er</sup> mars 1929.*

- 1) Le métier 250.
- 2) Océan 35. 13. 6. 5<sup>th</sup>. 134.
- 3) L'... 35
- 4) Institut 24; ... 43
- 5) ... 39
- 6) ... 43. 175
- 7) ... 270.
- 8) ... - ordre romain 258
- 9) ... du siècle dernier
- 10) ... 259.
- 11) ... 258.
- 12) ... 248
- 13) ... 254
- 14) ... 255
- 15) ... de B. dans ... 10
- 16) ...
- 17) ... 134.
- 18) ...
- 19) ... 52
- 20) ... de ... 53.
- 21) ... 59
- 22) ... 1822
- 23) ... XVIII 69
- 24) ... de 1824 p. 7-5
- 25) ...
- 26) ... 121

PAUL BOURGET

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

---

**AU SERVICE  
DE L'ORDRE**

---

I

140



**PARIS**  
**LIBRAIRIE PLON**

---

M.CM.XXIX

L/10 907 A.1





# ŒUVRES COMPLÈTES DE PAUL BOURGET

## CRITIQUE

- |  |   |
|--|---|
| *I. <i>Essais de psychologie contemporaine.</i>        | V. <i>Nouvelles pages de critique et de doctrine</i>      |
| *II. <i>Études et portraits.</i>                       |   |
| III. <i>Études et portraits (2<sup>e</sup> série).</i> | VI. <i>Quelques témoignages. — Au Service de l'ordre.</i> |
| IV. <i>Pages de critique et de doctrine.</i>           |   |

## ROMANS

- |  |  |
|--|--|
| *I. <i>Cruelle énigme. — Un Crime d'amour. — André Cornélis.</i> | *VII. <i>L'Étape. — Un Divorce.</i>                              |
| *II. <i>Mensonges. — Physiologie de l'amour moderne.</i>         | VIII. <i>L'Émigré. — L'Écuyère.</i>                              |
| *III. <i>Le Disciple. — Un Cœur de femme.</i>                    | IX. <i>Le Démon de midi.</i>                                     |
| *IV. <i>La Terre promise. — Cosmopolis.</i>                      | X. <i>Le Sens de la mort. — Lazarine.</i>                        |
| *V. <i>Une Idylle tragique. — La Duchesse bleue.</i>             | XI. <i>Laurence Albani. — Némésis.</i>                           |
| *VI. <i>Le Luxe des autres. — Le Fantôme. — L'Eau profonde.</i>  | XII. <i>Un Drame dans le monde. — La Géôle.</i>                  |
|  | XIII. <i>Cœur persif ne sait où il va. — Le Danseur mondain.</i> |
|  | XIV. <i>Nos actes nous suivent.</i>                              |

## NOUVELLES

- |  |  |
|--|--|
| I. <i>L'Irréparable. — Deuxième amour. — Profils perdus. — François Vernantes.</i> | V. <i>Un Homme d'affaires. — Monique. — Les Deux Sœurs.</i>        |
| II. <i>Pastels. — Nouveaux pastels.</i>  | VI. <i>Les Détours du cœur. — La Dame qui a perdu son peintre.</i> |
| III. <i>Recommencements. — Voyages. — Complications sentimentales.</i>             | VII. <i>L'Envers du décor. — Le Justicier. — Anomalies.</i>        |
| IV. <i>Drames de famille. — Les Pas dans les pas.</i>                              | VIII. <i>Conflits intimes. — Le Tapin.</i>                         |

## THÉÂTRE

- |   |   |
|---|---|
| I. <i>La Barricade. — Le Tribun. — La Vérité délivre. — Le Soupçon.</i> | <i>Cas de conscience (en collaboration avec M. Basset). — La Crise (en collaboration avec M. André Beaunier). — Le Sens de la mort (en collaboration avec M. Cury).</i> |
| II. <i>Un Divorce (en collaboration avec M. Cury). — Un</i>             |   |

## VOYAGES

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| I. <i>Sensations d'Italie. — Notes d'un voyage en Grèce.</i> | II. <i>Outre-mer.</i> |
|--|-----------------------|

## POÉSIES

- La Vie inquiète. — Edel. — Les Aveux. — Poésies inédites.*
- En cours de publication. Format in-8<sup>o</sup> cavalier
- \*Volumes en vente en mars 1929. Prix : 25 francs.

Vertical line on the left side of the page.





